

La Forêt de Fontainebleau

Recherches sur son Sol, sa Faune, sa Flore

TRAVAUX DES NATURALISTES DE LA VALLÉE DU LOING

publiés sous les auspices du Ministère de l'Agriculture

FASCICULE 3



ASSOCIATION DES NATURALISTES DE LA VALLÉE DU LOING

MORET-SUR-LOING

1929

LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU

La Forêt de Fontainebleau

Recherches sur son Sol, sa Faune, sa Flore

TRAVAUX DES NATURALISTES DE LA VALLÉE DU LOING

publiés sous les auspices du Ministère de l'Agriculture

F A S C I C U L E 3



ASSOCIATION DES NATURALISTES DE LA VALLÉE DU LOING

MORET-SUR-LOING

1929

LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU

Recherches sur son Sol, sa Faune, sa Flore

Travaux des Naturalistes de la Vallée du Loing

La Vipère (*Vipera aspis* L.), [REPT. OPHIDIENS] en Forêt de Fontainebleau

par le D^r Henri DALMON

Tout le monde connaît, du moins de nom, ce serpent venimeux redouté pour sa morsure.

Dans notre région, c'est après la mouche charbonneuse le seul animal désagréable pour l'homme. Il est donc intéressant d'en connaître l'histoire.

La Vipère est-elle commune en Forêt de Fontainebleau ?

Notre collègue FAUVELAIS, qui, avec le chanoine GUIGNON, a pratiqué la Forêt en naturaliste de terrain depuis plus de quarante ans, en a tué dix-sept ; mon père, qui a herborisé tous les dimanches de 1870 à 1913, n'en a jamais rencontré ; COLLINET, le continuateur de DENECOURT, en a trouvé une au Cuvier Châtillon et une autre dans la fontaine Désirée.

Personnellement, j'en trouve quand j'en veux et où je veux, mais pas à coup sûr. Mon père m'ayant mis au défi de lui montrer une vipère en Forêt de Fontainebleau, je lui promis d'en capturer une dans l'après-midi : la capture fut faite au Long Rocher vers quatre heures de l'après-midi. Au cours d'excursions, j'ai pu ainsi montrer la vipère à des collègues. D'où : lorsqu'on connaît les mœurs et en la cherchant spécialement, on arrive à trouver la vipère, dans la Forêt de Fontainebleau, assez facilement.

Le D^r DURAND, de Bourron, en liaison d'amitié avec l'erpétologiste TASTON, récoltait des vipères comme il voulait, dans la vallée Jauberton.

Les statistiques municipales de primes et les tableaux de

chasse de PELLETIER, de Recluses, peuvent fournir des renseignements, mais de valeur très relative (1).

Conclusion : D'après nos captures personnelles et la fréquentation des ouvriers et cultivateurs, nous pouvons, d'une façon certaine, affirmer que la vipère aspic est commune dans la région Méridionale de Fontainebleau (territoire du canton de Nemours), assez commune dans les parties rocheuses et clairiérées des séries Sud de la Forêt de Fontainebleau, rare dans les grands bois, accidentelle dans les endroits fréquentés et les sentiers de promenade (2).

Dans les rochers exploités jadis par les carriers, un chasseur de vipères est certain de faire des captures (3).

Les pentes calcaires à génévriers sont des endroits les meilleurs, par temps orageux et en juin.

Pendant les grandes chaleurs, il faut explorer les mares de platière. Nous avons pris de beaux exemplaires nageant dans les eaux comme une couleuvre. La vipère aime la fraîcheur en été. J'en ai trouvé dans de petits creux de rocher remplis d'eau, après un orage.

Si la vipère est commune dans la région de Fontainebleau, elle doit causer beaucoup d'accidents ?

Le Docteur DURAND, de Bourron, qui a exercé la médecine de 1870 à 1900 journellement sur les communes de Recluses, Villiers-sous-Grez, Ury, Grez, La Genevraye, Episy, Montigny-sur-Loing, enregistre deux morsures, sans suite grave du reste :

(1) Du temps de l'exploitation des pavés, il était apporté par an 1.500 vipères pour la prime de destruction en moyenne à la mairie de Fontainebleau. Ce nombre oscillant en plus ou moins suivant le montant de la prime. La statistique des primes versées pour Seine-et-Marne en 1908 porte : 20.468 vipères. Edmond PELLETIER émarge pour plus de 900 vipères chaque année. En 1908, on note 900 personnes à la feuille d'émargement des primes pour Seine-et-Marne.

Pour les documents anciens, se rapporter à l'enquête de 1859, sous la direction de DUMÉRIL (*Bull. Soc. zool. d'Acclimatation*).

(2) La vipère fréquente surtout les endroits où le travail cultural ou d'entretien est réduit. La présence des habitations n'est pas une condition centrifuge pour ce serpent. Nous avons trouvé une vipère habitant sous un bac à fleurs à la porte de notre résidence aux Verreries de Bagneaux. Il est juste d'ajouter que ce petit coin est privé, en temps habituel, des soins du jardinier.

(3) Une vipère découverte, on fixe sans brusquerie le cou de la vipère contre le sol au moyen d'une baguette de fusil en métal sur laquelle on a vissé une petite fourchette en Y : pour terminer la capture, on remplace la fourchette par le mors d'une pince dite Clamp courbe et on abandonne la bête dans une boîte à pêche ou dans un bocal à large ouverture. On peut prendre les vipères en les attirant avec un peu de lait dans une bouteille à vairons enfoncée à moitié dans le sable, aux endroits fréquentés par les vipères.

au pied et à la poitrine, chez un faucheur et un vigneron tenant une brassée d'échalas. Nous avons repris sa clientèle de 1906 à 1925, nous enregistrons trois cas de morsure, et hors forêt, une au pied chez une femme, une au doigt chez un homme, une au poignet chez un enfant (nous relatons plus loin cette dernière observation).

Le Docteur VICHERAT, de Nemours, a été mordu par une vipère mutilée, sur la route. On a prétendu qu'il en était mort.

PELLETIER, le chasseur de vipères de Recloses, a été mordu à plusieurs reprises, il est actuellement « mithridatisé ».

Ces exemples suffisent. Chaque médecin de l'arrondissement de Fontainebleau aurait son histoire à raconter, elles ne rempliraient pas une brochure.

Une vipère vue est une vipère inoffensive, elle n'attaque pas ou cherche à se défilér. C'est celle qu'on ne voit pas qui est dangereuse : l'homme est toujours l'auteur de la morsure. En molestant inconsidérément l'animal, il reçoit une morsure de réaction, en serrant l'animal dans son vêtement, en appuyant ou l'approchant trop près brusquement.

Avec précaution et sans peur, on peut manipuler une vipère sans lui voir ouvrir la gueule.

Comme précaution, dans un endroit fréquenté par ces serpents, frayer le chemin au bâton, ne pas frôler les genévriers où souvent les vipères s'enroulent hors de la rosée, ne pas s'étaler dans l'herbe ou la bruyère avant d'avoir battu un périmètre de quatre mètres carrés à coups de badine et explorer les trous et les pierres. Si ces précautions paraissent superflues, s'en remettre à sa bonne étoile.

* * *

La Vipère, en Forêt de Fontainebleau, peut appartenir à deux espèces : *Vipera aspis* L., sans plaques, *Vipera berus* L., à trois plaques sur la tête.

Cette espèce caractérisée par ces plaques est rarement rencontrée. Plus petite que l'aspic, mais de biologie semblable, nous la négligerons dans cette étude.

Vipera aspis L. ne possède aucune plaque sur la tête, mais une fine écaillure. Elle peut atteindre jusqu'à 0,72 centimètres de longueur (c'est le plus long exemplaire que nous ayons capturé).

Qu'elle s'appelle vipère rouge, vipère jaune, vipère grise, vipère noire, la vipère qui correspond à la description suivante est toujours *Vipera aspis* L. ou aspic. La couleur et la taille, fonction du milieu, ne font rien au point de vue spécifique.

La Vipère aspic est un Reptile de l'ordre des Serpents ou Ophidiens Vipéridés vipérines.

DUMÉRIE et BIRRON, erpétologistes du Muséum National d'histoire naturelle, en ont donné les caractéristiques spécifiques, légèrement modifiées par BOULANGER, du British Museum.

Vipera aspis L. a la tête allongée, de forme ovoïde, le museau carrément tronqué et le plus souvent retroussé, parfois plat, mais toujours carré du bout. Les faces supérieures de la tête sont complètement plates. Le corps dépourvu de toute trace de membre est trapu, ramassé, de section un peu triangulaire,

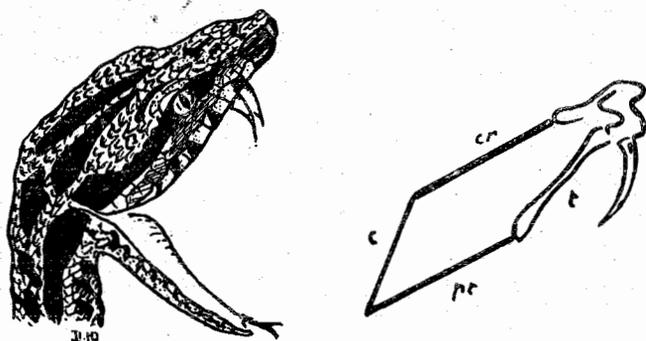


FIG. 1. — *Vipera aspis* L. et schéma du parallélogramme de suspension des crochets venimeux.

plat en dessous. La queue courte finit en cône. L'écaillure est caractéristique (suivre sur la figure dessinée d'après un spécimen capturé aux Gâtines, VIII^e série, Forêt de Fontainebleau, en mars 1912) :

Généralement, 3 écailles entre la prénasale et la sus-oculaire. 7 à 9 écailles limitent en avant le museau à la partie supérieure de la tête. Préoculaire fortement rabattue en dessus et débordant sensiblement la sus-oculaire. Elle est circonscrite par 5, 6, 7 écailles. 10 à 13 écailles, y compris la sus-oculaire, entourant l'œil. La distance qui sépare l'œil de la nasale des suslabiales et des temporales est comblée par une imbrication de 21 à 28 écailles : généralement, deux rangées d'écailles entre l'œil et les suslabiales.

La coloration est variable, avec des taches ou bandes foncées formant un joli dessin orné de deux traits en V. Ce V manque souvent et n'a rien de spécifique.

Alors que la couleuvre a la tête couverte de larges plaques céphaliques, quelque soit son espèce, et un œil rond, à l'expression franche, la vipère a un petit œil d'animal crépusculaire, bridé et méchant, à pupille amygdaloïde.

Animal casanier, attaché à son territoire, la vipère, comme tous les animaux à sang froid, tombe dans un engourdissement

profond aussitôt que la température tombe au-dessous de +10°. Fin octobre, elle prend ses quartiers d'hiver dans un terrier, sous des pierres ou dans la tannée d'un arbre creux, quelquefois enlacée à d'autres congénères. Elle vit, engourdie, sur les réserves grasses accumulées dans les épilons.

Après la Saint Vincent (22 janvier), si le soleil se montre chaud, *Vipera aspis* peut sortir de son terrier pour quelques instants. A cette époque de rares sorties, une morsure serait chargée de venin au maximum. A mesure que le soleil monte à l'horizon, la vipère reprend son activité peu à peu et étend son périmètre d'excursion.

Cette année 1929, particulièrement froide en février et mars, nous notons notre première capture le 23 mars ; c'est l'époque habituelle où ce serpent reprend son activité. Le mois suivant, il s'accouple.

Qui n'a rencontré dans une vente usée, coupe en renouveau, une liasse de vipères en acte de copulation. Les animaux enlacés joignent leurs cloaques. Si l'on veut examiner de plus près les conjoints, on aperçoit le double pénis du mâle hérissé de papilles dures et longues. Quelquefois un des pénis gonflé et retenu par ses papilles dans l'organe de la femelle se rompt.

J'ai vu des bûcherons ayant exposé à la flamme une vipère ♂ s'étonner de voir surgir ces deux énormes pénis, qu'ils prenaient pour des organes locomoteurs.

L'accouplement terminé chez la femelle ovo-vivipare (1), les petits se développent dans le corps de la mère, dont ils sortiront fin août-septembre, ayant déjà 19 à 20 centimètres de longueur. La portée est habituellement de 4 à 5 petits. Les nombres supérieurs donnés par les auteurs sont très sujets à caution.

Les jeunes vipéreaux, très actifs, se nourrissent de vers de terre et d'insectes ; nous en avons capturé un de 0 m. 18 nageant dans la mare aux Fées en septembre 1913.

Le *curriculum vitæ* de la vipère est fort simple : il suit l'allure du temps. En règle générale, la vipère n'aime ni la pluie, ni la grosse chaleur qu'elle évite en se retirant sous une pierre ou dans un trou. La rosée lui semble désagréable. Le temps sec, ensoleillé, lui convient le mieux pour ses excursions. Un temps orageux, « malade, comme on dit en Gâtinais », met la vipère sur les tas de pierre, sur les saillies et arbustes.

Elle fait un second accouplement en septembre. Nous l'avons constaté plusieurs fois, sans en connaître le résultat.

La vipère chasse les batraciens, les petits oiseaux, les micro-mammifères, les lézards. Nos autopsies nous ont donné des insectes et surtout des mulots (*Arvicola subterraneus* Selys.)

(1) Une femelle, fin avril, contient de 5 à 10 ovules, dont le grand axe a 2 à 15 m/m. Ces ovules ont un vitellus jaune acide.

Nous n'avons jamais assisté à une capture. ROLLINAT prétend que les vipères prennent surtout des jeunes sans défense, oiseaux tombés du nid, mulots nouveaux nés. Il est probable que les captures doivent se faire sous terre dans les terriers. La vipère est un animal lent, qui ne peut saisir que par surprise ou en acculant sa proie dans un cul de sac.

Alors qu'il est fréquent de voir des couleuvres saisir des grenouilles, il doit être exceptionnel d'assister à une chasse de vipère, ce qui me fait croire à la véracité des suppositions exposées ci-dessus. Aucun campagnard naturaliste n'a pu me raconter un repas de vipère. Les descriptions qu'on trouve dans les livres sont prises en terrarium. C'est surtout ROLLINAT, le naturaliste d'Argenton (Indre) qui s'est adonné à l'observation de la vipère dans sa biologie.

Il nous apprend que le développement des vipéreux est lent et qu'ils ne commencent à s'accoupler que vers la troisième année ; à ce moment ils n'ont pas encore atteint toute leur taille.

Si nos collègues voulaient s'adonner à l'étude de la vipère en terrarium, ils devront hiverner leurs sujets en s'inspirant de la technique de ROLLINAT : « la caisse remplie de sable humide et de mousse humide où sont les serpents, puis de mousse sèche, est placée en cave dans une autre caisse pleine de foin et recouverte d'une couverture ».

Sur des animaux capturés en forêt et conservés en laboratoire, nous allons maintenant exposer les principaux faits de l'envenimation. Nous l'avons étudiée en 1906 pour l'élaboration de notre thèse inaugurale : « Le Venin des Serpents », travail proposé par notre maître le P^r Raphaël BLANCHARD (1).

L'appareil venimeux d'une vipère peut être comparé à une poire d'injection sur laquelle on aurait adapté une aiguille de Pravaz.

La morsure est bien une piqûre, double, le plus souvent.

Lorsqu'on ouvre la gueule d'une vipère, à l'extrême, sur un sujet mort, on voit les mâchoires se séparer sur une longueur de 15 millimètres jusqu'à la commissure située à un centimètre en arrière de l'œil. Il est facile avec une pince d'allonger hors du fourreau lingual, la langue bifide qui était autrefois considérée comme le « dard » du serpent. Cet organe est absolument inoffensif.

A la mâchoire supérieure, dans un repli falciforme de la muqueuse apparaissent les crochets ou dents venimeuses, très fins.

La projection de ces dents, couchées dans la position bouche fermée, le long du palais est fort curieuse. La dent venimeuse est actionnée par un parallélogramme osseux déformable, qui butte

(1) Cf. D^r H. DALMON, Le Venin des Serpents, Paris. Jacques, 1906.

en avant par son angle supérieur contre le maxillaire, lequel suit ses déplacements. Ce parallélogramme osseux formé de la boîte crânienne, du transverse, ptérygoïde et os carré librement articulés joue de la façon suivante :

En fermant la gueule, le côté ptérygoïde se rapproche de la boîte crânienne et le côté transverse entraîne dans le mouvement le maxillaire supérieur, qui devient horizontal et se rapproche du crâne. Les crochets qui le terminent sont par suite couchés horizontalement dans la bouche du serpent, pointe en arrière.

Par manœuvre inverse, dans l'ouverture de la gueule, le côté transverse par éloignement du ptérygoïde par rapport au crâne, tend à devenir vertical avec ce qu'il entraîne en avant. Maxillaire supérieur et ses crochets se présentent verticalement. La manœuvre se fait par la contraction du muscle élévateur. De plus, la tête relevée par contraction des muscles de la nuque, les crochets sont projetés dans la détente du corps horizontalement vers la peau du mordu. (Voir Fig. 1, schéma du parallélogramme de suspension des crochets venimeux).

Alors que les serpents portent de nombreuses dents avec une glande labiale à la base, chez les Solénoglyphes et la vipère en particulier, les maxillaires très réduits ne portent plus qu'une dent en crochet, libre dans la gencive chez le jeune, soudé à l'os chez l'adulte. Ce crochet est creusé de part en part d'un canal commençant vers la base à la face antérieure et se terminant non loin de la pointe sur la même face. Le développement embryologique en a été très étudié (1).

Derrière ce crochet, on voit un petit nombre de dents de réserve, qui serviront à remplacer les crochets s'ils viennent à être brisés. En coupe, un crochet présente le canal pulpaire et le canal conducteur du venin.

Ce canal conducteur du venin contenu dans le repli de la muqueuse met en communication la dent avec la glande à venin. C'est une glande salivaire spécialisée.

La dissection d'une joue de vipère permet aisément d'arriver sur la glande, entourée de tissu fibreux et musculaire dans la fosse temporale où elle repose sur une expansion du ligament zygomatique.

La glande à venin de la vipère est très développée, son embryologie et son histologie sont bien connues (2), nous n'en parlerons pas ici.

L'élément producteur du venin est un ensemble de cellules dont la morphologie dépend de l'état de l'animal ; leur aspect granuleux varie jusqu'au clair. Les processus histochimiques de

(1) Cf. D^r H. DALMON, l. c., p. 21.

(2) Etudes de LEYDIG, MARTIN, TOMES.

la formation du venin ont été étudiés en modifiant les phénomènes par des injections d'atropine ou de pilocarpine à l'animal. Les études de PHISALIX ont éclairé considérablement la connaissance de l'envenimation de la vipère.

L'expression de la glande à venin se fait par le jeu d'un muscle : le muscle temporal de DUGÈS ou muscle expresseur du venin.

Les auteurs s'accordent à dire que le serpent ne mesure pas sa dose à inoculer, c'est-à-dire ne mesure pas le degré de contraction musculaire d'expression. L'éjaculation se fait avec une certaine force.

Chez une vipère de moyenne taille, l'écartement des deux crochets est de 6 millimètres environ.

Sur le poignet d'une fillette que nous avons suivie et traitée en 1928, la morsure d'une vipère se présentait sur la peau comme deux points rougeâtres minuscules espacés de (huit) 8 mm. Ce n'est que plusieurs heures après qu'apparurent deux points complémentaires à 4 mm. Les deux premiers points avaient été formés par les crochets venimeux (dents du maxillaire supérieur nocives), les deux autres points par les dents du maxillaire inférieur (inoffensives).

Sur une vipère vivante immobilisée au moyen d'une pince à mors plat, on introduit un verre de montre entre les deux mâchoires pour recueillir le venin, qui s'écoule par compression des glandes. On recueille ainsi 0 gr. 15 de venin frais.

L'excitation du muscle compresseur par un courant alternatif faible fourni par une batterie de Gaiffe facilite l'écoulement.

Le venin est jaunâtre, à mauvaise odeur de graisse de vipère, sans goût, ni saveur. Sec, il prend l'aspect écailleux de la gomme arabique. Insoluble dans l'alcool absolu et l'éther, il s'émulsionne à l'eau, se dissout au sérum physiologique et à la glycérine.

Avec le venin desséché à vide, il est facile d'obtenir des solutions titrées pour l'expérimentation.

L'étude extrêmement intéressante du venin de vipère qui solutionne quantité d'énigmes de physico-chimie pathologique ne peut être résumée ici. Nous renvoyons à la bibliographie (1).

PHISALIX et les histologistes pensent que les diverses substances du venin sont élaborées par des cellules différentes : cellules à venin élaboré, cellules à vénogène. Les grains de vénogène sortent du noyau cellulaire et se transforment en venin élaboré dans le cytoplasme.

Pour CHRISTINA, le venin serait un produit résiduel du sang, très toxique chez une vipère nourrie de viande, peu toxique chez une vipère nourrie au lait.

(1) Cf. D^r H. DALMON, l. c., pp. 84-99.

Des vipéreux nourris de viande produisent du venin, alors qu'ils n'en ont pas habituellement. Du reste le sang de vipère est toxique, comme celui de la couleuvre, les œufs aussi.

PHISALIX, en se servant de la chaleur et de la filtration sur porcelaine est parvenu à dissocier le venin en plusieurs substances typiques : l'échidnase et l'échidnotoxine, qui ont une action typique dans les phénomènes pathologiques de l'envenimation.

Opérant sur de petites quantités (3/10^e de milligramme de venin de vipère pouvant tuer un cobaye de 500 grs), il détruit la toxicité en soumettant le venin au bain-marie, à la chaleur de 97°, pendant 20 minutes ; il l'atténua à 60-70° faiblement, à 75° manifestation.

La substance « échidnase », phlogogène, diastasique, qui entraîne les phénomènes d'enflure hémorragique (voir plus loin) se détruit la première ; la substance « échidnotoxine », d'action générale, nerveuse, persiste plus longtemps.

En même temps, chez les cobayes traités par les venins modifiés, on voit apparaître les substances vaccinales ; ces substances sont détruites à 90°.

Ces substances vaccinales, l'échidno-vaccin, existent dans le venin, on peut les séparer par la filtration sur bougie de porcelaine déglacée.

L'action du venin sur le serpent est sans effet, probablement à cause d'une antitoxine libre dans le sang qui neutralise le venin.

Certains mammifères sont réfractaires au venin de serpent : le hérisson, le porc.

Nous verrons comment on peut immuniser les autres animaux et l'homme, non réfractaires naturellement.

Étudions auparavant l'action du venin de vipère sur les animaux non immunisés et sur l'homme en particulier.

Quelle est la dose mortelle ? Elle est de trois milligrammes pour un cobaye de 500 grs, inconnue pour l'homme.

L'effet du venin dépend de trop de facteurs variants : quantité, qualité du venin (jeune, régime, âge, saison, etc.), espèce, race, âge, sexe, poids, température, état de nutrition et de santé, pour préciser les doses.

Sur la peau, les muqueuses saines, le venin est inoffensif ; sur la conjonctive il détermine des conjonctivites purulentes spontanément guérissables.

La voie sous-cutanée permet une envenimation active, encore plus dangereuse par voie intraveineuse. Le sang d'un animal mordu devient venimeux (FRASER).

Le venin de vipère est « hématoxiphore », il a une action locale intense, avec altération du sang et abaissement de la température, en plus de l'action générale de la neurotoxine ou « échidnotoxine » qui agit sur les centres nerveux. La substance

qui produit l'œdème sanguinolent et la digestion des tissus (hémorrhagine de FLEXNER, échnidnase de PHISALIX) disparaît sous l'influence de la chaleur à 70° pendant 15 minutes ou de produits chimiques, qui deviennent ainsi de bons moyens de traitement de l'envenimation : le permanganate de potasse, le chlorure d'or, le chlorure de chaux, les hypochlorites alcalins, l'acide chromique. L'ammoniaque, l'alcool, l'eau oxygénée, n'ont aucune action : S'en souvenir.

Trois gouttes d'une solution d'hypochlorite ou de chlorure de chaux sec détruisent *in vitro* l'activité de 10 mmg. de venin de vipère dans 1 cc. d'eau (nous verrons plus loin quel précieux service nous rendra l'eau de Javel comme médicament de première application).

L'envenimation causée par le venin de vipère a été décrite d'une façon effrayante, par Achille RICHARD. Voici cet horrible tableau :

« Quelquefois cette morsure ne cause, au moment où elle vient d'être faite, qu'une douleur à peine sensible ; souvent, au contraire, la douleur est très aiguë. La plaie ne se découvre pas d'abord facilement, mais elle se révèle bientôt par la rougeur et le gonflement qui l'environne. En même temps, la douleur devient cuisante, les parties voisines enflent en prenant une teinte livide mélangée de jaune et de rouge. Le blessé éprouve un malaise croissant, une céphalalgie intolérable, des nausées suivies de vomissements bilieux, ses yeux se gonflent, rougissent et laissent échapper des larmes abondantes. Cependant l'enflure primitivement circonscrite aux parties voisines de la plaie, gagne de proche en proche, du côté du thorax. Si c'est la main ou le pied qui a été mordu, elle envahit promptement en entier le bras ou la jambe. Alors le mal atteint sa plus grande intensité, des syncopes surviennent, le corps est inondé d'une sueur froide et visqueuse, les muscles se relâchent, l'haleine est fétide, le malade présente tous les symptômes de l'état adynamique et ne tarde pas à succomber, si une forte réaction ne vient arrêter les progrès du mal ».

Ne nous frappons pas ! La statistique de VIAUD GRAND MARAIS (1), qui porte sur 370 cas, donne 53 décès, dont la moitié pour les enfants. Un enfant de 10 mois guérit dans cette statistique, qui, il faut ne pas l'oublier, a été établie à une époque où on était sans moyen thérapeutique, et pour des vipères de pays au Sud de la Loire.

De nos jours, le tableau clinique est bien moins sinistre et les résultats aboutissent à une prompt guérison.

Le venin, par sa substance échnidnase fait éclater les globules

(1) A. VIAUD GRAND MARAIS, Etudes méth. sur les serpents de la Vendée et de la Loire-Inférieure, 1867-69.

rouges, par l'intervention de sensibilisatrices et après intervention d'une lécithine.

L'hémoglobine est transformée en méthémoglobine. Les plasmas se coagulent, puis les caillots sous l'influence protéolytique des venins se dissolvent. Un peu avant l'hémolyse, on voit se produire une agglutination.

Les modifications subies par le sang rentrent dans le chapitre de l'hémolyse, qui n'est pas spécial à la vipère, mais au sérum d'anguille et à plusieurs microbes, en particulier le pneumocoque.

Le sérum antivenimeux à doses considérables annihile le pouvoir hémolytique des venins.

Avant de terminer ce paragraphe, je vais relater l'observation personnelle et inédite d'une morsure de vipère chez une fillette de huit ans, suivie et traitée par moi en septembre 1928.

Le 13 septembre 1928, à 15 h. 30, la jeune Jacqueline H... (1), en promenade dans une friche embrouyée se repose et va prendre son manteau tombée dans la bruyère, lorsqu'elle recule sa main en hésitant. Son institutrice s'inquiète, l'enfant répond : « la vilaine bête » et montre une vipère qui se déroule lentement. — « Elle ne t'a pas mordu au moins ? » et l'institutrice examine la menotte, où il lui semble voir deux points rouges imperceptibles.

On gagne en hâte une maison pour procéder au lavage à l'eau de Javel des deux points. L'enfant reste impassible et on me l'amène à 16 heures. Son état général est normal, sans aucune nervosité.

A la base du 4^e et 5^e doigts de la main droite, sur la face supérieure, il existe un très léger œdème blanc ; deux petits points rougeâtres sont nettement visibles au dos du poignet, près du rebord interne, non loin du pisiforme.

A 18 heures 30, l'œdème a gagné le 1/3 inférieur de l'avant-bras, on a une enflure d'un blanc blafard ; 4 points sanguinolents sont maintenant visibles au lieu de la morsure. La peau est normale ailleurs, pas de sueurs, ni d'algidité, légère tachycardie, l'enfant s'émotionne de son œdème.

Il est fait une injection sous-cutanée dans le flanc droit de 10 cc. de sérum antivenimeux Pasteur ER, et donné une potion de 5 grs de chlorure de calcium par 15 cc., d'heure en heure.

A 21 heures, l'œdème a gagné les 2/3 de l'avant-bras ; l'enfant accuse une légère douleur, lourdeur de l'avant-bras, main en battoir, enflure blafarde non violacée. L'état général normal.

La nuit a été bonne, l'état général au matin est parfait, le

(1) Age : 8 ans, taille : 1 m. 18, poids : 21 kgs, organes normaux, grosses amygdales, quelques caries sèches, teint mat, quelques taches de rousseurs. Bons antécédents, parents bien portants. Périmètre thoracique : 0,55-0,56,8.

pouls normal. L'œdème a gagné la moitié du bras, on voit la veine céphalique bleuâtre sur l'œdème dur, cireux, légèrement rougeâtre. On pratique un bain de bras à l'eau de Javel. Diète hydrique.

A 14 heures, l'état général est moins bon, le bras douloureux entraîne un peu de nervosité, l'œdème monte à l'épaule. Les urines sont rares, phosphaturiques, une selle donne du mélœna. L'enfant fatiguée, ne peut plus s'asseoir, langue sale, ventre ballonné, matité à la base gauche.

On refait une seconde injection de sérum ER à l'épaule droite.

Le 15 septembre, à 9 heures, amélioration de l'état général, grande diurèse, ventre moins ballonné, langue encore sale. L'enfant ne semble pas très rassurée, malgré sa placidité ordinaire et le sang-froid de l'entourage.

L'œdème a gagné la poitrine et pris un aspect ecchymotique à la main et au bras, bien fait pour alarmer les gens les plus frigidés.

Le 16 septembre, l'enfant réclame à manger et l'œdème semble devoir entrer en résorption. Diurèse claire.

Alimentation de lait, purées et fruits.

Le 17, sans changement appréciable, mais plus de tranquillité morale. On a l'impression que tout danger est écarté.

Le 18, je trouve à 16 heures l'enfant assise dans son lit, en train de déjeuner d'un œuf et de fromage blanc ; l'œdème s'est résorbé jusqu'à moitié du bras. Sur toute la région précédemment œdématiée, persiste une teinte jaune de toute la peau, le reste de l'œdème est moitié moindre en volume, mais toujours d'aspect cireux et ecchymotique. On ne voit plus que trois points de morsure. Langue propre, urine claire, pouls à 60.

Le 19, l'enfant se lève, le bras en écharpe ; les doigts restent boudinés et cireux, la teinte jaune persiste partout. Le lendemain, première sortie, plus d'œdème, la peau vernissée est craquelée. La diurèse se ralentit, anémie combattue par des injections de foie de veau. Aucune albuminurie, aucune urticaire ni œdème sérique.

Le 24, l'état normal est acquis et depuis l'enfant a toujours joui d'une parfaite santé (1).

Chez les animaux, où la subjectivité est nulle, j'ai relevé chez les chiens de l'abattement, une adynamie complète et rapide. Un œdème mou, ecchymotique de la lèvre ou du membre mordus, qui, à la main, donne une impression froide. En règle générale, l'état normal est récupéré en trois ou quatre jours, aussi bien chez le chien traité que chez le chien privé de tout soin. Mes observations portent sur une vingtaine de sujets.

(1) L'enfant a été revu le 20 juillet 1929 : tout est normal. D^r H. D.

J'ai vu mourir un cheval et deux chiens, non de morsure de vipères, mais de piqûres d'abeilles : le cheval ayant renversé et piétiné un panier de mouches, les chiens ayant été assaillis par un essaim voulant occuper leur niche. Un des chiens a été injecté de 10 cc. de sérum ER et l'autre laissé à son évolution naturelle.

Le deux autres cas de morsures de vipère chez l'homme, que j'ai observés, ont été très bénins. Un ouvrier mordu au doigt sous une buse de ciment et traité au permanganate de potasse n'a eu aucune réaction ; une femme soignée au bout d'une heure, au sérum antivenimeux Pasteur (1^{re} façon) a eu un œdème ecchymotique local sans généralisation.

La guérison immunise pendant un certain temps contre les effets d'une nouvelle morsure. On peut immuniser artificiellement des animaux neufs : par la mithridatisation, l'accoutumance à des doses faibles et progressivement augmentées — ou à des venins atténués par une substance chimique ou altérés par la chaleur. L'échidno-vaccin entraîne la formation d'une antitoxine dans le sang de l'animal traité.

Les animaux immunisés naturellement ou par acquisition possèdent la propriété d'immuniser à leur tour par injection de leur sérum, d'autres animaux sensibles au venin.

C'est la base de la sérothérapie moderne. On prépare dans les Instituts de sérothérapie des chevaux immunisés contre les effets du venin des vipères d'Europe (*Vipera berus* L., *Vipera aspis* L., *Vipera ammodytes* D. B.), et leur sérum réparti dans des flacons scellés ou dans des seringues bouchées au caoutchouc revêtu de capviscose (flacons auto-injecteurs) sert à arrêter par injection sous-cutanée l'évolution de l'envenimation.

Ce moyen, depuis plus de 20 ans, a fait ses preuves.

Le traitement de l'envenimation par la Vipère aspic, de la Forêt de Fontainebleau [Il y a lieu de spécifier, car le serpent régional, d'après les observations de PHISALIX a une envenimation particulière] peut être facilement appliqué au moyen du matériel fourni par l'Institut Pasteur.

On demande le sérum antivenimeux E.R., en flacons auto-injecteurs de 10 cc. Pour un enfant, on emploiera le flacon ; pour un adulte, on complétera par un second flacon.

Nous ne parlerons pas de l'injection intraveineuse, qui est du ressort du médecin, mais de l'injection sous-cutanée, que tout le monde peut pratiquer en n'importe quel lieu, dès la morsure.

Si on n'a pas le matériel Pasteur sur soi, ne pas s'affoler, même si le mordu présente des phénomènes inquiétants ; gagner un point où il soit facile de laver à grand jet les deux petites

plaies débridées (1) ou laissées telles quelles avec de l'eau de Javel (2) (comme pour laver le linge). Exprimer sous le lavage pour essayer de faire sortir le sang et venin, mais intelligemment, sans forcer.

Je ne suis pas partisan du lien sur le membre, procédé dangereux, ni des suctions ou débridements et lavages malpropres.

Deux cas : 1° Si vous avez le matériel antivenimeux, opérez sur place, et aussitôt, l'injection sous-cutanée sous la peau de la cuisse, sans fièvre (sans cela, vous casserez le matériel, sans aucun résultat). Le déballage est assez délicat, il faut surtout bien étudier le mode opératoire du montage de l'aiguille jusqu'au contact du sérum (la pince est inutile ; bien décoller au besoin avec la lame d'un couteau, le pourtour du piston, c'est la manœuvre essentielle : avoir un piston libre, bien glissant). S'assurer en poussant le piston que le liquide sort bien, en petit jet, et piquer franchement sous la peau, en maintenant la pression sur le mandrin de l'aiguille et non sur le patient. Vous avez tout votre temps.

2° Si vous n'avez rien, ne perdez pas votre temps ; rassurez le mordu et en route pour le village ou la maison forestière la plus proche ! Là, lavez à l'eau de Javel pendant qu'on ira chercher le matériel antivenimeux Pasteur et un médecin. Avec auto, brûlez l'étape jusqu'à la ville.

Si c'est votre chien qui a été mordu, contentez-vous de laver à l'eau de Javel. N'employez pas le sérum antivenimeux. Votre bête a 99 chances sur 100 d'en réchapper spontanément. J'ai vu des chiens crever avec une injection de sérum, d'autres guérir sans aucun traitement.

Conclusions rassurantes : La Vipère n'est pas commune en Forêt de Fontainebleau, elle mord rarement l'homme. Ses effets ne sont pas si rapides qu'on ne puisse, même dans les circonstances les plus défavorables, trouver en temps utile le remède efficace : eau de Javel et sérum E. R.

Et surtout, dans votre désir de pallier aux effets de la morsure, ne soyez pas vous-même dangereux en affolant le mordu ou en appliquant des palliatifs inutiles, malpropres et nuisibles (alcali, débridements, lavages à l'urine, garrot, etc...), moyens qui ne sont plus de notre époque.

(1) L'introduction du bistouri entre les deux crochets pour être efficace, doit se faire à 7 mm. de profondeur. Une plume vaccinostyle peut avantageusement remplacer un bistouri encombrant

(2) Chlore à 1/60. — L'eau de Javel doit être étendue de 5 à 6 fois son volume d'eau (lavage, pansement et injection sous-cutanée d'une seringue de 5 centicubes. — C'est le traitement de choix).

Synopsis des Muscides [DIPT.] de la Forêt de Fontainebleau

par E. SÉGUY

Les Muscides qui font l'objet de ce travail comprennent les Anthomyides supérieurs voisins de la mouche domestique, quelques œstrides et les calliphores qui renferment les mouches bleues et les mouches vertes. L'inventaire raisonné des espèces communes, non seulement à Fontainebleau, mais dans toute la Vallée du Loing, permettra de les isoler et facilitera leur étude. Il est en effet nécessaire de reconnaître, parmi les nombreuses formes de diptères, la mouche charbonneuse (*Stomoxys calcitrans* L.) dont la piqûre peut provoquer des accidents graves ou les différentes espèces de mouches non vulnérantes, nuisibles à l'homme, dont les larves peuvent devenir des parasites dangereux.

Les diptères étudiés ci-dessous peuvent se diviser en deux groupes suivant qu'ils présentent une rangée de soies hypopleurales (fig. 2) ou qu'ils en sont dépourvus. Aux caractères chétotaxiques, on ajoutera ceux fournis par la direction des nervures des ailes. Pour la désignation de ces nervures, j'ai utilisé la notation proposée récemment qui met en évidence, dans tous les cas, la nervure médiane antérieure haute et permet d'écarter toute incertitude dans la définition.

Le premier groupe (Muscides porteurs de soies hypopleurales et dont l'aile présente une nervure médiane coudée (MA2)) renferme les Calliphorines et les Sarcophagines. Ces derniers se distinguent des Calliphores par la présence de plus de deux soies notopleurales, et souvent, par une nervure (MA2 b) qui n'existe qu'à l'état de pli chez les mouches bleues (fig. 9).

Le deuxième groupe (Muscides sans soies hypopleurales, aile à nervure médiane peu courbée ou droite) renferme les Stomoxes, les Mouches vraies, les Pyrellies et les Gastrophiles parasites des chevaux.

Le tableau suivant mettra ces caractères en évidence et permettra d'identifier les genres.

Tableau des sous-familles

- 1 — (6). Hypopleure avec une touffe de poils allongés ou une rangée de soies ou de cils raides (fig. 2).
Aile : nervure MA2 recourbée sur MA1 ou formant un angle aigu. Cuillerons médiocres ou grands.
- 2 — (3). Aile : cellule apicale fermée avant l'extrémité de MA1 (fig. 4, ca). ŒSTRINÆ.

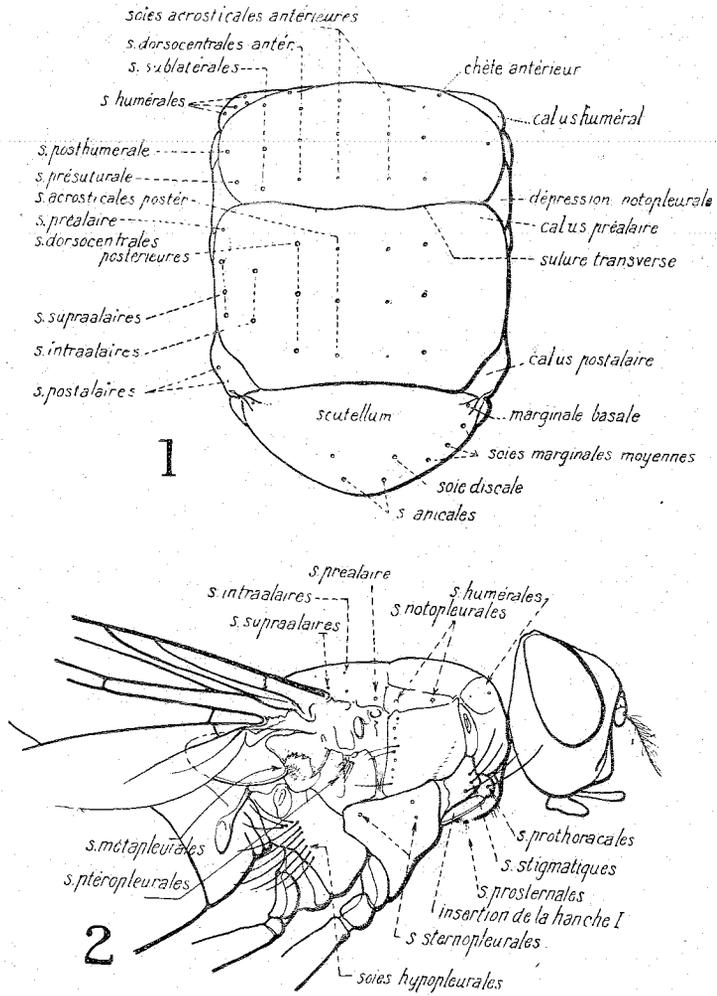


Fig. 1 et 2. — 1, Mésonotum et scutellum de Calliphorine montrant l'implantation des soies ou macrochètes. — 2, Thorax de Calliphorine, vu de côté.

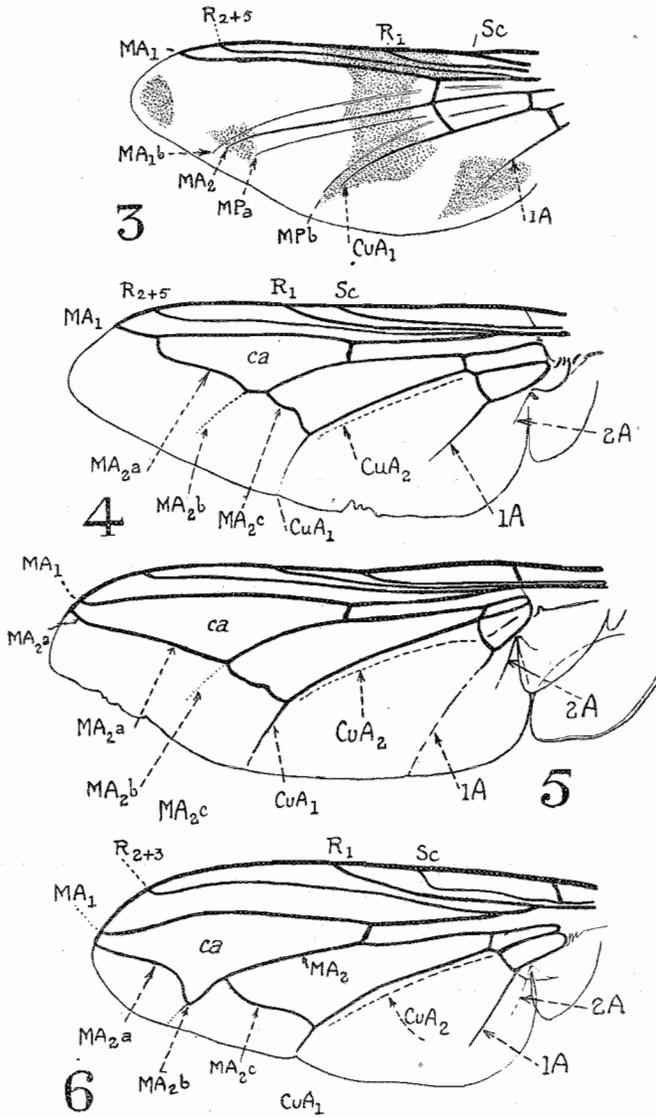


Fig. 3 à 6. — Ailes de Muscides. — 3, *Gasterophilus intestinalis* De Géer. — 4, *Estrus ovis* L. — 5, *Hypoderma Diana* Brauer. — 6, *Calliphora erythrocephala* Meigen.

- 3 — (2). Aile : cellule apicale ouverte ou fermée à l'extrémité de MA1 (fig. 5, *ca*).
- 4 — (5). Cuilleron thoracique très développé, beaucoup plus grand que le cuilleron alaire. Face sans canal médian. *HYPODERMATINÆ*.
- 5 — (4). Cuilleron thoracique médiocre ou légèrement plus développé que le cuilleron alaire. Face avec un canal médian plus ou moins développé. *[CALLIPHORINÆ*.
- 6 — (1). Hypopleure nu (exceptionnellement on peut observer des cils microscopiques). Nervure MA2 recourbée ou non sur MA1 mais ne formant pas d'angle aigu à la courbure (fig. 3, 14, 17, 21). Cuillerons petits.
- 7 — (8). Trompe nulle. *GASTEROPHILINÆ*.
- 8 — (7). Trompe bien développée (fig. 15, 23).
- 9 — (10). Trompe dure et cornée, luisante, non rétractile, saillante en avant au repos (fig. 15 et 16). *[STOMOXYDINÆ*.
- 10 — (9). Trompe molle et rétractile, non saillante en avant (fig. 23). *MUSCINÆ*.

ÆSTRINÆ

I. Genre *Æstrus* Linné.

1. *Æ. ovis* Linné. — SÉGUY, 1928 : p. 73. — Fig. 4, 10.
Trompe rudimentaire, globulaire ; palpes nuls. Antennes rapprochées à la base. Aile : transverses MA2 a et MA2 c obliques :

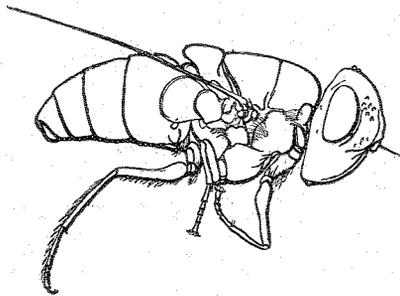


Fig. 10. — *Æstrus ovis* Linné.

cellule apicale longuement pédonculée (fig. 4). Sternites à pilosité fine, allongée. Abdomen d'un blanc ou d'un jaune soyeux, à reflets noirs, formant des taches irrégulières.

On peut trouver cette mouche sur les murailles, près des

bergeries, de juin à septembre. — La larve vit normalement dans les cavités nasales et les sinus frontaux des moutons (et des chèvres). La larve au premier âge a été signalée chez l'homme : elle peut provoquer une myiase oculaire.

HYPODERMATINÆ

II. Genre *Hypoderma* Latreille.

Yeux largement séparés. Thorax couvert d'une pilosité fine mélangée de cils noirs. Scutellum avec deux tubercules latéraux saillants.

Les Hypodermes sont des mouches à vol rapide qui vivent dans les endroits fréquentés par les ruminants. Les œufs sont déposés sur les poils des hôtes qui les avalent en se léchant ; l'éclosion a lieu dans le tube digestif.

Tableau des espèces

— Pattes noires. *H. bovis.*
— Pattes rousses ou brunes. *H. Diana.*

2. *H. bovis* Linné. — SÉGUY, 1928 : p. 85, 3.

Fontainebleau (POUJADE). Toute l'Europe, en été. La mouche est rare, la larve est très commune. — La larve âgée se rencontre dans les tumeurs cutanées du bœuf (VARRON). Chez l'homme, la larve au premier âge occasionne une myiase rampante.

3. *H. Diana* Brauer. — Fig. 5.

Vole de mai à septembre. La mouche est encore plus rare que la précédente. — La larve vit sous la peau des cerfs et des chevreuils.

CALLIPHORINÆ

Tableau des tribus

1 — (2). Abdomen : sternites I et II découverts.

Rhiniini.

2 — (1). Tous les sternites découverts.

3 — (4). Chète antennaire à villosités courte ou nu.

Œstrocalliphorini.

4 — (3). Chète antennaire à cils courts ou longs.

5 — (6). Plaque prosternale plus ou moins velue.

Eucalliphorini.

6 — (5). Plaque prosternale nue.

7 — (8). Aile : nervure MA2 non anguleuse (fig. 8). Chète antennaire à cils courts.

Sarcocalliphorini.

8 — (7). Aile : nervure MA2 très anguleuse (fig. 7 et 13)
Chète antennaire à cils longs.

Polleniini.

Cestrocalliphorini

Cephenomyiina

La forêt de Fontainebleau a seulement fourni un représentant du genre *Pharyngomyia* qui forme avec les espèces du genre *Cephenomyia* le groupe des *Cephenomyiina*. Mais on doit trouver dans la région le *Cephenomyia auribarbis* Meigen, qui est répandu dans toute l'Europe, et dont la larve produit une myiase cavitaire chez le *Cervus elaphus* Linné.

III. Genre *Pharyngomyia* Schiner

4. *P. picta* Meigen. — SÉGUY, 1928 : p. 105. — Fig. 9.

Corps à villosité courte et dressée. Tête rousse ; yeux assez petits, séparés ; trompe petite. Mésonotum d'un gris blanc avec

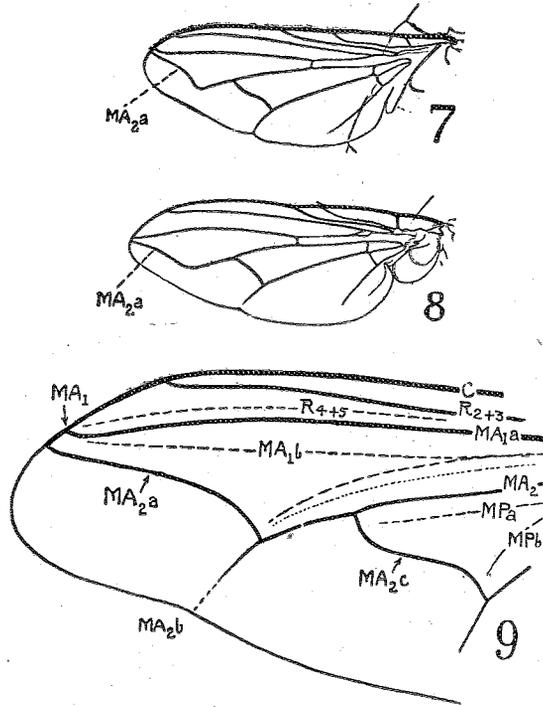


Fig. 7 à 9. — Ailes de Muscides. — 7, *Pollenia rudis* F. — 8, *Engy-zops Pecchiolii* R d i. — 9, *Pharyngomyia picta* Meigen.

une grosse tache antérieure médiane d'un noir velouté ; trois autres petites taches latérales de même couleur. Pleures argentés. Aile : nervure MA2 b prolongée au bord de l'aile (fig. 9).

Mouche anthophile, errante, assez rare. Fontainebleau (R. BENOIST). Répandu dans toute la France.

Abdomen d'un gris de plomb, à reflets soyeux, argentés ou bleus. — Long. 14-16 mm.

Forêt de Fontainebleau (R. BENOIST). — La larve se développe dans le pharynx des cervidés, surtout chez le *Cervus elaphus* L.

Sarcocalliphorini

IV. Genre *Engyzops* Rondani

5. *E. Pecchiolii* Rondani. — Fig. 8.

Bouche non saillante : tête arrondie ; palpes filiformes, noirs. Chète antennaire plumeux jusqu'à l'apex. Aile : nervure MA2 à coude arrondi (fig. 8). Corps noir, un peu brillant. Abdomen : tergites II et III avec des macrochètes discaux. — ♀ : larvipare.

Eucalliphorini

Adultes. — Corps à couleurs métalliques, bleues, vertes, cuivrées ou pourprées. Yeux rapprochés ou cohérents chez les mâles, plus ou moins largement séparés chez les femelles. Chète antennaire longuement plumeux. Ailé : cellule apicale plus ou moins largement ouverte à l'apex (fig. 6).

Larves. — Saprophages, carnivores, occasionnellement ou habituellement parasites ou hématophages.

Tableau des genres

- 1 — (10). 3 soies dorsocentrales postérieures.
- 2 — (3). Chète antennaire nu sur le tiers apical. Tête d'un jaune d'or sur les côtés. *Cynomyia*.
- 3 — (2). Chète antennaire plumeux jusqu'à l'extrémité. Tête sans teinte jaune d'or sur les côtés.
- 4 — (5). Thorax d'un vert doré métallique à reflets bleus ou cuivrés. Scutellum avec huit soies marginales au moins. *Lucilia*.
- 5 — (4). Thorax non vert ou bleu métallique ou le scutellum avec six soies marginales.
- 6 — (7). Aile : nervure MA1 avec une rangée de fortes soies à la base. *Protocalliphora*.
- 7 — (6). Nervure MA1 avec 1-5 soies à la base.
- 8 — (9). Nervure MA2 droite ou peu courbée à l'apex (fig. 11). *Onesia*.
- 9 — (8). Nervure MA2 fortement courbée à l'apex (fig. 6). *[Calliphora]*.
- 10 — (1). 4 soies dorsocentrales postérieures.

- 11 — (12). Mésonotum non aplati derrière la suture. [Compsomyia.
12 — (11). Mésonotum aplati derrière la suture.
13 — (14). Stigmate prothoracique brun ou noir. Mouches
d'un bleu violacé sombre. Protophormia.
14 — (13). Stigmate prothoracique de couleur jaune ou claire.
Mouches d'un vert sombre. Phormia.

V. Genre *Cynomyia* Robineau-Desvoidy

6. *C. mortuorum* Linné. — SÉGUY, 1928 : p. 123.

Tête noire en arrière, jaune d'or en avant, à macrochètes et cils noirs. Antennes rousses. Trompe noire : palpes jaunes à soies noires. Thorax d'un noir bleuâtre. Pattes noires. Ailes grises. Abdomen d'un beau bleu violet métallique ; appareil copulateur mâle très saillant, d'un noir brillant. — Long. 8-15 mm.

Avril-mai, sur les fleurs en ombelles, parfois sur les cadavres ou les matières animales en décomposition. — Larve sarco-phage.

VI. Genre *Onesia* Robineau-Desvoidy

Tableau des espèces

- 1 — (4). Cuilleron thoracique nu, blanc. Chète antennaire à cils longs. Abdomen bleu au fond, brillant.
2 — (3). Soie intraalaire antérieure réduite ou nulle. Palpes noirs ou d'un brun sombre. *O. cærulea*.
3 — (2). Soie intraalaire distincte, plus ou moins forte. Palpes grande partie jaunâtres. *O. gentilis*.
4 — (1). Cuilleron thoracique avec de petites soies brunes ou noires. Chète antennaire à cils plus courts, rapprochés de la base. Abdomen bleu ou teinté de verdâtre, parfois à reflets pourprés ou cuivrés.
5 — (6). Trois soies intraalaires postérieures. *O. sepulchralis*.
6 — (5). Deux soies intraalaires.
7 — (8). Tibia antérieur avec deux soies. *O. biseta*.
8 — (7). Tibia antérieur avec une soie. *O. amplexens*.

7. *O. amplexens* Pandellé. — SÉGUY, 1928 : p. 130, 2.

Tête noire, rousse sur la partie inférieure de la face. Palpes roux. Thorax noir avec un léger reflet métallique : mésonotum avec deux lignes longitudinales. Abdomen variant du bronzé au cuivreux, à pruinosité blanchâtre épaisse, formant des reflets soyeux. — Long. 4-9 mm.

Yonne : Saint-Sauveur (ROBINEAU-DESVOIDY). France méridionale, sur les fleurs, en avril-juin.

8. *O. biseta* Mueller.

Scutellum à reflets bleus. Cuillerons jaunis. Abdomen vert. Assez commun en mai-août, sur les fleurs.

9. *O. caerulea* Meigen.

Abdomen : tergites abdominaux II et III avec une pruinosité blanchâtre coupée par une délicate ligne médiane noire.

Commun de mars à octobre sur les fleurs et les feuillages. — La larve est parasite de mollusques (*Patula rotundata*, *Helicella virgata*).

10. *O. gentilis* (R.-D.) Verrall.

Tergites abdominaux à pruinosité peu distincte.

Avec le précédent, plus rare, également sur les herbes et sur les fleurs. — Larve habituellement parasite des *Helicella virgata*, des *Limax* ou des *Arion*.

11. *O. sepulchralis* Meigen. — Fig. 11.

Aile : première cellule postérieure ouverte à l'apex.

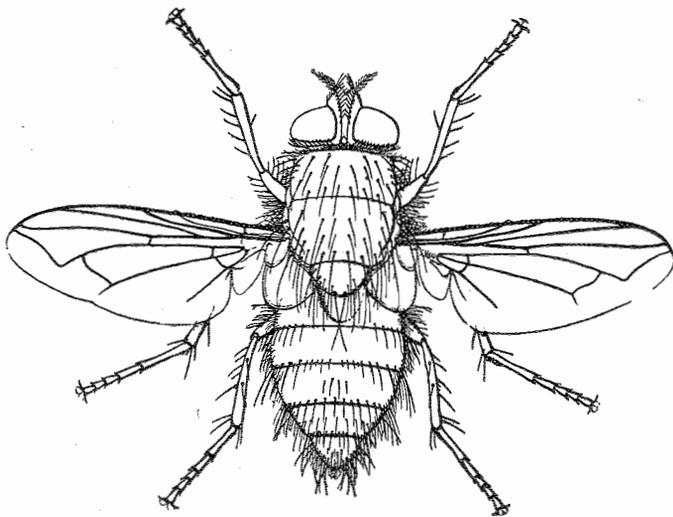


Fig. 11. — *Onesia sepulchralis* Meigen.

Très commun et répandu partout, floricole, accidentellement coprophage. Femelle larvipare. — La larve est occasionnellement parasite des lombricides : *Allobophora foetida*, *caliginosa* et *chlorotica*.

VII. Genre *Calliphora* Robineau-Desvoidy

Tableau des espèces

- Basicosta noire. Occiput et partie inférieure de la tête à villosité jaune. *C. vomitoria*.
— Basicosta jaune. Occiput et partie inférieure de la tête à villosité noire. *C. erythrocephala*.

12. *C. erythrocephala* Meigen. — Mouche à viande. — Fig. 6.

Tête noire à pruinosité grise sur l'occiput ; gènes rousses à poils noirs. Thorax noir à pruinosité d'un gris bleu. Ailes claires. Cuillerons brunis à bordure blanchâtre ou jaunâtre. Pattes noires. Abdomen épais, bleu, à pruinosité blanchâtre, formant des taches chatoyantes. — Long. 6-12 mm.

Très commun partout, surtout au voisinage de l'homme. Hiverne dans les maisons ou les lieux abrités du froid ; hiverne également sous la forme larvaire ou nymphale. Mouche ovipare, accidentellement et exceptionnellement vivipare. — Larve ubiquiste, saprophage, occasionnellement parasite.

13. *C. vomitoria* Linné.

Plus robuste et généralement de couleur plus sombre que le précédent, la pruinosité plus légère sur l'abdomen. — Long. 7-13,5 mm.

Moins commun que le *Calliphora erythrocephala*.

Anthophile. — Larve ubiquiste, surtout saprophage, occasionnellement parasite.

VIII. Genre *Compsomyia* Rondani

14. *C. albiceps* Wiedemann. — SÉGUY, 1928 : p. 141.

Face blanche. Abdomen bleu ou bleu vert, à reflets violets, cuivrés ou pourprés, marge postérieure des tergites avec une bordure nette d'un bleu noir profond.

Sur les ordures et sur les fleurs, de mai à octobre. — Larves saprophages, coprophages ou carnivores ; elles infestent très souvent les élevages d'asticots des pêcheurs (*Phormia regina*).

IX. Genre *Lucilia* Robineau-Desvoidy

Yeux à facettes antéro-internes plus larges chez les mâles. Pleures colorés comme le mésonotum. Aile : première section de la nervure MA1 avec des soies sur la moitié de sa longueur ou sur toute sa longueur. Pattes noires.

Mouches anthophiles, saprophages ou coprophages, communes dans les endroits ensoleillés. Larves saprophages, coprophages ou parasites.

Tableau des espèces

- 1 — (6). Trois soies acrosticales postérieures.
2 — (3). Basicosta noire. *L. silvarum.*
3 — (2). Basicosta jaune.
4 — (5). Tibias intermédiaires avec une soie antéro-externe.
[*L. pilosiventris, L. sericata.*
5 — (4). Tibias intermédiaires avec deux soies antéro-externes. *L. Richardsi.*
6 — (1). Deux soies acrosticales postérieures. Basicosta noire.
7 — (8). Abdomen : tergite II avec deux macrochètes dressés sur la marge. *L. bufonivora.*
8 — (7). Abdomen : tergite II sans macrochètes.
9 — (10). Ailes jaunies à la base. *L. ampullacea.*
10 — (9). Ailes claires. *L. Cæsar, L. illustris.*

15. *L. ampullacea* Villeneuve. — SÉGUY, 1928 : p. 148.

Très voisin du *Lucilia Cæsar*, en diffère chez le mâle par la bande médiane frontale nulle au moins en un point. Appareil copulateur petit, non saillant. La femelle se distingue mal de celle du *L. Cæsar*. — Long. 5-10 mm.

Assez commun par places dans les endroits humides, avril-août, sur la menthe, les feuillages, les ronces, etc. — Larve sarcophage.

16. *L. bufonivora* Moniez. — SÉGUY, 1928 : p. 150, 3.

Coloration d'un vert bleu parfois un peu doré, souvent le bord postérieur des tergites d'un bleu brillant. — Long. 6-8,5 mm.

Mouche errante, floricole, occasionnellement saprophage, exceptionnellement coprophage, parfois très commune en septembre dans les endroits humides ou marécageux, souvent avec le *Lucilia silvarum*. — Larve exclusivement parasite des batraciens : elle produit sur la tête une myiase grave, généralement mortelle. Elle a été trouvée sur les *Rana*, les *Bufo*, les *Alytes*, les *Bombinator*, les *Pelobates*, les *Salamandra*.

17. *L. Cæsar* Linné.

♂. Espace interoculaire étroit, bande médiane frontale parfois linéaire. Abdomen d'un vert brillant, sans pruinosité ; appareil copulateur globuleux ou saillant. La femelle peut être facilement confondue avec celle du *Lucilia ampullacea* ; cependant, chez le *L. Cæsar*, l'espace interoculaire paraît constamment plus large. — Long. 5-10 mm.

Très commun partout, d'avril à novembre, sur les objets exposés au soleil. Anthophile, occasionnellement coprophage,

ordinairement saprophage sur les matières animales. — Larve carnivore, saprophage ou omnivore, occasionnellement parasite. Hiverné à l'état larvaire.

18. *L. illustris* Meigen. — SÉGUY, 1928 : p. 153, 5.

♂. Espace interoculaire égal au $1/6^{\circ}$ de la largeur de l'œil. Orbites noires en haut, blanches en bas, soyeuses. Cuillerons brunis. — Long. 7-8,5 mm.

Beaucoup plus rare que les précédents. Juillet-septembre, sur les feuillages, les fleurs. — Larve saprophage, parfois dans les cadavres des petits animaux.

19. *L. pilosiventris* Schulze.

♂. Espace interoculaire subégal à la largeur de l'œil. Face couverte d'un enduit blanc. Cuillerons blancs. Abdomen : sternites III et IV à macrochètes et *longues* touffes de soies serrés en brosse et dressés en bas. — Long. 7-10,5 mm.

Rare partout et localisé. Septembre. Sur les fleurs.

20. *L. Richardsi* Collin. — SÉGUY, 1928 : p. 157, 8.

♂. Espace interoculaire légèrement moins large que chez l'espèce précédente. Sternites à soies moins longues et dispersées. — Long. 5-8 mm.

Se rencontre habituellement avec le *Lucilia sericata*. Plus commun au printemps, sur les herbes et les fleurs.

21. *L. sericata* Meigen. — Fig. 12.

Uniformément d'un vert obscur avec une délicate pruinosité argentée sur l'abdomen. Face et front jaunâtres, couverts d'un

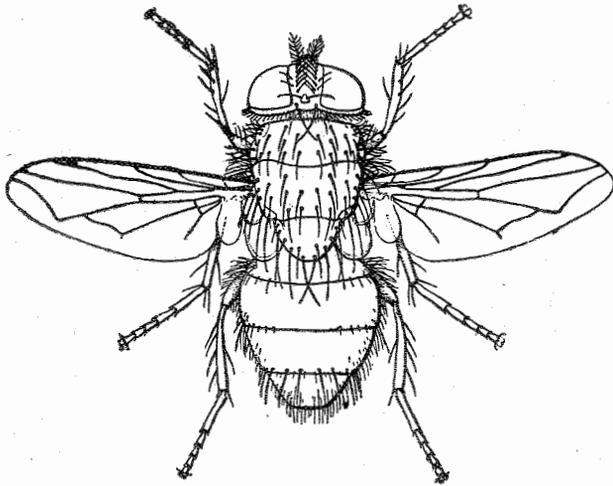


Fig. 12. — *Lucilia sericata* Meigen.

enduit d'un blanc d'argent. Palpes jaunes à soies noires. — Long. 7-10 mm.

Mouche anthophile, occasionnellement saprophage ou coprophage, très commune partout, pendant toute l'année. — Larve saprophage, coprophage, occasionnellement carnivore ou parasite. Elle infeste parfois les plaies de l'homme et des animaux et peut produire des myiases graves pouvant amener la mort.

22. *L. silvarum* Meigen.

Premier segment abdominal d'un bleu noir, les autres d'un vert brillant ou bleus sans pruinosité blanche, parfois le bord apical des tergites avec une belle teinte bleue ou violette plus foncée ; quelquefois la marge médio-postérieure du tergite II avec une paire de soies dressées. — Long. 7-9 mm.

Mouche errante, floricole, exceptionnellement saprophage, très exceptionnellement coprophage, plus commune dans les endroits humides ou marécageux. Avril-septembre. Toute l'Europe.

X. Genre *Protophormia* Townsend

23. *P. terre-novæ* R.-D. — SÉGUY, 1928 : p. 168, 2.

Stigmate prothoracique et antennes bruns ou noirs. Une paire de soies acrosticales bien développées. Corps d'un bleu violet sombre. Cuillerons brunis ou noircis. — Long. 8-11 mm.

Commun pendant presque toute l'année. Mars-novembre. — Larve dans les cadavres ou les matières animales en décomposition.

XI. Genre *Phormia* Robineau-Desvoidy

24. *P. regina* Meigen.

Stigmate prothoracique, palpes et la plus grande partie des antennes d'un jaune orange ou d'un brun rougeâtre. Corps d'un vert sombre. Cuillerons d'un blanc jaunâtre ou blancs à bordure jaune. — Long. 7-8 mm.

Mouche errante, commune de mars à novembre sur les murs, les feuillages, les ordures exposés au soleil, parfois dans les maisons où elle passe l'hiver. — Larve dans les cadavres abandonnés dans les lieux humides ou ombragés. C'est l'asticot des pêcheurs.

XII. Genre *Protocalliphora* Hough

25. *P. cærulea* R.-D. — SÉGUY, 1929 : p. 52, 32.

Aile : nervure MA1 avec une rangée de cils n'atteignant pas la moitié de la première section. ♂ : Thorax et abdomen d'un bleu sombre métallique. ♀ : thorax d'un vert bronzé avec trois bandes longitudinales sombres bien visibles à une certaine lumière. Abdomen d'un vert brillant. — Long. 8-11 mm.

Commun dans toute la vallée du Loing. — Les larves vivent dans les nids et sucent le sang des jeunes oiseaux : on les a observées chez les *Alauda*, *Anthus*, *Chelidon*, *Corvus*, *Emberiza*, *Fringilla*, *Luscinia*, *Miliaria*, *Motacilla*, *Muscicapa*, *Parus*, *Passer*, *Phœnicurus*, *Pratincola*, *Sylvia*.

Polleniini

XIII. Genre *Pollenia* Robineau-Desvoidy

Epistome peu saillant. Antennes courtes n'atteignant que le milieu de la face. Ailes vitreuses. Pattes faibles. Mouches de couleur grise à thorax souvent couvert de longs poils jaunes. Abdomen à taches chatoyantes ou soyeuses. Diptères saprophages, floricoles, occasionnellement coprophages, se réunissant parfois en masses considérables dans les maisons pour hiberner. — Larves connues parasites des lombricides.

Tableau des espèces

- 1 — (2). Abdomen roux en entier. Pattes rousses, sauf les tarses. *P. bicolor.*
- 2 — (1). Abdomen noir au fond. Pattes noires.
- 3 — (6). Abdomen d'un noir luisant.
- 4 — (5). Mésonotum presque nu, brillant. Aile : première cellule postérieure fermée, à pétiole court (fig. 13). *P. atramentaria.*
- 5 — (4). Mésonotum avec une pilosité plus ou moins épaisse, jaune ou d'un gris jaunâtre. Première cellule postérieure ouverte. *P. vespillo.*
- 6 — (3). Abdomen d'un noir mat, couvert d'une pruinosité épaisse et distincte à reflets chatoyants.
- 7 — (8). Aile : première cellule postérieure fermée. Deux paires de soies acrosticales postérieures. [*P. varia.*]
- 8 — (7). Aile : première cellule postérieure ouverte (fig. 7). Trois paires d'acrosticales postérieures.
- 9 — (10). Antennes courtes. *P. vagabunda.*
- 10 — (9). Antennes longues.
- 11 — (12). Palpes jaunes. *P. bisulca.*
- 12 — (11). Palpes noirs ou bruns.
- 13 — (14). Basicosta et stigmate métathoracique noirs. [*P. intermedia.*]
- 14 — (13). Basicosta et stigmate métathoracique roux. *P. rudis.*

26. *P. atramentaria* Meigen. — Fig. 13.

Répandu dans toute la vallée du Loing, sur les fleurs, les feuillages, etc. Assez rare.

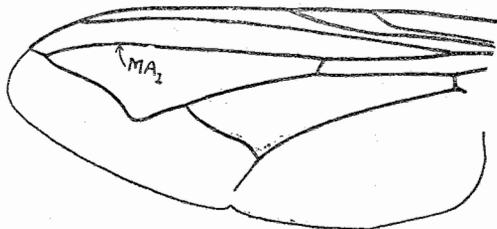


Fig. 13. — Aile du *Pollenia atramentaria* Meigen

27. *P. bicolor* R.-D.

Commun au printemps, dans les environs de Paris, sur les *Heracleum* fleuris. France méridionale.

28. *bisulca* Pandellé. — *Pollenia rudis* auct.

Epistome avec un bourrelet antennaire épais, aplani sur sa face antérieure. Palpes d'un roux clair. — Long. 8-10 mm.

Mai-juin et septembre. Avec le *Pollenia rudis*.

29. *P. intermedia* Macquart. — SÉGUY, 1928 : p. 175, 7.

Parfois confondu avec le *Pollenia vespillo* Fabricius. Abdomen noir, presque sans pruinosité. Stigmate métathoracique noir. Cuillerons blanchâtres. Ailes jaunies à la base. — Long. 7-11 mm.

Fontainebleau (POUJADE), Bois-le-Roi (R. BENOIST). Mars-septembre.

30. *P. rudis* Fabricius. — SÉGUY, 1928 : p. 176, 9. — Fig. 7.

Tête grise. Antennes rousses ou brunes. Trompe noire : palpes noirs ou brunis. Thorax noir couvert d'un duvet jaune à reflets cendrés. Pattes noires. Ailes claires. Cuillerons blancs. Abdomen d'un noir verdâtre au fond, couvert d'une pruinosité pâle, formant des taches chatoyantes. — Long. 7-9 mm.

Mouche errante, très commune partout, mars-novembre : au printemps, sur le tronc des arbres et à terre, au soleil ; l'hiver sous les écorces, parfois en quantités immenses dans les maisons. — Larve occasionnellement parasite d'un lombric : *Allobophora chlorotica*.

31. *P. vagabunda* Meigen.

Abdomen à reflets d'un bleu verdâtre. Mésonotum à trois lignes noires. — Long. 7-11 mm.

Assez commun, plus fréquent aux premiers jours de printemps et en automne.

32. *P. varia* Meigen.

Toute la France, çà et là, avec le *Pollenia rudis*, plus rare.

33. *P. vespillo* Fabricius.

Comme le *Pollenia rudis* interoculaire égal au $1/10^e$ de la largeur de l'œil. Orbites contiguës, noirâtres. Thorax couvert d'un duvet jaune plus léger. Abdomen d'un noir brillant, très légèrement verdâtre, sans taches changeantes. — Long. 7-9 mm.

Mai-novembre. Pollénie la plus commune avec le *Pollenia rudis*. On les rencontre ensemble sur les fleurs, les feuillages, le tronc des arbres, au printemps, au sileil.

Rhiniini

XIV. Genre *Stomorphina* Rondani

34. *S. lunata* Fabricius. — SÉGUY, 1928 : p. 189. — Fig. 14.

Yeux avec 4 ou 6 bandes transverses pourprées. Mésonotum avec trois lignes noires complètes, pleures avec une longue pilosité grise ou jaune. Abdomen ovale, d'un noir verdâtre, à grandes taches grises sur les côtés des segments, les taches des

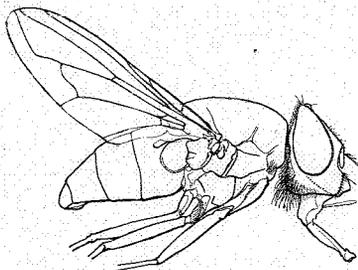


Fig. 14. — *Stomorphina lunata* Fabricius.

tergites III et IV rousses. Pores sétigères, auréolés de noir. — Long. 3,5-7 mm.

Xérophile, parfois sur les fleurs. Assez commun dans la vallée du Loing. Dans les régions méditerranéennes les *Stomorphina* accompagnent les vols de sauterelles dans leurs migrations. — Les larves vivent aux dépens des œufs des *Dociostaurus* et des *Schistocerca* : dans certaines conditions elles peuvent détruire la totalité de la ponte des sauterelles.

STOMOXYDINÆ

Tableau des genres

- 1 — (2). Palpes plus courts que la trompe. *Stomoxys*.
2 — (1). Palpes aussi longs que la partie apicale de la trompe.
3 — (4). Chète antennaire cilié des deux côtés. *Hæmatobia*.
4 — (3). Chète antennaire cilié seulement sur la face supérieure. *Lyperosia*.

XV. Genre *Stomoxys* Geoffroy

35. *S. calcitrans* Linné. — SÉGUY, 1923 : p. 342. — Fig. 15.

C'est un diptère de la grandeur de la mouche domestique, à peu près de même coloration. On le reconnaîtra, immédiatement, lorsqu'il est posé, à son rostre saillant, dirigé en avant.

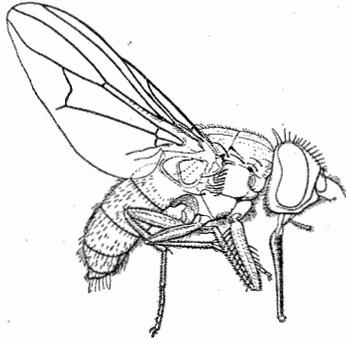


Fig. 15. — *Stomoxys calcitrans* Linné.

Très commun, de juillet à octobre, sur les murs au soleil. Le stomoxe rentre dans les maisons en octobre et novembre : on le trouve sur les vitres. C'est à cette espèce qu'il faut attribuer la plupart des accidents imputés aux mouches piquantes. Depuis longtemps cette mouche est accusée de transmettre le charbon ; elle peut également transmettre plusieurs espèces de trypanosomes, streptocoques, etc. Le *Stomoxys calcitrans* est encore l'hôte intermédiaire des filaires du cheval et du bœuf. Il se pose de préférence sur les pattes des animaux qu'il pique, il se jette aussi sur l'homme qu'il attaque également aux jambes près des chevilles. La piqûre est douloureuse, mais ne laisse qu'une petite rougeur si la trompe n'est pas infectée. Les larves, coprophages ou polyphages, vivent uniquement dans les fumiers et les excréments des chevaux ; il est de toute nécessité d'éloigner le plus possible les fumiers des maisons ; il faut les établir suivant le procédé préconisé par R. BLANCHARD ou les faire exploiter par les gallinacés comme l'a montré M. ROUBAUD.

XVI. Genre *Hæmatobia* Lepelletier et Serville

36. *H. stimulans* Meigen. — SÉGUY, 1923 : p. 344.

Trompe comme chez les *Stomoxys*. Palpes aussi longs que la trompe, élargis à l'apex. Face saillante. Ailes longues et larges, légèrement arrondies à l'extrémité ; cellule apicale largement ouverte à l'apex. Femelle avec les pattes rousses. — Long. 5,5-7 mm.

Toute la région de la vallée du Loing, de juin à octobre, dans les herbes, moins commun que le précédent, pique avec plus d'acharnement surtout les animaux qui vivent dans les prairies placées au bord des rivières ou dans les prés maécageux.

XVII. Genre *Lyperosia* Rondani

37. *L. irritans* Linné. — SÉGUY, 1923 : p. 345. — Fig. 16.

Palpes longs et dilatés appliqués sur la trompe. Tibias postérieurs avec une longue soie préapicale ; articles des tarses posté-

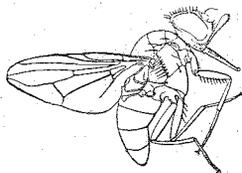


Fig. 16. — *Lyperosia irritans* Linné.

rieurs dilatés en triangle et dentés en scie, base des articles avec une petite soie dressée. — Long. 3,5-4,5 mm.

Deux exemplaires capturés en août à Fontainebleau. Cette petite mouche ne quitte pas le corps de son hôte, ordinairement le bœuf, et tend à se comporter comme les hippobosques. — La larve se développe dans les excréments frais des bovidés.

MUSCINÆ

Tableau des genres

- 1 — (14). Nervure MA2 légèrement courbée sur la nervure MA1.
- 2 — (11). Tibias intermédiaires sans soie interne.
- 3 — (6). Yeux à villosité épaisse.
- 4 — (5). Nervure MA2 légèrement courbée (fig. 23).
[*Myiospila*.]
- 5 — (4). Nervure MA2 plus fortement courbée (fig. 22).
[*Graphomyia*.]
- 6 — (3). Yeux nus.

- 7 — (8). Base des ailes d'un jaune vif. *Mesembrina*.
8 — (7). Base des ailes décolorée.
9 — (10). Scutellum rougeâtre à l'apex. *Muscina*.
10 — (9). Scutellum unicolore *Morellia*.
11 — (2). Tibias intermédiaires avec une forte soie interne.
12 — (13). Yeux velus. *Dasyphora*.
13 — (12). Yeux nus. *Pyrellia*.
14 — (1). Nervure MA2 brusquement courbée sur la nervure MA1 (fig. 17).
15 — (16). Thorax et abdomen verts. *Cryptolucilia*.
16 — (15). Thorax et abdomen gris, noir ou brun. *Musca*.

XVIII. Genre *Musca* Linné

Les adultes se jettent sur l'homme et les animaux pour sucer la sueur ou la sanie des plaies. Ils s'emparent aussi dans les maisons de tout ce qui peut leur servir d'aliment. Les larves sont saprophages, coprophages, occasionnellement carnivores ou parasites.

Tableau des espèces

- 1 — (2). Yeux velus. *M. vitripennis*.
2 — (1). Yeux nus.
3 — (4). Yeux largement séparés. *M. domestica*.
4 — (3). Yeux cohérents.
5 — (6). Thorax presque entièrement d'un noir brillant. [*M. tempestita*.
6 — (5). Thorax d'un noir mat couvert d'une villosité grise, coupée sur le mésonotum par des lignes longitudinales noires. *M. corvina*.

38. *M. corvina* Fabricius.

Très commun partout. Le mâle seul rentre occasionnellement dans les maisons. — La larve vit dans les excréments, surtout dans ceux des ruminants : elle préfère les lieux humides.

39. *M. domestica* Linné — SÉGUY, 1923 : p. 326, 2. — Fig. 17.

Espèce cosmopolite très commune partout. Domestique pendant toute l'année en compagnie des *Fannia scalaris* et *canicularis*, et occasionnellement du *Muscina stabulans*. — La larve peut être à la fois ou successivement saprophage, coprophage ou carnivore. Elle peut être parasite accidentel des insectes ou des mollusques ; elle peut également produire des myiases sur

les plaies ou des myiases intestinales sur l'homme et les animaux domestiques.

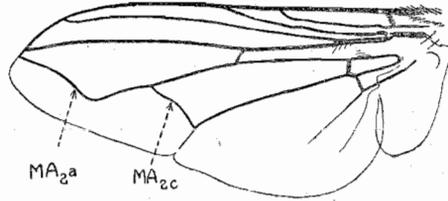


Fig. 17. — Aile du *Musca domestica* Linné.

40. *M. tempestiva* Fallén.

Assez commun, en été, sur les fleurs et les feuillages ; également sur les ruminants, avec le *M. corvina*, dont ils sucent la sueur. — La larve a été trouvée dans le crottin de cheval.

41. *M. vitripennis* Meigen. — SÉGUY, 1923 : p. 358, 4.

Assez commun ; avec le précédent. Dans le midi de la France, sur les bœufs.

XIX. Genre *Dasyphora* Robineau-Desvoidy

Yeux velus, ceux des femelles aussi hérissés que ceux des mâles. Corps couvert d'une pruinosité grise bien apparente. Abdomen court, un peu aplati, brillant, parfois de couleur métallique avec des taches chatoyantes. — Mouches vivipares, les larves se développent dans les matières animales ou végétales en décomposition.

Tableau des espèces

- 1 — (2). Soies acrosticales présuturales fortes *D. saltuum*.
- 2 — (1). Pas d'acrosticales présuturales.
- 3 — (4). Abdomen unicolore d'un vert brillant. *D. cyanella*.
- 4 — (3). Abdomen d'un bleu terne ou brillant à reflets gris bien apparents coupés de lignes obscures changeantes. *D. pratorum*.

42. *D. cyanella* Meigen. — SÉGUY, 1923 : p. 362, 1.

Corps variant du bleu au vert et du doré au cuivreux, à pruinosité grise réduite à trois taches sur la marge antérieure du thorax et sur le cinquième tergite.

Assez commun de mars à septembre, dans les endroits découverts, humides, sur les fleurs ou les herbes.

43. *D. pratorum* Meigen. — SÉGUY, 1923 : p. 363, 2.

Commun de mars à novembre : sur les fleurs ou les excréments des ruminants.

44. *D. saltuum* Rondani.

Commun de février à octobre : sur les feuillages, les haies, les fleurs.

XX. Genre *Cryptolucilia* Brauer et Berg.

Mouches à teintes métalliques, vertes, dorées, bleues ou violettes. Diptères saprophages ou anthophiles. — Larves coprophages.

Tableau des espèces

= Une paire de fortes soies acrosticales antérieures ; trois soies dorsocentrales postérieures. *C. caesarion.*

= Pas d'acrosticales antérieures ; quatre soies dorsocentrales postérieures. *C. cornicina.*

45. *C. caesarion* Meigen.

Assez rare. Fontainebleau (R. BENOIST). Répandu dans toute la France.

46. *C. cornicina* Fabricius. — Fig. 18.

Très commun partout. Mai-septembre. Anthophile, copro-

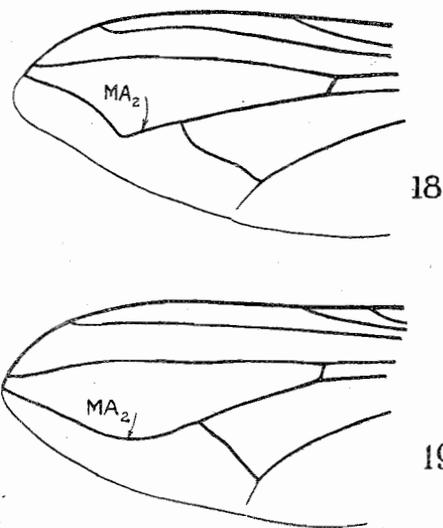


Fig. 18. — Aile du *Cryptolucilia cornicina* Fabricius.

Fig. 19. — Aile du *Pyrellia cadaverina* Linné.

phage ou saprophage. — La larve, d'un bleu brillant, se développe dans les excréments des bêtes à cornes.

XXI. Genre *Pyrellia* Robineau-Desvoidy

Mouches colorées comme les *Cryptolucilia*. Yeux nus ; bouche légèrement saillante. Soies acrosticales nulles. 2 + 4 soies dorso-centrales. Coprophages ou saprophages, occasionnellement anthophiles. Les larves se développent dans les cadavres, les excréments ou les matières animales en décomposition.

Tableau des espèces

- 1 — (2). Pérित्रème du stigmate prothoracique blanc ou très légèrement roux. *P. serena*.
2. — (1). Pérित्रème du stigmate prothoracique noir ou d'un brun roux.
- 3 — (4). Corps d'un vert brillant sans taches blanches antérieures nettes. *P. cadaverina*.
- 4 — (3). Corps d'un bleu vert foncé, marge antérieure du thorax avec trois taches blanches effacées en arrière. *P. cyanicolor*.

47. *P. cadaverina* Linné. — Fig. 19.

Commun partout, d'avril à novembre, sur les fleurs et les matières animales en putréfaction où se développe la larve.

48. *P. cyanicolor* Zetterstedt.

Avec le *Pyrellia cadaverina*, plus rare.

49. *P. serena* Meigen.

Toute la France, mai-septembre, sur les fleurs et les feuillages.

XXII. Genre *Mesembrina* Meigen

50. *M. meridiana* Linné. — SÉGUY, 1923 : p. 365.

D'un noir profond, brillant. Abdomen ovalaire, un peu aplati, nu. Ailes d'un jaune vif à la base. Tibias postérieurs courbés et velus. — Long. 9-12 mm.

Très commun partout, de juin à septembre, sur les fleurs. La femelle se trouve fréquemment sur les excréments des ruminants où s'effectue la ponte. — Larve coprophage.

XXIII. Genre *Morellia* Robineau-Desvoidy

Thorax d'un noir bleu : mésonotum à quatre bandes pâles. Pattes fortes ; tibias postérieurs distinctement courbés comme chez les *Graphomyia*, à villosité longue et dense sur les côtés.

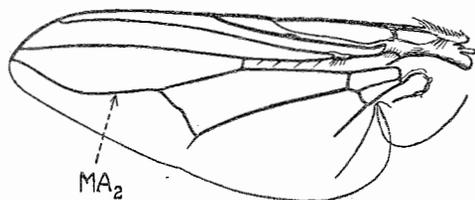


Fig. 20. — Aile de *Morellia*.

Abdomen à taches de pruinosité soyeuse. Larves coprophages et carnivores.

Tableau des espèces

- 1 — (2). Tibias postérieurs courbés, protarse postérieur couvert de soies internes parfois réunies en pinceau.
M. ænescens.
- 2 — (1). Tibias postérieurs droits, protarses sans soies internes.
- 3 — (1). Tibias antérieurs avec de longues soies délicates internes et externes, et une forte soie médiane.
[*M. hortorum.*
- 4 — (3). Tibias antérieurs non velus ou couverts de soies.
[*M. simplex.*

51. *M. ænescens* R.-D.

Sur les fleurs, de mai à septembre. Répandu dans toute l'Europe.

52. *M. hortorum* Fallén. — SÉGUY, 1923 : p. 349.

Commun de mai à octobre, sur les fleurs, les feuillages, surtout sur les ombellifères. — BOUCHÉ a trouvé les larves de cette mouche dans la bouse de vache.

53. *M. simplex* Loew

Très commun partout, d'avril à septembre. Répandu dans toute l'Europe.

XXIV. Genre *Graphomyia* Robineau-Desvoidy

54. *G. maculata* Scopoli. — SÉGUY, 1923 : p. 350. — Fig. 21.

♀. Mésonotum à six bandes noires, bien visibles sur le fond d'un gris d'argent ; scutellum avec trois taches noires. Abdomen avec une tache noire allongée à la base de chaque tergite, d'autres taches latérales pareilles. — ♂. Scutellum roux à l'apex.

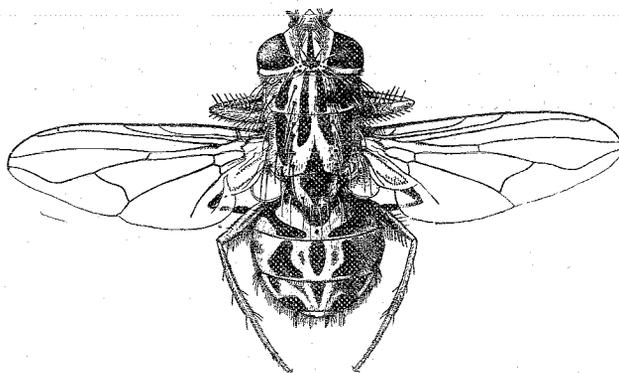


Fig. 21. — *Graphomyia maculata* Scopoli.

Abdomen en grande partie roux ; parfois le fond entièrement noir. Cette dernière coloration est celle de la forme désignée sous le nom de *Graphomyia media* par ROBINEAU-DESVOIDY.

Très commun partout, de mai à novembre, sur les fleurs en ombelles. — La larve est carnivore : elle se développe dans la boue liquide où pourrissent des débris végétaux.

XXV. Genre *Muscina* Robineau-Desvoidy

Bouche peu saillante. Scutellum plus ou moins aplati, rougeâtre à l'apex, à soies sensorielles bien développées. Pattes fortes. Abdomen unicolore ou avec des taches soyeuses ou changeantes. Mouches errantes, floricoles. saprophages ou coprophages, provenant de larves qui se développent habituellement

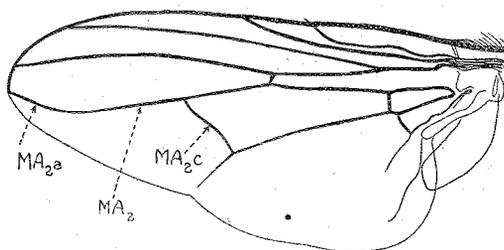


Fig. 22. — Aile de *Muscina stabulans* Fallén.

dans les matières végétales en décomposition ou occasionnellement dans les matières animales en putréfaction : elles deviennent carnivores avec l'âge.

Tableau des espèces

- 1 — (2). Tibias jaunes. *M. stabulans.*
2 — (1). Tibias noirs.
3 — (4). Palpes noirs. Nervure MA2 légèrement courbée.

[*M. assimilis.*

- 4 — (3). Palpes jaunes. Nervure MA2 brusquement courbée.

- 5 — (6). Abdomen d'un brun rougeâtre sur les côtés.

[*M. pascuorum.*

- 6 — (5). Abdomen sans teinte rouge latéralement.

[*M. pabulorum.*

55. *M. assimilis* Fallén. — SÉGUY, 1923 : p. 352, 1.

Assez commun partout d'avril à novembre. Répandu dans toute la France. La larve est parfois commune dans les champignons pourris. On la rencontre également dans les cadavres d'insectes et d'escargots.

56. *M. pabulorum* Fallén.

Commun de mars à novembre, au printemps sur les troncs des arbres et à terre. — La larve, comme celle du *Muscina stabulans* est à la fois saprophage et carnivore. Elle serait parasite du *Bombus agrorum* (Veroeff). RATZBURG l'a obtenue de l'élevage des *Bombyx pini* et *monacha*. M. le pr. KEILIN a également obtenu cette espèce des larves du *Sciara militaris*.

57. *M. pascuorum* Meigen. — SÉGUY, 1923 : p. 353, 3.

Peu commun, par places, de mai à novembre, sur le tronc des arbres et le long des haies. — La larve a été obtenue de champignons pourris.

58. *M. stabulans* Fallén. — SÉGUY, 1923 : p. 354, 4. — Fig. 22.

Très commun partout pendant toute l'année, surtout dans les lieux où sont déposés des débris végétaux ou des résidus de matières alimentaires. Cette mouche pénètre dans les habitations pour pondre ou pour hiverner. Légèrement plus grosse que la mouche domestique, elle s'en distingue par le scutellum rougeâtre à l'extrémité et par la courbure de la nervure MA2 (fig. 17 et 22). — La larve est omnivore, habituellement saprophage, elle peut devenir coprophage ou carnivore. Elle peut même provoquer des myiases externes ou intestinales. La larve du *Muscina stabulans* a été signalée comme parasite de quelques larves d'insectes.

XXVI. Genre *Myiospila* Rondani

59. *M. meditabunda* Fabricius. — SÉGUY, 1923 : p. 346. — Fig. 23.

Corps noir revêtu d'une pruinosité grise assez épaisse. Yeux écartés chez le mâle. Antennes et palpes brunis. Mésonotum avec trois lignes blanchâtres. Cuillerons brunis. Ailes un peu

enfumées à la marge antérieure et à la base ; nervure MA1 avec trois ou quatre chétules sur le renflement basal. Pattes brunes, griffes et pelotes bien développées, surtout aux pattes antérieures. Abdomen avec quatre taches tergaux bien séparées et apparentes, d'un noir profond ; ces taches plus ou moins apparentes chez les femelles. — Long. 5-9 mm.

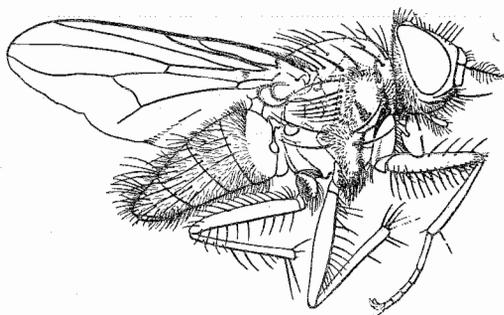


Fig. 23. — *Myospila meditabunda* Fabricius.

Très commun partout. — La larve se développe dans les excréments ou les matières organiques en décomposition. D'abord coprophage, elle devient carnivore avec l'âge. Cette larve, comme celles des *Muscina*, tisse un cocon de soie qui enveloppera la coque nymphale.

GASTEROPHILINÆ

XXVII. Genre *Gasterophilus* Leach

60. *G. intestinalis* De Géer. — SÉGUY, 1928 : p. 65, 5. — Fig. 3.

Trompe nulle. Pas de soies hypopleurales et sternopleurales. Cuillerons peu développés, subégaux. Ailes fortes, nervure costale épaisse, courte ; nervure anale longue, étendue au bord de l'aile, nervure MA2 non coudée.

Commun partout. Les Gasterophiles sont surtout fréquents en été, pendant les journées chaudes et ensoleillées, auprès des chevaux, des ânes et des mulets. Les femelles pondeuses provoquent une frayeur particulière chez les animaux pouvant provoquer des accidents. — Les larves vivent normalement chez les Equidés, au troisième âge elles sont souvent attachées aux parois de l'estomac.

Paris, Laboratoire d'Entomologie
du Muséum National d'Histoire naturelle,
le 31-VII-29.

Index bibliographique

- BLANCHARD (R.), 1912. — La lutte contre les mouches. — *Ligue sanitaire française*, n° 1 (Paris).
- ROUBAUD (E.), 1921. — La fermentation du tas de fumier au service de la basse-cour dans la lutte contre les mouches. *Bulletin du Muséum*, [1921], p. 48-52.
- SÉGUY (E.), 1923. — Faune de France, VI, Diptères Anthomyides. Paris, Paul Lechevalier.
- Id., 1928. — Etudes sur les mouches parasites. I. Conopides, Œstrides et Calliphorines de l'Europe occidentale. Encyclopédie entomologique, tome IX. Paris, Paul Lechevalier.
- Id., 1929. — Etude sur les Diptères à larves commensales ou parasites des oiseaux de l'Europe occidentale. *Encycl. Entomol., Diptera*, t. V, fasc. 2.
- SURCOUF (J.), 1921. — Notes sur la biologie du *Stomoxys calcitrans*; *Bulletin du Muséum*, [1921], p. 67 et 183.
-

Quelques Lichens de la Forêt de Fontainebleau

par Henry FLON

La présente note résume une partie de mes excursions lichénologiques en Forêt de Fontainebleau. Avec intention, j'ai reproduit l'indication de certaines stations publiées antérieurement, mais dont la présence paraissait inconnue : en effet, le seul document récent ayant trait à la flore lichénique de Fontainebleau date de 1911 (1), il m'a donc semblé intéressant de noter au passage la persistance des espèces.

Usnea barbata L., var. *hirta* L. Sur les parois des grès ombragés : Mt Aigu ; Gd Mont Chauvet ; Long Boyau. Dans les mêmes stations sur *Pinus silvestris*.

Cladonia silvatica A c h. Ce *Cladonia* constitue presque à lui seul la strate lichénique de la Callunaie.

Cladonia furcata A c h. Très commun dans le Corynephorum de la forêt.

Cladonia uncialis A c h. Sur les rochers de grès et à terre : Rocher des Demoiselles ; Franchard ; Rocher des Hautes-Plaines.

Cladonia squamosa D e l. Sur les rochers de grès ombragés : Gorges du Houx ; Grand Mont Chauvet.

Cladonia delicata F e k. Très abondant sur un vieux tronc pourri, au Sentier des Artistes (Grand Mont Chauvet) ; base d'un vieux chêne : Gros-Fouteau (près route Louis-Philippe).

Cladonia gracilis L. Dans la Callunaie à Franchard ; sur les grès du Grand Mont Chauvet.

Cladonia pyxidata A c h. Sur les tuiles d'un vieux mur à Fontainebleau.

— var. *chlorophaea*. Talus calcaire : chemin du Mont Pierreux.

Cladonia fimbriata F r., var. *prolifera* (R e t z) M a s s. Talus siliceux au Grand-Parquet.

— var. *subulata* (L.) W a i n i o. Corynephorum du Grand-Parquet.

Cladonia verticillata K o e r b. Dans la Callunaie à Franchard.

Cladonia papillaria E h r h. Platières de grès près la Mare aux Pigeons ; dans la même station à la Haute-Borne.

(1) Cf. D^r BOULY DE LESDAIN. — Quelques Lichens de la Forêt de Fontainebleau ; *Bull. Soc. bot. France*, LVIII, [1911].

Cladonia macilenta Koerb. Rochers de grès : Grand Mont Chauvet ; Rocher des Demoiselles.

Cladonia digitata Hoffm. Parois ombragées des grès : Rocher des Demoiselles.

— s. f. *prolifera* Ach. Vieille souche de *Pinus sylvestris* près la Mare d'Episy.

Cladonia bacillaris Nyl., f. *prolifera*. Sur grès : Gorges de Franchard ; Haute-Borne.

Cladonia endiviaefolia Dicks. Sur la terre calcaire : Mail Henri IV ; Mont Merle ; Cuvier Châtillon.

Cladonia alcicornis Fek. Commun dans le Corynephoretum du Grand-Parquet.

Evernia furfuracea Ach. Sur *Betula alba* : Franchard et Route Léonard de Vinci. Sur grès à Franchard. (Dans cette dernière station, les laciniures du thalle sont très étroites).

Evernia prunastri Ach. Très commun sur différentes essences.

Romalina calicaris E. Fr., var. *fraxinea* L. Sur un chêne au Grand-Parquet.

— var. *fastigiata* Pers. Commun sur certains chênes du Grand-Parquet.

Cetraria aculeata Ach. Dans le Corynephoretum et la Callunaie ; Grand-Parquet ; Franchard.

Platysma glaucum L. Sur les grès : Grand Mont Chauvet ; Gorges du Houx ; Mont Aigu.

Cyrophora polyrhiza Stenk. Sur les grès : Franchard ; Grand Mont Chauvet ; Bois Rond (platières) ; Canche Guillemette ; Canche aux Lièvres.

Cyrophora glabra Ach. Rochers de grès : Gorges du Houx ; Grand Mont Chauvet.

Cyrophora hirsuta Floot. Rochers de grès : Gorges du Houx, près Franchard.

Peltigera horizontalis Ach. Rochers de grès ombragés : Grand Mont Chauvet.

Peltigera polydactyla Ach. Talus : Route Ronde, près Franchard.

Solorina saecata Ach. Ce lichen se maintient et s'étend sur le talus de la route de Fontainebleau à Franchard.

Lobarina scrobiculata Scop. Sur les grès ombragés : Grand Mont Chauvet.

Stictina sylvatica Nyl. Ce très rare lichen végète sur les parois humides des grès au Grand Mont Chauvet. — NYLANDER (1)

(1) Cf NYLANDER (W) ; Les Lichens des environs de Paris, 1896.

l'indiquait déjà sans station précise : « Fontainebleau, *super saxa muscosa* ».

Parmelia prolixa A c h. Rochers de grès : Gorges du Houx ; Franchard.

Parmelia physodes A c h. Commun sur divers substrata (écorces, grès, etc.).

Parmelia pertusa S c h œ r. Rochers de grès : Grand Mont Chauvet.

Parmelia omphalodes A c h. Commun sur les grès de la forêt.

— var. *panniformis* S c h œ r. Rochers de grès ensoleillés : Grand Mont Chauvet ; Rocher des Hautes Plaines ; Canche aux Lièvres.

Parmelia saxatilis A c h. Commun sur les grès.

Parmelia acetabulum D u b. Sur les arbres voisins des habitations : Carrefour de la Fourche sur *Aesculus Hippocastanum*.

Parmelia caperata A c h. Ce lichen est avec *Umbilicaria pustulata* un des plus communs de Fontainebleau. NYLANDER l'a récolté dans cette localité (Herb. Muséum).

Parmelia conspersa A c h. Sur grès : Mail Henri-IV.

Anaptychia ciliaris A c h. Sur *Aesculus Hippocastanum* : Carrefour de la Fourche.

Candelaria concolor A r n. Très abon lant sur les rhytidomes des Platanes : Boulevard Circulaire ; Boulevard Magenta ; Avenue du Chemin-de-Fer.

Physcia stellaris A c h. Sur *Aesculus Hippocastanum* : Carrefour de la Fourche.

Crocynia lanuginosa (A c h.) H u e = *Amphiloma lanuginosum* D. C. Commun sur les grès ombragés : Gorges du Houx ; Grand Mont Chauvet ; Mont Aigu.

Squamaria crassa D. C. Terre calcaire : Mail Henri-IV ; Cuvier Chatillon.

Placodium callopismum A c h. Sur un mur près la Ferme de Champ (Saint-Martin-en-Bière).

Caloplaca ferruginea E. F r. f. *festiva* A c h. Sur grès : Gorges du Houx.

Haematomma coccineum K œ r b. Sur grès : Mont Ussy ; Grand Mont Chauvet ; Arbonne.

Lecanora albella A c h. Sur chêne : Mont Aigu.

Lecanora rugosa (P e r s) N y l. f. *cretacea* M a l b r. Sur un chêne : Mont Fessas.

Lecanora atra A c h. Sur grès : Franchard. Mur exposé au midi : Saint-Martin-en-Bière.

Urceolaria scruposa A c h. var. *arenaria* S c h œ r. Sur grès à ras de terre : Route Léonard-de-Vinci.

— var. *briophila* A c h. Mur du Grand Parquet (Route d'Orléans).

Pertusaria dealbata N y l. = *P. corallina* T h. Fr. Sur grès : Mont Aigu ; Gorges du Houx.

Thelotrema lepadinum A c h. Sur un chêne : Futaie du Chêne Brûlé (Franchard).

Psora decipiens A c h. Terre calcaire : Mur du Grand Parquet ; Mail Henri-IV.

Thallœdema vesiculare (A c h.) M a s s. = *Toninia vesicularis* A c h. Terre calcaire : Mur du Grand Parquet.

Biatora sphæroides A c h. (A. GILLET *det.*) Callunaie : Franchard.

Lecidea geographica S c h œ r. Sur grès : Franchard.

Lecidea platycarpa A c h. Sur grès ombragés : Gorges du Houx.

Lecidea fuscoatra A c h. — Sur grès : Gorges du Houx.

Lecidea elaechroma A c h. var. *flavicans* A c h. Ecorces de *Betula alba* : Route Léonard-de-Vinci.

Baeomyces rufus D. C. Très abondant sur le talus du sentier du Rocher d'Avon.

Endocarpon hepaticum A c h. Terre calcaire : Mail Henri-IV.

Ephebe pubescens E. Fr. Platières de grès : Gorges du Houx ; Franchard ; Bois Rond ; Canche Guillemette ; Canche aux Lièvres.

Introduction à la connaissance de l'avifaune de la Forêt de Fontainebleau

par le D^r H. DALMON

Le massif forestier de Fontainebleau a la réputation d'être pauvre en oiseaux, les littérateurs ont colporté cette nouvelle à travers le monde. On explique cette pauvreté par le manque d'eau (1).

Cependant, MÉNÉGAUX, Assistant d'Ornithologie au Muséum proposant la nationalisation de certaines régions pour l'éducation de la masse du public, mentionne la Forêt de Fontainebleau à côté de la Camargue (2). Ce savant ornithologue avait de sérieuses raisons dans son choix.

Aujourd'hui, un Parc biologique vient d'être réalisé en Camargue, il y a donc lieu de reprendre la suggestion de MÉNÉGAUX pour maintenir en Forêt de Fontainebleau l'avifaune dans son intégrité, au milieu des harmonies naturelles (3).

M. SINTUREL, Inspecteur des Eaux et Forêts, qu'il faut toujours citer comme Conservateur aux idées larges et biologiques, nous disait son grand désir de voir la Forêt de Fontainebleau devenir : « la plus belle volière forestière de France ».

Ce désir est facilement réalisable et sans aucun frais.

Point n'est besoin de restaurer une sorte de Capitainerie des Chasses du Peuple français, il suffit de savoir que la Forêt de Fontainebleau, malgré sa sécheresse, est une magnifique volière naturelle et que sa population aérienne reste encore des plus intéressantes.

(1) Le massif de Fontainebleau sur ses parties hautes est un plateau perméable, aride. Il existe en bordure de la plateforme de calcaire de Beauce et sur les sommets des chaînes rocheuses, une table de grès en place qui recueille dans ses cavités des eaux de pluie. Ce sont les mares de platière, abreuvoirs de la faune sauvage. Il existe dans la région plus basse des marnes vertes, des sources et des ruisseaux. Ainsi : le ru de Bourron, le ru de Changy, le ru de la mare aux Evées, qui ont attiré l'homme et ses travaux.

(2) Gabriel Eroc. Les Oiseaux de France, leurs œufs, leurs nids. Chez l'auteur, Paris 1910. Préface de MÉNÉGAUX, p. VIII.

« La diminution progressive des oiseaux est due au défaut d'éducation de la masse du public. Pour y remédier il serait nécessaire non seulement d'enseigner l'Ornithologie... mais encore de provoquer la nationalisation de certaines régions, par exemple la Camargue, les forêts d'Huelgoat et de Fontainebleau, pour les constituer en réserves ornithologiques où la chasse serait interdite en tout temps, sauf dans un but scientifique et où les oiseaux jouiraient de toute la sécurité qui leur est nécessaire pour pondre et élever leurs petits ».

(3) F. LESCUYER. Les Oiseaux dans les Harmonies de la nature.

Seion notre formule : Venez voir et regardez, nous nous proposons d'esquisser un rapide croquis des spectacles aviaires dont il est facile de jouir dans cette Forêt, réputée sans oiseaux.

Ces spectacles sont extrêmement variés. Ils changent chaque jour avec la saison, le temps et l'heure. Ils changent aussi avec le terrain. Ce qui fait de la Forêt de Fontainebleau un milieu extrêmement varié au point de vue assiette, peuplement, flore arbustive et herbacée, se répercute sur la population avienne. Car l'oiseau est fonction du milieu, il est le réactif du terrain.

Gabriel Eroc, qui fut un de nos meilleurs ornithologistes d'avant-guerre, a formulé un principe : « Nul oiseau n'est rare, il suffit de le trouver ».

Un bon observateur, en possession de son temps et de la connaissance des oiseaux, est sûr de trouver en Forêt de Fontainebleau des satisfactions ornithologiques.

Il existe d'abord un facteur local considérable : la rareté de l'homme en Forêt, facteur extrêmement favorable à la vie avienne.

Malgré les inconvénients de la vie moderne exhubérante, il reste encore des cantons déserts. Ce sont là les meilleures volières de la Forêt.

Sous la protection des gardes domaniaux, ces espaces tranquilles restent jusqu'à ce jour des asiles séculièrement inviolés pour la gent ailée.

Il suffira complémentaiement d'un très petit nombre de mesures biologiques efficaces pour maintenir à l'optimum l'avifaune dans ces cantons :

Rétablir l'interdiction de toucher aux aires (4), protéger l'habitat des grands rapaces en Forêt de Fontainebleau (5), maintenir un certain nombre de « vieilles écorces » dans leur évolution naturelle (6), interdire, sous peine de retrait du permis, la chasse des oiseaux de nuit aux locataires de la chasse à tir. Ce rappel à la loi serait inscrit au cahier des charges, et il est nécessaire.

Depuis que la chasse à tir s'est démocratisée en Forêt de Fontainebleau, l'oiseau-gibier (7) est devenu inexistant, et il est

(4) Aires d'oiseaux, défense d'en prendre dans les forêts. Codes des chasses, 1765, I, 337-39.

(5) Les grands rapaces sont : le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus* L.), l'Autour (*Accipiter gentilis* L.), la Buse (*Buteo buteo* L.), et la Bondrée (*Pernis apivorus* L.).

(6) On entend par « vieille écorce », un arbre arrivé à la fin de son évolution.

(7) D'après Paul DOMET, Sous-Inspecteur des Forêts, la création des capitaineries favorables à la nourriture du gibier, l'avait fait prospérer. La perdrix rouge (*Caccabis rufa* L.) complètement indigène, se lotissait dans les rochers couverts de bruyère. Les bécasses, — et c'est l'avis de Gabriel Eroc — laissaient quelques couples à nicher, lors de

à craindre que dans la quiétude des bois, l'oiseau non gibier, protégé par la loi mais non par un garde du corps, ne devienne un but mobile plus tentant que les plaques indicatrices (8). Si la chasse à tir en forêt doit devenir un massacre d'oiseaux sportif, il vaut mieux suspendre les locations. Un braconnier ne s'attardera pas sur un merle ou un pic, un chasseur bredouille n'hésitera pas à « descendre » un « but ailé ». Nous avons vu le fait se produire malheureusement trop de fois, pour avoir le droit de signaler ici un danger réel et redoutable pour l'avenir de l'avifaune forestière. La location avec caution éviterait toute tentation à cet égard.

La Forêt de Fontainebleau ayant été déclarée refuge national d'oiseaux, selon les formules aujourd'hui connues à la Ligue française de Protection des Oiseaux, les adjudications de lots de chasse à tir ne seraient faites qu'après engagement écrit et signé de respecter les catégories d'oiseaux ayant droit au refuge. La caution servirait à gager un respect concret à côté du respect moralement consenti.

Alors que le Ministère de l'Agriculture de France a eu l'honneur d'établir une Protection efficace de l'Oiseau, il est logique qu'il la fasse respecter sur ses domaines. L'absence de gibier sur un terrain domanial loué pour la chasse à tir ne saurait excuser une violation de la loi de protection sur ce terrain.

* * *

Ceci dit, voici comment l'avifaune se présente encore de nos jours en Forêt de Fontainebleau. Ce rapide croquis devra être appuyé de la publication des nombreuses observations prises sur les lieux, mais il est déjà justifié par vingt-cinq années d'observations journalières dans la Forêt de Fontainebleau et ses abords immédiats.

Le domaine forestier de Fontainebleau, maintenant soumis aux soins culturaux des sylviculteurs, comprend des terrains revêtus d'associations végétales bien typiques, hautes et serrées. Les régions basses de cette forêt, où le soleil en période de feuillaison pénètre avec difficulté, est un milieu peu propice à la vie. Les espèces sylvicoles ont besoin de l'air et du soleil, aussi habitent-elles les houppiers des grands arbres et les clairières. La faune strictement forestière est assez réduite en

la croûle. Quelques faisans, échappés de la Faisanderie, peuplaient la forêt d'un gibier factice. Les perdreaux gris se répandaient en bordure. (Paul DOMET, Histoire de la Forêt de Fontainebleau, 183).

Nous avons rencontré le faisan au Rocher Saint-Germain, à Courbuisson, au Bois des Seigneurs, etc. Jamais la perdrix, ni grise, ni rouge. D^r. H. D.

(8) De nombreuses plaques indicatrices portent la trace de plomb, cibles pour bredouilles persistantes.

espèces ⁽⁹⁾, mais ces espèces sont extrêmement intéressantes par leur adaptation et l'exploitation qu'elles font du milieu forestier.

Des oiseaux qui vont fort loin au gagnage dans la plaine y reviennent chercher refuge, y établissent dortoirs ou nids ⁽¹⁰⁾.

Dans les vieilles futaies ruinées et les grands bois, on rencontre, à la cime des arbres centenaires, les aires des oiseaux de haut vol : faucons et vautours, mangeurs de ramiers et d'écurieils ⁽¹¹⁾, au temps des rois, qui les protégeaient pour la chasse au vol.

On y trouverait encore des nids de bondrées, et peut-être de buses. Les vieilles écorces creuses où s'endorment les nocturnes sont percutées par le pic épeiche, l'épeichette, le pic mar, les sittelles et les mésanges ⁽¹²⁾.

F. GRUARDET déplore l'ablation dans la XXI^e série des arbres morts sur pied ⁽¹³⁾, pratique qui est une entorse aux principes de l'Aménagement de 1902.

Voici ce que Félix RABÉ écrivait en 1886 : « Une cause de diminution des oiseaux, c'est que dans nos forêts, nos grands bois, nos parcs, nous ne respectons plus ces arbres séculaires tombant en ruine, criblés de trous, dont le tronc servait de loges à tant d'oiseaux, qui y trouvaient non seulement le gîte, mais encore la nourriture » ⁽¹⁴⁾.

Nous ne saurions trop appeler l'attention des forestiers sur ce passage. Pourquoi vouloir s'obstiner, sous prétexte de nettoyage, dans cette pratique de faire disparaître des « chandeliers » qui n'ont aucune valeur marchande, et cela dans des parties réservées, où les Directeurs des Eaux et Forêts se sont engagés d'honneur à respecter les harmonies naturelles ⁽¹⁵⁾ ?

(9) Les Pics de nos forêts sont des exemples remarquables par la forme du bec et des pattes, ainsi que par la langue. Ce sont des types arboricoles purs de la vie forestière.

Les pigeons, les passereaux sylvestres : troglodytes, pouillots, mésanges, etc., de la zone européo-sibérienne, espèces septentrionales et migratrices, deviennent sédentaires dans notre forêt. Ils trouvent nourriture et abri pendant les grands froids. Au beau temps, les corbeaux, les pigeons, les grives repartent plus au Nord.

(10) Les rapaces, les corvidés.

(11) Voir notes 4 et 5, page 51.

(12) *Dryobates major* L., *Dryobates minor* L., *Dryobates medius* L., *Sitta europæa* L., PARIDÈS : *Parus major* L., *Parus ater* L., *Parus cœruleus* L., *Ægithalus caudatus* L.

(13) F. GRUARDET. *Travaux des Naturalistes de la Vallée du Loing*, II, [1928], p. 63.

(14) F. RABÉ. Catalogue des Oiseaux de l'Yonne, 1886. Introduction, Separatum, page 11.

(15) Aménagement 1902 de la Forêt de Fontainebleau, DUCHAUFOUR (manuscrit).

Pourquoi vouloir réveiller, en mécontentant les biologistes, cette fameuse querelle de Barbizon, aujourd'hui heureusement éteinte, qui durait depuis cent ans ?

De même qu'il faut de jeunes arbres, il faut dans un Parc national des arbres morts et sur pied et par terre. C'est la loi des harmonies naturelles. Le mycologue le dit, l'entomologiste le dit, l'ornithologiste n'a pas à le dire, les oiseaux le disent pour lui. Où se réfugieront les chasseurs de vermine ?

Dans les houppiers des hautes futaies, volent de très petits passereaux : les gobe-mouches ⁽¹⁶⁾.

Les gros becs s'y tiennent aux passages ⁽¹⁷⁾. En hiver, le monde des mésanges y mène grande vie à tous les étages, échellant sans cesse.

Autrefois, lorsqu'il y avait des arbres creux, la forêt en ruine s'animait des sifflets de l'étourneau, du kian-kian des cornillats qui nichaient dans les « gorges » avec le pigeon de roches ⁽¹⁸⁾. Aujourd'hui, faute de nichoirs, les cornillats sont partis à Grez, Nemours, Bagneaux et les vers blancs restent en Forêt.

Cependant, aux heures et aux jours, selon la chronologie avienne, les grands bois sortent du silence. Alors que l'ombre de la nuit commence à envahir la futaie, s'élève le cri chevrot-

(16) Les gobes-mouches, en Forêt de Fontainebleau, sont : *Muscicapa striata* P a l a s, gobe-mouche gris, assez commun ; *Ficedula hypoleuca* P a l l., gobe-mouche noir, que SINÉRY dit avoir vu nicher à la gorge aux Loups ; *Ficedula collaris* B e e c h n., gobe-mouche à collier, accidentel, que le même SINÉRY a vu dans la collection Chauvin, spécimen capturé en Forêt de Fontainebleau (1854).

(17) Le gros bec, *Coccothraustes coccothraustes* L., au passage et en hiver. Appelé Pinson royal à Thomery, et à tort Pinson d'Ardenne. D'après SINÉRY on y trouverait le moineau Soulie (*Fringilla petronia* L.).

(18) *Sturnus sturnus* L., *Coloeus monedula* L., *Columba oenas* L. Ce spectacle aviaire, que les vieux habitants de Bourron, dont Adhémar POINSARD, notre membre d'honneur, ont pu contempler, était connu de SINÉRY, qui a recueilli une partie de ses matériaux au château de Bourron, chez sa sœur la marquise DE BRANDOIS.

Columba oenas L., appelé pigeon colombin ou pigeon de rocher, est bien différent du ramier. Il ne pond pas dans un nid aérien, mais dans un trou. Il fut si abondant en Forêt, qu'il venait nicher dans les pierres du pont du chemin de fer, Sorques, route du Croc Marin (Cyrille BORDIER, de Sorques, *dixit mihi*).

Il existait encore en 1927-28 et 1928-29 une bande de pigeons migrants, au canton du Mont-Andard. Nous n'avons pas eu de spécimens en main — mais nous avons vu la bande de plusieurs milliers couvrant en vol l'espace, d'une rive de la Seine à l'autre. Ils disparurent en mars. D' H. D.

tant et perçant de la hulotte ⁽¹⁹⁾, suivi d'étranges piailllements lorsqu'elle se déplace pour chasser les souris silvatiques.

Dans le jour, c'est en janvier le chant de la serrurière, en février le sifflet de la draine et du merle, en mars les cris discordants et imitatifs du geai, en avril la plainte grave du pic mar, appel sonore du coucou. Les coups secs des percuteurs, le miaulement très-haut de la buse, le roucoulement des ramiers et la soupirance de la tourterelle, après la pluie, est-ce là l'impressionnant silence d'une forêt sans oiseaux ⁽²⁰⁾ ?

Sous les hauts arbres, un miroir de Diane : c'est une mare, où viennent s'abreuver les uns après les autres tous les becs fins ⁽²¹⁾. Une observation de quelques heures, par temps chaud, permettra d'y noter une bonne douzaine d'espèces.

Nous retrouvons chantant à pleine gorge tous ces petits becs altérés, dans des ventes plus jeunes et les taillis de bordure : les grives, les merles, les fauvettes, les pouillots ⁽²²⁾. De mi-avril à mi-juin, aux reins de la Forêt, voici le rossignol ⁽²³⁾ qui lance ses roulades dans la nuit.

En hiver, restent avec le bûcheron, le rouge-gorge, le troglo-

(19) *Stryx aluco* L. « Ne se trouve que dans les grandes forêts, à Fontainebleau où elle niche dès le commencement de mars. SINÉTY. Matériaux pour la Faune de Seine-et-Marne, p. 204 ». C'est une habitante des Ventes à la Reine, où nous l'avons toujours vue. On l'appelle localement « le Houleur ». SINÉTY dit : il paraît qu'elle nous quitte au plus fort de l'hiver ; personnellement, je l'ai vue et entendue par les plus grands froids de décembre et janvier. D' H. D.

(20) Nommons scientifiquement : *Parus major* L., *Turdus viscivorus* L., *Turdus merula* L., *Garrulus glandarius* L., *Dryobates medius* L., qui fait sortir de sa gorge, et non en râclant le bois, une sorte d'éruc-tation grave qui se répercute au loin. Nous avons assisté souvent à cette émission sur l'oiseau immobile, le bec en l'air. Cette éruc-tation ne serait pas spéciale au pic-mar. On ne pourrait décider qu'au fusil. *Cuculus canorus* L., *Buteo buteo* L., *Columba palumbus* L., *Turtur turtur* L.

(21) On comprend sous ce nom tous les petits passereaux insecti-vores : fauvettes, hippolaïs, rouge-gorge, rubiette, rossignol de mu-railles, etc... Beaucoup de ces becs fins sont ombrophiles et restent cachés pendant les journées ensoleillées. Les amis de la lumière gagnent au contraire la couronne des grands arbres, où il est impossi-ble de les suivre autrement qu'avec une jumelle.

(22) Les petits pouillots, chanteurs émérites, comprennent : *Phylloscopus trochilus* L. (pouillot fitis), *Phylloscopus rufus* B e s c h s t (pouillot vélocé), *Phylloscopus Bonelli* Vieill. (pouillot Bonelli), *Phylloscopus sibilatrix* B e c h s t. (pouillot siffleur). Ces intéressants amis du forestier ont été tous reconnus en Forêt de Fontainebleau par Jean DALMON, qui a rédigé ses observations.

(23) *Luscinia megarhyncha* B r e h m., oiseau des bosquets.

dyte, le grimpereau, l'accenteur mouchet : Chanteurs précoces ⁽²⁴⁾.

Dans les solitudes résineuses, les roitelets, les mésanges huppées ⁽²⁵⁾, amusent le promeneur solitaire par les jours tristes de janvier. Quelques becs-croisés ⁽²⁶⁾ passent certaines années, plus rarement le jaseur de Bohême ⁽²⁷⁾. Des milliers de pigeons sauvages exploitent certains cantons, arrivant et partant comme les freux ⁽²⁸⁾. Ceux-ci ignorent la forêt. La corneille noire, corneille forestière est ici seule maîtresse ; dans la lande, elle forme quelques petites colonies familiales en lutte avec la crécerelle ou prenant en chasse le hibou brachyote, à l'époque de son passage. Certaines corneilles atteignent un tel volume qu'on leur applique le nom de « Grand Corbeau » ⁽²⁹⁾. Mais le vrai « Grand Corbeau » ⁽³⁰⁾, qui peut avoir niché autrefois en Forêt de Fontainebleau, est allé rejoindre le Grand Duc et l'Aigle fauve ⁽³⁰⁾. Il faut rayer ces rois de l'air de l'avifaune du pays de

(24) *Erythacus rubecula* L., *Troglodytes troglodytes* L., *Certhia brachydactyla* Brehm., *Prunella modularis* L. Ces oiseaux sylvestres se répandent en hiver dans les jardins, mais ils nichent surtout en Forêt.

(25) *Regulus regulus* L., niche en forêt de Fontainebleau, *Regulus ignicapillus* Temm., *Parus cristatus* L. A suivre en hiver et lire Jacques DELAMAIN : la Ronde des Mésanges (in Pourquoi les Oiseaux chantent, p. 85), de retour au coin du feu.

(26) *Loxia curvirostra* L. A été capturé à plusieurs reprises au voisinage de la Forêt. Voir la dernière capture : Jean LASNIER, Captures et observations d'oiseaux rares au cours de l'année 1927 ; *Bull. Ass. Nat. Vallée du Loing*, XI, [1928], p. 67.

D'après SINÉTY, à la suite de l'énorme passage de 1838, et depuis les plantations de pins, il en serait resté quelques couples qui auraient niché. SINÉTY voyait chaque année ces couples et son correspondant de la Chapelle — qui paraît avoir été un dénicheur remarquable — aurait trouvé leurs nids.

(27) *Bombycilla garrula* L. — Voir le passage de 1914, René BABIN, *Bull. Ass. Nat. Vallée du Loing*, II, [1914-1919], p. 50, et les captures de Barbizon, dans les propriétés en bordure de forêt ; *Rev. franç. d'Ornithologie*, [1914], p. 276.

(28-29) *Trypanocorax fragilegus* L., *Corvus corone* L., *Falco tinnunculus* L., *Asio flammeus* Pont., *Corvus corax* L.

(30) *Bubo maximus* L., *Aquila fulvus* L.

Il se peut que le Grand Duc ait niché autrefois en forêt de Fontainebleau, mais actuellement un Grand Duc en forêt de Fontainebleau aurait bien des chances d'être un serviteur en rupture de quelque châtelain amateur de chasse à ce leurre vivant. Voir la chasse du Grand Duc dans les traités spéciaux, en particulier ROLLINAT, TOURNEMINE, THIENEMANN, ANDRIEUX.

Quant à l'Aigle fauve, G. ETOC dit : L'aigle fauve se rencontre un peu partout en France à l'époque de ses pérégrinations, mais ne niche que dans les montagnes ». Le lieu dit le Nid de l'Aigle n'a aucune authenticité ornithologique. Attendons, peut être longtemps, une capture

Bière. La légende de l'Aigle en forêt est en réalité une mauvaise détermination de Rapaces de moindre envergure. Il est cependant un fait certain : en 1821, il a été capturé authentiquement un aigle méridional, décrit par VIELLOT à la séance Linnéenne de Paris du 22 août 1822, sous le nom d'*Hieraetus fasciatus* Vieill., plus connu maintenant sous le nom d'Aigle de Bonelli (ТЕММИНСК). Mais ces captures exceptionnelles, possibles chez des oiseaux vagabonds, qui semblent pris à certaines époques du mal ancestral des anciens pays⁽³¹⁾ ne peuvent faire espérer un retour de sédentarité de grandes espèces refoulées par les conditions défavorables de la civilisation moderne. Certains périodiques, par exemple les milans⁽³²⁾, trouvent gîte passant régulièrement sur notre région. Mais ces atterrissages ne sont qu'un court épisode d'un voyage au long cours⁽³³⁾, souvent inaperçu de l'homme.

authentique. Pour l'instant, Jean LASNIER a fait justice des pseudo-captures. Cf : J. LASNIER, La légende des Aigles en forêt de Fontainebleau ; *Bull. mens. Ass. Nat. Vallée du Loing*, I, [1926], p. 30.

Il est regrettable que SINÉTY soit si sobre de précisions sur la capture de Franchard dans un piège à renard. (SINÉTY, *op. cit.*, p. 201).

Paul DOMET raconte qu'en 1818, « M. le Duc DE BERRY à une chasse à courre, dans la forêt de Fontainebleau tua, à balle, un aigle de grande taille, qui planait au-dessus des cavaliers ; ce fait que nous mentionnons à cause de sa rareté fut à cette époque un véritable événement pour le petit monde des courtisans du château ». — *Hist. Forêt de Fontainebleau*, p. 310.

(31) Voir les migrations du Casse-noix (*Nucifraga caryocatactes* L.), de l'Ouarde barbue (*Otis tarda* L.) : passage de décembre 1915 d'individus nichant encore dans les steppes russes (HEIM DE BALZAC). L'Ouarde barbue, connue du Gâtinais y est nommée : Autruche. Elle a en effet près d'un mètre sur pattes et peut peser 14 kilos. *Hieraetus pennatus* Gmel, aigle botté : « Presque chaque année en forêt d'Orléans. En toute saison. Rare. Doit nicher ». Roger REBOUSSIN, Faune ornithologique caractéristique du départ. de Loir-et-Cher ; *L'Oiseau*, X, [1929], p. 465.

(32) Les Milans : *Milvus milvus* L. et *Milvus migrans* B o d d passent avec les buses en septembre-octobre. Certains au retour peuvent s'arrêter et nicher. SINÉTY considérerait la chose comme possible. Jacques DE CHAVIGNY, dans une lettre personnelle, nous annonce qu'il a reçu des œufs de *Milvus migrans* L., dénichés en forêt d'Othe.

La forêt de Fontainebleau, décrétée « Refuge d'oiseaux » pourrait retenir un de ces oiseaux, qui sont habituellement reçus à coups de fusils, sous la dénomination d'aigles.

(33) Lorsque ces atterrissages se font la nuit dans les mâchoires d'un piège, l'ornithologue marque une capture authentique. Cela se voit très communément, mais souvent la capture est perdue pour la science ornithologique. Un bon ornithologue local doit être en relation avec tous les gardes d'une région, qui habituellement sont fort heureux de s'instruire.

Cependant, les migrateurs trouvent dans nos cantons déserts de la forêt des abris de jour, qui leur sont refusés aux abords immédiats des rivières. C'est ainsi que les bécasses et les bécassines, qui vont vermillonner la nuit dans le lit majeur des rivières encadrantes, se remettent de jour dans certains cantons (34). Les canards sauvages, continuellement pourchassés par l'homme sur les rivières, trouvent dans nos bois la tranquillité et la nourriture par les grands froids (35). Les busards peuvent nicher dans les bruyères avoisinant le Loing (36) ou au canton de la mare aux Evées.

Les nombreuses ouvertures des parties rocheuses attirent une population bien déterminée. Les parties replantées en résineux possèdent une avifaune réduite analogue aux grandes futaies feuillues, mais le feu si fréquent entraînant l'exploitation des pineraies, on revient aux espaces dénudés, aux déserts pierreux qui se recouvrent très lentement de bruyères. Les petits taillis de chasse ombragés sont les places préférées de nidification de l'engoulevent (*Caprimulgus europæus* L.). Dans les cantons sauvages de l'Ouest de la Forêt, on peut espérer retrouver comme autrefois les oiseaux de nos déserts : l'œdicnème criard (37), le traquet motteux, la huppe, les traquets (38), peut-

(34) A titre d'exemple, les bécasses (*Scolopax scolopax* L.) qui vermillonnent sur les bords du Loing et le long des ruisseaux de Bourron se remettent de jour dans la litière de la Vallée aux Cerfs. On les voit passer à l'heure bleue par les Ventes à la Reine et le Bois des Clapiers (territoire de Bourron).

La platière du Long Rocher, dite le Marion des Roches, avec sa bruyère et ses marcttes sert de refuges aux bécassines (*Gallinago gallinago* L.) chassées dans le lit majeur du Loing, à la Trentaine, entre Sorques et Episy.

(35) Nous n'avons pas vu le fait en forêt de Fontainebleau. Mais nous l'avons vu si fréquemment au Sud de la forêt, qu'il n'y a pas de raison pour qu'il ne se produise pas en forêt même, dans les cantons riverains du Loing ou de la Seine. Les canards sauvages (*Anas boschas* L.) se remettent dans les broussailles d'une lande et se ravitaillent en glands.

(36) Pour la biologie du Busard cendré, voir Jacques DELAMAIN : Tendres rapaces, in Pourquoi les oiseaux chantent, Paris (Stock), 1928.

(37) *Burhinus œdicnemus* L. — Vulgo : Corlu. Cet oiseau autrefois très commun dans les déserts de Fontainebleau, a donné son nom à plusieurs lieux dits : les Corlus, la Vallée des Corlus. On le trouve encore, moins commun, dans les déserts de Poligny, les canches de Laveau, au Sud de la forêt. Il doit encore exister à Champfroid, mais cet oiseau farouche a besoin de solitude. Comme la canepetière, bien que migrateur, c'est un oiseau bien gâtinai, bien caractéristique de nos déserts, et qui fait un fort bel effet. Il est fort utile comme insectivore.

(38) Aux mêmes endroits que l'œdicnème, on trouve la huppe (*Upupa epops* L.), et le traquet motteux (*Saxicola œnanthe* L.). — Voici

être le bruant proyer (39), qui fréquente plutôt les grandes plaines à canepetières, et le pipit rousseline (40). Les farlouses des prés et des arbres recherchent leslandes (41). M. DE LA CHAPELLE, d'après SINÉTY, aurait trouvé le nid du pipit spioncelle en Forêt de Fontainebleau : ce qui était possible, il y a encore cent ans.

Avant l'aménagement par les Ateliers nationaux du canton de la Mare aux Evées, il existait autrefois au Nord-Ouest de la Forêt une zone marécageuse riche en petite sauvagine (42). Mais aujourd'hui, pas plus qu'au ru de Changy, on ne saurait trouver

ce qu'écrivait TOUSSENEL : « Les motteux sont les véritables insectivores saxicoles. Leurs patries sont les contrées les plus sauvages. Les grès de Fontainebleau s'ils étaient dénudés de leur magnifique entourage de verdure, seraient certainement pour cette race une demeure de prédilection ». Ornith. passionnelle, II, p. 291, 1855.

Nous avons eu l'occasion en 1928 de reconnaître sur une platière dénudée par le feu et en voie de s'embruier, le bien fondé de la supposition de TOUSSENEL. D^r H. D.

Les traquets (*Pratincola rubetra* L., le tarier, et *Pratincola rubicola* L., le pâtre) sont aussi des habitants des friches herbues à genévriers, genre Ventes Bourbon, partie orientale.

(39) *Miliaria calandra* L., Nous l'avons vu près de la Roche à Boules, bornage de Sorques en 1918.

(40-41) *Anthus campestris* L. Pipit Rousseline est cité par SINÉTY (*op. cit.*, p. 388), à côté de *Calandrella brachydactyla* Leisler, l'alouette calandrelle. Ces espèces méridionales, qui ont été vues dans les plaines sablonneuses des environs de Fontainebleau, à l'automne, sont à rechercher. En 1906-07, j'ai eu l'occasion unique de tuer dans mon jardin de Bourron, sur une petite bande d'alouettes très petites, un spécimen qui se rapportait à la diagnose d'une calandrelle, mais je n'ai pas gardé l'échantillon. Je ne cite qu'avec réserve.

On aura plus de chance de retrouver le pipit des prés (*Anthus pratensis* L.), très abondant en hiver dans notre région, le pipit d'arbre (*Anthus trivialis* L.). *Lullula arborea* L., l'alouette lulu fréquente les reins de la forêt. Nous l'avons vu habituellement à Bourron, à Montigny, près du bornage.

(42) A propos d'*Anthus spinoletta* L., pipit spioncelle, il est probable que cette espèce a été trouvée dans le secteur marécageux du canton de la mare aux Evées. Paul DOMET, *op. cit.*, p. 299, nous dit qu'un petit nombre d'oiseaux d'eau venaient jadis prendre leurs ébats sur le marécage que formait alors la mare aux Evées.

A cet endroit, nous n'avons plus une mare de platière, mais un véritable thalweg marécageux qui se continue encore jusqu'à la Seine, par le ru de la mare aux Evées, catalogue n° 1195. Ce ru vient confluer hors forêt, à Boissise-le-Roi. Le marécage infertile de 15 à 20 hectares « où s'accumulait les égouts des coteaux » fut assainis sous LOUIS-PHILIPPE. L'assiette argilueuse conserve une flore un peu spéciale pour la forêt (ajonc marin, *Ulex europæus* L.) et une avifaune à étudier sur les lieux, au cours des saisons.

Une place favorable pour les hérons, qui survolent mais n'atterrissent pas plus que les grues.

Il existe cependant des bordures de Forêt, riveraines de la Seine et du Loing (43), qui entendent le cri batracôïde des fauvettes de roseaux, voient courir le râle noir et la poule d'eau, et peuvent abriter dans leurs roseaux les rares spécimens de palmipèdes, qui font partie de notre faune éphémère authentique, portant à près de 200 l'effectif des espèces capturées dans la Région de Fontainebleau (44).

MÉNÉGAUX avait donc raison de proposer la Forêt de Fontainebleau comme une région ornithologique à nationaliser (44). Pour neutraliser la mauvaise réputation faite par un excellent litté-

(43) Entre Sorques et Moret, riveraine de la propriété de Lavaux, la forêt de Fontainebleau se ressent de la proximité de la rivière du Loing, dans son avifaune. Entre Thomery et Valvins, au-delà de Samois, la forêt vient border franchement la Seine et selon le principe de propriété de la moitié de la rivière, nous pouvons considérer comme capturée en forêt de Fontainebleau toute la sauvagine relevée sur les eaux du fleuve.

(44) Si en nationalisant comme réserve biologique la forêt de Fontainebleau, on rétablissait l'ancien périmètre de la capitainerie des chasses de Fontainebleau, on augmenterait considérablement le catalogue aviaire, qui compte actuellement 180 espèces, authentifiées d'une façon irréfutable, pour la région, et dont la moitié niche.

Mais ce qu'il est difficile de réaliser administrativement, l'ornithologue est en droit de le faire géographiquement, la forêt de Fontainebleau s'étend bien au-delà de ses limites administratives. Les anciens ont placé des bornes méridionales à 15 kilomètres à vol d'oiseau dans le Sud, ce sont les fermes de la Forêt sur la commune de Poligny et de Villemer (S.-et-M.). Ici, nous dit-on, sur ce terroir, finissait autrefois la forêt de Fontainebleau. En effet à partir de là, disparaissent les platières de grès de Fontainebleau. Ces platières nous les trouvons autour de Nemours, à Nanteau, vers la Serein ; à Dormelles, Villecerf, la Montagne de Trin pour ce qui est de l'Est ; à Puiset, Bonnevaux, Larchant, Villiers-sous-Grez, Recluses, pour ce qui est de l'Ouest.

Ce pays des grès, qui est le pays de Bière, est traversé par le Loing, qui a buriné au Sud de la forêt une cuvette elliptique, voie de migration tertiaire pour la sauvagine. Par hiver rigoureux, des captures intéressantes sont authentiquement recueillies. Le long du front méridional de forêt circule entre la montagne de Trin et le Long Roche une veine d'oiseaux migrateurs, qui laissent des spécimens aux mains des ornithologues, à Bagneaux, à Larchant, à Grez, à Bourron, à Sorques, à Moret, aux étangs de Villeron et de Moret.

Hors les limites administratives, des pays semblables, en tous points, à la forêt de Fontainebleau, mais non soumis aux soins culturels des forêts domaniales ont conservé intacte une avifaune, qui permet de reconstituer le tableau aviaire de l'ancienne forêt. Cette magnifique région ornithologique, si riche en espèce avait fixée les Rois pour les plaisirs de la chasse ; c'est tout dire. Lorsqu'on étudie soigneusement ce qu'était la chasse sous l'ancien régime et les mesures de protection

rateur, mais ornithologue d'occasion, j'ai nommé GONCOURT, il serait nécessaire maintenant que les jeunes ornithologues de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing publient leurs captures authentiques et qu'un Jacques DELAMAIN explique au monde entier « Comment les Oiseaux chantent en Forêt de Fontainebleau ».

qu'elle comportait, on peut affirmer que nos rois étaient de vrais ornithologues.

Or les plaisirs ornithologiques sont « ceux qui ne donnent que des joies, dit Maurice LEGENDRE ». J'ajouterai, ils sont à la portée de tous et entièrement gratuits.

Ne vous fiez pas à la littérature, et faites de l'ornithologie ou mieux de l'ornithophilie dans la région de Fontainebleau, vous deviendrez un surhomme, le type de l'avenir. Un monde nouveau, inconnu vous fera aimer la vie par n'importe quel temps, à n'importe quelle saison. A part votre jumelle, il vous libère de tous les impedimenta de la vie artificielle qui ligotent l'« *Homo modernis* ». Seul à seul avec l'oiseau dans les solitudes des bois et des déserts, la vie n'est plus un cauchemar, mais un délicieux poème vécu.

Catalogue des Insectes Coléoptères de la Forêt de Fontainebleau
avec indication des espèces nuisibles aux arbres (suite)

par F. GRUARDET

639. *elongatula* Gr a v. — Toute l'année. Au bord des mares, sous les mousses, les débris, etc., ou au vol. C.
640. *gemina* Er. — 4. Au bord des mares, dans les mousses humides.
641. *vilis* Er. — 11. Comme le précédent. Croix-du-Grand-Veneur.
642. *angustula* Gyl. — 5. Sous une écorce de pin abattu, sablière de la route d'Orléans. — J. DUCHAINE.
643. *aequata* Er. — Du printemps à l'automne. Sous l'écorce des vieux arbres morts et abattus. Aussi dans la sablière de la route d'Orléans. C.
644. *linearis* Gr a v. — Toute l'année. Sous l'écorce des arbres morts et abattus C.
645. *nigella* Er. — J. DUCHAINE.
646. *brunnea* F. — 5-7. Au vol et en fauchant. De nombreux individus, le 23 avril 1912, devant ma maison, sur le sol pavé sous des pommiers en fleurs. Les insectes couraient en tous sens sur les pavés.
647. *hepatica* Er. — 4-5. Sous les morceaux de hêtre gisant à terre et sous les débris au pied des vieux hêtres morts. Aussi au vol. Gros-Fouteau. R. R.
648. *occulta* Er. — 1-2. Dans un jardin, sur un tas de fumier.
649. *corvina* Thoms. — Toute l'année. Dans les champignons des vieux troncs de hêtre ou les débris ligneux au pied des vieux hêtres. C. C.
650. *inhabilis* Kr. — A., 1921, p. 86. — Un individu pris vers 1912 par DUCHAINE, vu par J. SAINTE-CLAIRE DEVILLE.
651. *angusticollis* Thoms. — 2-3-7-10. Dans les débris au pied des vieux hêtres, les appâts déposés à l'entrée des terriers de lapins, les crottes de renard et les mousses humides. R.
652. *palustris* Kiesw. — 4-8. Au bord des mares, dans les mousses. Aussi sur des cadavres d'escargots dans un jardin et dans la sablière de la route d'Orléans. A. R.
653. *procera* Kr. — 7. Dans les mousses humides, Croix-du-Grand-Veneur. Un individu.
654. *aegra* Heer. — 1-10-11. En fauchant sur les graminées, entre la Croix-d'Augas et le rocher Cassepot. A. R.
655. *lilliputana* Bris. — Un individu le 3 septembre 1901 dans un champignon du tronc d'un vieux hêtre.

656. *inquinula* Grav. — 7-8. Dans le crottin de cheval et les crottes de cerf. C. C.
657. *amicula* Steph. — 3-4-10. Dans les mousses humides du bord des mares, sous l'écorce des vieux hêtres abattus et sur des cadavres d'escargots dans un jardin. C.
658. *palleola* Er. — AUBÉ, cité par FAUVEL (J. SAINTE-CLAIRE DEVILLE).
659. *dilaticornis* Kr. — 6-7. Dans les champignons. R.
660. *scapularis* Sahlb. — 5-7. En fauchant sur les graminées.
661. *clancula* Er. — 4-11. Au bord des mares dans les mousses humides. Croix-du-Grand-Veneur. A. R.
662. *nigricornis* Thoms. — 5-7. Dans les plaies d'orme. Aussi sur une branche de bouleau brisée, dans la plaie formée par la brisure. Parc. Grand-Parquet. A. R.
663. *divisa* Märk. — 3-4-5. Dans les débris au pied des vieux hêtres, aussi sur des cadavres d'escargots dans un jardin.
664. *basicornis* Rey. — 11. Dans les mousses humides du bord des mares.
665. *autumnalis* Er. — Un individu le 10 juin 1912 sur un *Trametes* du hêtre. — J. DUCHAINE, en 1909.
666. *oblita* Er. — 9. Dans les champignons.
667. *coriaria* Kr. — 3-4-10. Sous l'écorce des vieilles souches de pin et sous les feuilles mortes. A. R.
668. *gagatina* Baudi. — Toute l'année. Dans les champignons, y compris ceux des vieux troncs d'arbres, les plaies de chêne, les mousses humides, les feuilles mortes, les crottes de cerf, etc. C. C. C.
669. *sodalis* Er. — Du printemps à l'automne. Dans les plaies de chêne, les champignons, les mousses humides, sous l'écorce des pins morts et abattus, sur des cadavres d'escargots dans un jardin, etc. C. C.
670. *nigritula* Grav. — Toute l'année. Dans les champignons. C. C. C.
671. *boletofila* Thoms. — Du printemps à l'automne. Dans les champignons, y compris ceux des vieux troncs de hêtre.
672. *nitidicollis* Fairm. — Un individu le 14 août 1926 dans un champignon.

673. *crassicornis* F. — Toute l'année. Dans les champignons, les débris ligneux au pied des vieux hêtres, les crottes de cerf, les appâts déposés à l'entrée des terriers de lapins, en fauchant et au vol. C. C. C.
674. *xanthopus* Thoms. — 4. Sur des cadavres d'escargots dans un jardin.
675. *trinotata* Kr. — Toute l'année. Dans les champignons, aussi au pied de chênes habités par les *Lasius fuliginosus*, sur les tas de fumier, la viande avariée et en fauchant. A. C.
676. *triangulum* Kr. Toute l'année. Dans les plaies de chêne, les appâts déposés à l'entrée des terriers de lapins, sur des cadavres d'escargots et en fauchant. A. C.
677. *euryptera* Steph. A. DUBOIS 5, un individu au vol. La Tillaie.
678. *aquatica* Thoms. 3-4-9. Sur des cadavres d'escargots dans un jardin et au vol.
679. *Pertyi* Heer. 3-4-10. Dans les champignons, les crottes de cerf, les appâts déposés à l'entrée des terriers de lapins. — J. DUCHAINE 2-9. C.
680. *castanoptera* Mannh. 5-8. Dans les champignons. C.
681. *oraria* Kr. Toute l'année. Dans les crottes de cerf. A. R.
682. *granigera* Kiesw. — 4-10. En fauchant sur les graminées, et sur des cadavres d'escargots dans un jardin.
683. *longiuscula* Grav. — Toute l'année. Dans les débris ligneux au pied des vieux hêtres, les crottes de cerf, aussi courant à terre, en fauchant et au vol. C. C.
684. *picipennis* Mannh. — 3-6. Dans le crottin de cheval et les crottes de cerf. A. R.
685. *marcida* Er. — Toute l'année. Dans les champignons, les appâts déposés à l'entrée des terriers de lapins et au vol. C. C.
686. *laevana* Rey. — 3-6-9. Dans le crottin de cheval, les crottes de cerf et les champignons. A. R.
687. *parvula* Mannh. — 4. Sablière de la route d'Orléans, sous des excréments humains. — J. DUCHAINE.
688. *sordidula* Er. — 8-10. Dans les crottes de cerf. C.
689. *celata* Er. — Toute l'année. Dans les champignons. C. C.

690. *zosteræ* THOMAS. — 8. Dans les champignons des vieux troncs de hêtre. Gros-Fouteau. R. R.
691. *longicornis* GRAV. — Du printemps à l'automne. Dans le crottin de cheval, les crottes de cerf et les débris ligneux au pied des vieux arbres morts. C. C.
692. *sordida* MARSH. — Du printemps à l'automne. Dans le crottin de cheval, les crottes de cerf, les débris ligneux au pied des vieux arbres morts. Aussi sous des fagots de *Sarothamnus scoparius* placés sur le sable dans la vallée de la Solle. C. C.
693. *pygmaea* GRAV. — Un individu le 2 octobre 1912 au vol.
694. *aterrima* GRAV. — J. DUCHAINE 2, un individu. — A. DUBOIS 6. Gros-Fouteau.
695. *parva* SAHLB. — Du printemps à l'automne. Dans les crottes de cerf, les excréments humains et en fauchant. C.
696. *parens* REY. — 4. Sablière de la route d'Orléans.
697. *orphana* ER. — Ch. BRISOUT, d'après FAUVEL (J. SAINTE-CLAIRE DEVILLE).
698. *fungi* GRAV. — Toute l'année. Dans les champignons, y compris ceux du tronc des vieux arbres, sur les vieilles souches et dans les débris ligneux au pied des vieux arbres, dans les mousses, etc. C. C. C.
var. *orbata* ER. — 2-6-8. Au pied des pins brûlés, ou sous les écorces ou les débris d'écorces noircies, et les tas d'aiguilles de pin. A. C.
699. *fuscipes* HEER. — 6. Dans le crottin de cheval et les crottes de cerf.
700. *laticollis* STEPH. — 5-8-11. Dans les champignons et les débris au pied des vieux hêtres morts. Gros-Fouteau.
701. *subsINUATA* ER. — 4. Sablière de la route d'Orléans, sous des excréments humains.
702. *analís* GRAV. — De mars à novembre. Au bord des mares, dans les mousses humides. Aussi sous des débris de *Sarothamnus scoparius* dans la vallée de la Solle. C. C. C.
703. *exilis* ER. — 3. Au bord des mares dans les mousses humides. Aussi sous les feuilles mortes. C. C.

Sipalia

704. *coesula* ER. — Un individu le 31 juillet 1908 sous une touffe d'herbe. Vallée de la Solle.

Notothecta

705. *flavipes* Grav. — 4-5. Dans les nids de *Formica rufa*.

Dadobia

706. *immersa* Er. — 5. En battant des *Sarothamnus scoparius* secs. — J. DUCHAINE, 5, un individu. **R. R.**

Schistoglossa

707. *viduata* Er. — 4. Au bord des mares dans les mousses humides. Croix-du-Grand-Veneur.

708. *obscurus* Grav. — A. DUBOIS, 6. Dans un jardin. > Coll. MÉQUIGNON !

Thamiaraea

709. *cinnamomea* Grav. — 6-7-8. Dans les plaies de chêne. **A. C.**

710. *hospita* Märk. — Ph. GROUVELLE !

Astilbus

711. *canaliculatus* F. — 4-6-11. Au pied des vieux arbres sous la mousse ou courant sur le sol. Aussi dans les sablières. — J. DUCHAINE, aussi en 3-9. **C. C.**

Zyras

712. *funestus* Grav. — Du printemps à l'automne. Au pied des vieux arbres habités par les *Lasius fuliginosus*. **C.**

713. *cognatus* Märk. — Du printemps à l'automne. En même temps que le précédent. **C.**

714. *humeralis* Grav. — 4-5. Avec les précédents. **A. R.**

715. *limbatus* Payk. — 4. Dans la sablière de la route d'Orléans. — J. DUCHAINE 3, un individu.

716. *lugens* Grav. — 3-4-5. Au pied des vieux arbres habités par les *Lasius fuliginosus*. **C.**

717. *laticollis* Märk. — Toute l'année. Comme le précédent. **C. C.**

718. *plicatus* Er. — Un individu le 6 mai 1908 dans la sablière de la route d'Orléans.

Atemeles

719. *emarginatus* Payk. — 4-5. Sous l'écorce d'une vieille souche habitée par des petites fourmis entièrement

noires. Une douzaine d'individus, en avril 1928, sous une pierre recouvrant les galeries des *Lasius fuliginosus*. Les atemeles se trouvaient au milieu des centaines de fourmis recouvrant la face inférieure de la pierre. Grand-Parquet, Belle-Croix.

720. *paradoxus* Grav. — CHEVROLAT, A., 1883, p. 466.

Phloeopora

721. *testacea* Mannh. — Toute l'année. Sous l'écorce des chênes, hêtres, bouleaux et pins morts sur pied ou abattus. A. C.

722. *teres* Grav. — J. DUCHAINE sec FAUVEL. — A. DUBOIS, 2-6.

723. *corticalis* Grav. — Toute l'année. Sous l'écorce des hêtres et peupliers morts sur pied ou abattus. C.

Hyobates

724. *nigricollis* Payk. — 5-7-8. Dans les débris ligneux au pied des vieux chênes et vieux hêtres morts. — J. DUCHAINE 6, un individu. R.

Calodera

725. *aethiops* Grav. — 3-4-11. Dans les mousses humides du bord des mares. Croix-du-Grand-Veneur, Belle-Croix. A. R.

726. *riparia* Er. — 3-7. Comme le précédent. R. R.

Chilopora

727. *longitarsis* Er. — 4. Dans les mousses humides du bord des mares. Belle-Croix. A. R.

Amarochara

728. *umbrosa* Er. — 4-5-9-11. Sous l'écorce des arbres morts ainsi que sous les tas de crottes de cerf et dans la sablière de la route d'Orléans. R.

729. *forticornis* Lac. — J. DUCHAINE.

Ocalea

730. *badia* Er. — 9-10-11-12. En fauchant sur les graminées. Hauteurs de la Solle. A. R.

Deubelia

731. *picina* Aubé. — 5. En fauchant ; Petit-Franchard, un individu. — J. DUCHAINE 9, un individu.

Ocyusa

732. *maura* Er. — Du printemps à l'automne. Au bord des mares, sous les mousses humides, les herbes, etc., et en fauchant sur les plantes aquatiques. Croix-du-Grand-Veneur, Belle-Croix. **A. C.**
733. *nigrita* Fairm. — 5. Dans la sablière de la route d'Orléans. **R. R.**

Oxypoda

734. *lividipennis* Mannh. — 4-5-11. Dans le crottin de cheval, les débris ligneux au pied des vieux hêtres ou au vol. **C. C.**
735. *opaca* Grav. — Du printemps à l'automne. Dans le crottin de cheval, les bouses de vache, les débris ligneux au pied des vieux hêtres, en fauchant ou au vol. **C. C.**
736. *vittata* Märk. — Toute l'année. Dans les débris au pied des vieux chênes habités par les fourmis, les appâts placés à l'entrée des terriers de lapins et en fauchant. **A. C.** — FAIRMAIRE, *Bull.*, 1846, p. 54, avec *Formica fuliginosa*.
737. *longipes* Rey. — 5-10. Au pied des hêtres creux et en fauchant. **R.**
738. *elongatula* Aubé. — 7-10. Dans les mousses humides au bord d'une mare. Croix-du-Grand-Veneur. — A. DUBOIS 3-6. Mares du Grand-Veneur et du Mont-Ussy, sous les mousses.
739. *lentula* Er. — 3-4-7-11. Dans les mousses humides ou sous les détritres au bord des mares. En assez grand nombre le 19 mars 1907 dans des mousses humides au bord d'un fossé plein d'eau, non loin de la Croix-du-Grand-Veneur.
740. *umbrata* Gyl. — 4-5. Dans le crottin de cheval et sur de la viande avariée. **A. C.**
741. *sericea* Heer. — Toute l'année. Dans les crottes de cerf et les débris au pied des vieux arbres morts. **C.**
742. *rufula* Rey. — 6-10. Sous de grosses pierres dans le champ de manœuvres de la route d'Orléans. **R. R.**
743. *recondita* Kr. — 3-4. Au pied d'un chêne creux habité par les *Lasius fuliginosus*. Gros-Fouteau. **R. R.**
744. *lurida* Woll. — 4. Dans un jardin sous de la viande avariée. **R. R.**

745. *alternans* Grav. — 5-9-10. Dans les champignons et les excréments des oiseaux insectivores. — J. DUCHAINE, aussi en 6-12. C. C.
746. *formosa* Kr. — 3-5-10-11. Dans les appâts déposés à l'entrée des terriers de lapins, les débris ligneux au pied des vieux hêtres et en fauchant. R.
747. *formiceticola* Märk. — 4. Dans un nid de *Formica rufa*. Vallée de la Solle.
748. *amoena* Fairm. — 3. Dans les feuilles mortes. Gros-Fouteau. R. R.
749. *brachyptera* Steph. — 4-5-6. Dans les sablières du Grand-Parquet et de la route d'Orléans. R.

Stichoglossa

750. *corticina* Er. — Toute l'année. Sous l'écorce des chênes, hêtres, bouleaux, pins morts sur pied et abattus. C. C.
751. *prolixa* Grav. — Toute l'année. Sous l'écorce des hêtres morts sur pied ou abattus. C.

Thiasophila

752. *angulata* Er. — 4. Dans les nids de *Formica rufa*.
753. *inquilina* Märk. — A. DUBOIS 7. Rocher Bouligny.

Crataraea

754. *suturalis* Mannh. — 4. Au pied des arbres habités par les fourmis.

Microglossa

755. *pulla* Gyl. — 4-7-10. Dans les débris au pied des vieux arbres creux habités par les fourmis. — J. DUCHAINE 12. A. C.
756. *nidicola* Fairm. — Un assez grand nombre d'individus, le 31 juillet 1908, dans la sablière du polygone d'artillerie, au pied du talus à pic de la sablière, talus habité par des hirondelles.
757. *gentilis* Märk. — 3-4-5-7. Dans le voisinage des nids de *Lasius fuliginosus* ou les débris au pied des vieux arbres habités par ces fourmis. C. C.
758. *marginalis* Grav. — Un individu le 2 avril 1907 dans les débris ligneux au pied d'un vieux hêtre.

Homocusa

759. *acuminata* Märk. — J. DUCHAINE 3-4.

Dinarda

760. *Markeli* Kiesw. — 3-4. Dans les nids de *Formica rufa*.

Aleochara

761. *curtula* Gœze. — 7. Sur les petits cadavres. — J. DUCHAINE 8-9. C.
762. *crassicornis* Lac. — 5. Sur les petits cadavres.
763. *spissicornis* Er. — Un individu le 11 juillet 1907 en fauchant. — J. DUCHAINE, en 1909.
764. *puberula* Klug. — *Teste* FAUVEL. Coll. BONNAIRE > MAGNIN.
765. *intricata* Mannh. — J. DUCHAINE 4-8. — A. DUBOIS, 10 sous des crottes de cerf.
766. *Milleri* Kr. — 8-9. Dans des crottes de cerf. R. R.
767. *morion* Grav. — 7. Dans des crottes de cerf et les excréments humains. A. R.
768. *tristis* Grav. — Du printemps à l'automne. Dans le crottin de cheval et les crottes de cerf. C.
769. *moesta* Grav. — J. DUCHAINE, 10.
770. *sparsa* Heer. — Toute l'année. Dans les champignons du tronc des vieux hêtres et les débris ligneux au pied des mêmes arbres ; sur les petits cadavres, dans les appâts déposés à l'entrée des terriers de lapins et les plaies de chêne. C.
771. *inconspicua* Aubé. — J. DUCHAINE, en 1909.
772. *lanuginosa* Grav. — Du printemps à l'automne. Dans le crottin de cheval et en fauchant. C.
773. *villosa* Mannh. — Coll. BONNAIRE > MAGNIN.
774. *fumata* Grav. — 7. En fauchant sur les graminées entre la Croix-du-Grand-Veneur et la Belle-Croix. R. R.
775. *haemoptera* Kr. — D'après FAUVEL (J. SAINTE-CLAIRE DEVILLE).
776. *laevigata* Gyl. — 4. Dans des excréments humains. — J. DUCHAINE 5-6.

777. *maculata* Bris. — 3. Dans les crottes de cerf. **R. R.**
778. *bipustulata* L. — Du printemps à l'automne. Dans les crottes de cerf, le crottin de cheval et sur des cadavres d'escargots. **C.**

PSELAPHIDAE

Faronus

779. *Lafertei* Aubé, *Bull.*, 1916, p. 173. — J. DUCHAINE 6-9, vus par BEDEL (J. SAINTE-CLAIRE DEVILLE).

Euplectus

780. *nitidus* Fairm. — A, 1910, p. 190.
781. *nanus* Reichb. — D'avril à octobre. Sous l'écorce des vieux chênes et des vieux hêtres morts et abattus, dans le terreau au pied des vieux hêtres creux. **A. R.** — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466. — FAIRMAIRE, *Bull.*, 1846, p. 54, hêtre pourri avec de petites fourmis.
782. *sanguineus* Denny. — Un individu le 15 juillet 1901 dans le terreau au pied d'un vieux hêtre creux. — J. DUCHAINE 7, un individu.
783. *signatus* Reichb. — 7. Dans les débris ligneux au pied des vieux hêtres. — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466.
784. *afer* Reitt.
var. *infirmus* Raffr., A., 1910, p. 226.

Bibiolectus

785. *ambiguus* Reichb. — 4. Dans les mousses humides du bord des mares. Croix-du-Grand-Veneur. **C.**

Bibloporus

786. *bicolor* Denny. — 1. Sous l'écorce d'un vieux hêtre. — FAIRMAIRE, *Bull.*, 1846, p. 54, hêtre pourri avec des petites fourmis.

Trichonyx

787. *sulcicollis* Reichb. — Un individu le 14 avril 1902 dans la partie cariée et humide d'un hêtre creux. Gros-Fouteau.

Batrisus

788. *formicarius* Aubé. — 4-5-9. Au pied des chênes et hêtres habités par une fourmi roussâtre. L'insecte se tient

dans les galeries que ces fourmis pratiquent sous la mousse recouvrant le tronc de ces vieux arbres à leur partie inférieure. A. C. — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466. — FAIRMAIRE, *Bull.*, 1846, p. 54, hêtre pourri avec des petites fourmis.

Batrisodes

789. *Delaportei* Aubé. — De mars à août. Sous l'écorce des arbres morts ou vieilles souches habités par les fourmis. A. R. — MÉQUIGNON, avec des petites fourmis rousses. — FAIRMAIRE, *Bull.*, 1846, p. 54.
790. *venustus* Reichb. — 3-4-5. Comme le précédent. R. — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466.
791. *adnexus* Hampe. — 4-5. Dans les mêmes conditions que les 2 précédents. R.

Brachygluta

792. *Lefebvrei* Aubé. — A. DUBOIS 6. Dans un jardin. — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466.
793. *haemoptera* Aubé. — 5-10. En fauchant, Petit-Franchard, Polygone d'artillerie et au vol. — J. DUCHAINE 6-9.
794. *fossulata* Reichb. — 3-4. Dans les mousses humides. Croix-du-Grand-Veneur. — J. DUCHAINE, aussi en 3.
795. *haematica* Reichb. — 4-9. Au pied des vieux hêtres creux et en fauchant. — J. DUCHAINE, aussi en 7, un individu.

Reichenbachia

796. *juncorum* Leach. — 5-6-11. En fauchant. — J. DUCHAINE 9, un individu. — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466.
797. *impressa* Panz. — 11. Dans les mousses humides au bord d'une mare. Croix-du-Grand-Veneur. — J. DUCHAINE 8-9-10. — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466.

Bryaxis

798. *longicornis* Leach. — 11. Au bord d'une mare, dans les mousses humides. Croix-du-Grand-Veneur. — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466.

Bythinus

799. *Baudueri* Reitt. — Capturé par un amateur dans des fagots enterrés (J. SAINTE-CLAIRE DEVILLE).

800. *bulbifer* Reichb. — 4-10. Dans les mousses humides et en fauchant. — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466.

801. *Curtisi* Leach. — Toute l'année. Dans les débris ou le terreau au pied des vieux hêtres creux, sous l'écorce des vieux chênes ou hêtres morts et abattus, dans les vieilles souches humides, sous les feuilles mortes et en fauchant. C. C. — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466. — FAIRMAIRE, *Bull.*, 1846, p. 54, hêtre pourri avec des petites fourmis.

Tychus

802. *niger* Payk. — 5-10. Sous l'écorce des vieux chênes et hêtres morts et abattus, dans les mousses et en fauchant. — J. DUCHAINE 9.

Pselaphus

803. *Heisei* Herbst. — 4-7-11. Dans les mousses humides. Croix-du-Grand-Veneur et sablière de la route d'Orléans. — J. DUCHAINE 5. A. C.

SCYDMAENIDAE

Euthiconus

804. *conicollis* Fairm. — MÉQUIGNON. — BONNAIRE, *Bull.*, 1888, p. 96.

Euthia

805. *scydmaenoides* Steph. — 3-4. Sous l'écorce des vieux hêtres morts et abattus ou dans les débris au pied des vieux hêtres creux.

Cephennium

806. *thoracicum* Müll. — Toute l'année. Dans les débris ou le terreau au pied des vieux hêtres creux, sous l'écorce des vieux arbres morts et abattus et sous les feuilles mortes. C.

Neuraphes

807. *angulatus* Müll. — J. DUCHAINE 6, un individu.

808. *longicollis* Motsch. — 5. Sous l'écorce d'un hêtre mort.

809. *Sparshalli* Denny. — Décrit de Fontainebleau par Bonnaire sous le nom de *ovalipennis*, dans les *Annales de la Société entomologique de France*, [1885], *Bull.*, p. 54. Ce nom a été oublié dans les Catalogues. La synonymie

a été indiquée par CROISSANDEAU, A., 1894, p. 388. —
(Note de MÉQUIGNON).

810. *minutus* C h d. — 4. Sous une écorce de hêtre mort sur pied.

Stenichnus

811. *Godarti* L a t r. — BONNAIRE, *Bull.*, 1888, p. 96.

812. *scutellaris* Müll. — Toute l'année, Sous l'écorce des vieux hêtres morts et abattus et en fauchant.

813. *collaris* Müll. — Toute l'année. Dans les débris au pied des vieux hêtres, sous les écorces des vieux arbres morts et abattus, sous les morceaux de bois gisant à terre, les feuilles mortes, les mousses humides. C.

814. *pusillus* Müll. — 5. Dans la sablière de la route d'Orléans.

815. *compendiensis* Méq. — Un individu le 15 juillet 1901 sous une écorce de chêne mort. Rocher Cuvier-Châtillon.

Euconnus

816. *denticornis* Müll. — 11. En fauchant. — FAIRMAIRE, *Bull.*, 1846, p. 54, hêtre pourri avec des petites fourmis.

817. *rutilipennis* Müll. — Toute l'année. Au bord des mares dans les mousses humides. Croix-du-Grand-Veneur. — J. DUCHAINE, aussi à la mare aux Pigeons et à Belle-Croix.

Scydmaenus

818. *tarsatus* Müll. — Un individu le 20 avril 1912 au vol.

819. *rufus* Müll. — Toute l'année. Sous l'écorce des hêtres morts sur pied et abattus. A. R.

820. *Perrisi* Reitt. — A. DUBOIS, sur le Superbe.

821. *Hellwigi* Herbst. — Toute l'année. Sous l'écorce des hêtres morts sur pied ou abattus. C. — FAIRMAIRE, *Bull.*, 1846, p. 54, hêtre.

SILPHIDAE

Choleva

822. *spadicea* Strm. — 4-11. Sous un tas de crottes de cerf et dans la sablière de la route d'Orléans.

823. *oblonga* L a t r. — RÉGIMBART, A., 1877, p. 99, en fauchant. 5.

824. *cisteloides* FröJ. — Du printemps à l'automne. Courant sur le sol ou au vol. A. C.

325. *agilis* Ill. — 3. Courant sur le sol.

Nargus

826. *velox* Spence. — Toute l'année. Dans les vieilles souches humides, les champignons, les feuilles mortes. Régions de haute futaie. C. C.

827. *Wilkini* Spence. — Toute l'année. Dans les débris ligneux au pied des vieux hêtres, les champignons, les feuilles mortes. Régions de haute futaie. C. C.

828. *anisotomoides* Spence. — J. DUCHAINE 4-9.

Catops

829. *umbrinus* Er. — 4-5. Au pied des vieux chênes ou sous leur écorce dans les parties cariées. La Tillaie. Bas-Bréau. — J. DUCHAINE 8-9-10. A. R. — FAIRMAIRE, *Bull.*, 1846, p. 64, hêtre pourri.

830. *depressus* Murray. — 2-3. Dans les appâts déposés à l'entrée des terriers de lapins. Grand-Parquet. A. R.

831. *fumatus* Spence. — A. DUBOIS 8. Vente-aux-Charmes. — J. DUCHAINE 8.

832. *Watsoni* Spence. — 4-5-6-8. Sur les petits cadavres, dans les appâts déposés à l'entrée des terriers de lapins et en fauchant. C. C.

833. *alpinus* Gyl. — 3-4-5. Dans les appâts déposés à l'entrée des terriers de lapins. Grand-Parquet. — J. DUCHAINE 11. R.

834. *picipes* Fabr. — Toute l'année. Sous les débris au pied des vieux arbres morts. C. — FAIRMAIRE, *Bull.*, 1846, p. 54, tronc de chêne.

835. *marginicollis* Luc. — 3-11-12. Dans les appâts déposés à l'entrée des terriers de lapins et les sablières. Grand-Parquet et route d'Orléans. R.

836. *fuscus* Panz. — 1-4-5. Sous les débris au pied des vieux hêtres, sous des cadavres d'escargots, aussi en ville dans un hangar et en fauchant. — J. DUCHAINE 6. R.

837. *nigricans* Spence. — J. DUCHAINE 6.

838. *fuliginosus* Er. — 3-11. Dans les appâts déposés à l'entrée des terriers de lapins. Grand-Parquet. R.

839. *grandicollis* Er. — Toute l'année. Dans les appâts déposés à l'entrée des terriers de lapins et sur les crottes de renard. Grand-Parquet. Rocher Cuvier-Châtillon. A. R.
840. *quadraticollis* Aubé. — Toute l'année. Dans les crottes de renard, les appâts déposés à l'entrée des terriers de lapins, dans des débris de truffes déposés au pied d'un chêne, sous les feuilles mortes et en fauchant. A. R.
841. *neglectus* Kr. — Toute l'année. Dans les appâts déposés à l'entrée des terriers de lapins. Grand-Parquet. C. C.
842. *Kirbyi* Spence. — 3-4. Comme le précédent. R.
843. *chrysomeloides* Panz. — Toute l'année. En même temps que les deux précédents. C.
844. *tristis* Panz. — 2-3-12. Comme les précédents. C. C.
845. *nitidicollis* Kr. — Toute l'année. Sur les crottes de renard, dans les appâts déposés à l'entrée des terriers de lapins et au vol. Paraît beaucoup plus commun en automne. C. C.

Ptomaphagus

846. *subvillosus* Gœze. — Toute l'année. Dans les appâts déposés à l'entrée des terriers de lapins, courant sur le sol, dans les sablières et en fauchant. C.
847. *sericatus* Chd. — Toute l'année. Courant sur le sol et en fauchant. C.

Colon

848. *affine* Strm. — 5-6-7. En fauchant. Hauteurs de la Solle.
849. *griseum* Czwal. — 10-11. En fauchant. Le 4 novembre 1907, j'en ai capturé une quinzaine d'exemplaires en fauchant sur une surface de quelques ares, au Sud de la Fosse-à-Râteau, près de la Vente-aux-Charmes.
850. *Zebei* Kr. — 7. En fauchant entre la Croix-du-Grand-Veneur et la Belle-Croix.
851. *brunneum* Latr. — 5-6. En fauchant.

Necrophorus

852. *humator* Gœze. — J. DUCHAINE 7-8.
853. *interruptus* Steph. — 6-7-8. Sur les petits cadavres. — J. DUCHAINE, aussi en 9.

854. *vespilloides* Herbst. — 5-7-8-9. Dans les champignons en décomposition, plus rarement sur les petits cadavres. — J. DUCHAINE, aussi en 6-10. C.
855. *vespillo* L. — J. DUCHAINE 8-9-10.
856. *vestigator* Herschel. — 5. Sur un cadavre de chien dans le Grand-Parquet. — J. DUCHAINE 6-8-9-10.

Necrodes

857. *littoralis* F. — 5. Sur un cadavre de chien dans le Grand-Parquet.

Thanatophilus

858. *sinuatus* F. — D'avril à septembre. Sur les petits cadavres ou courant à terre.
859. *rugosus* L. — J. DUCHAINE 10. — A. DUBOIS 7.

Oeceptoma

860. *thoracicum* L. — De mars à août. Sur les petits cadavres et les excréments.

Blitophaga

861. *opaca* L. — L. BEDEL, notes manuscrites.
862. *undata* Müll. — L. BEDEL, notes manuscrites. Chailly-en-Bière.

Xylodrepa

863. *4-punctata* Schreber. — 4-5-6. Sur les chênes ou à terre sous les mêmes arbres. A. C.

Silpha

864. *carinata* Herbst. — Du printemps à l'automne. Principalement dans les régions de haute futaie, sous les morceaux de bois ou courant à terre dans les sentiers. A. C. — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466.
865. *obscura* L. — 4-6-7. Courant à terre. — J. DUCHAINE 5.
866. *granulata* Thunb. — L. BEDEL, notes manuscrites. Parc. — J. DUCHAINE 9.

Ablattaria

867. *laevigata* F. — 4-5. A terre et dans la sablière de la route d'Orléans. — J. DUCHAINE, aussi en 4.

Phosphuga

868. *atrata* L. — Toute l'année. Sous la mousse au pied des vieux arbres, dans les vieilles souches, sous les morceaux de bois gisant à terre, etc. C. C.

Agyrtes

869. *bicolor* L a p. — 1-11-12. En fauchant. Le 12 décembre 1910, j'en ai capturé environ 40 individus, entre 13 h. 30 et 15 heures, en fauchant sur les graminées. Hauteurs des Monts Saint-Père, près de Belle-Croix.
870. *castaneus* F. — 5. A terre dans les sentiers. Gros-Fouteau. R.

LIODIDAE

Triarthron

871. *Maerkeli* Schmidt. — Ch. BRISOUT (MÉQUIGNON).

Hydnobius

872. *punctatus* Str m.
v. *punctatissimus* Steph. — 10. Au vol. — BONNAIRE, A., 1881, p. 19.

Liodes

873. *cinnamomea* Panz. — Toute l'année, rare pendant les mois d'été. En fauchant et au vol. A. C.
874. *brunnea* Str m. — 5-9. En fauchant, vallée de la Solle.
875. *dubia* Kugel. — 10. En fauchant et au vol. J'en ai capturé un assez grand nombre d'individus, dans la vallée de la Solle, dans les mêmes conditions et en même temps que le *Mycetoporus Baudueri* Rey. (Voir n° 544). — J. DUCHAINE 5-7-9.
876. *calcarata* Er. — Du printemps à l'automne. En fauchant.
var. *picta* Reiche. — 5. En fauchant. Fosse-à-Râteau.
877. *rubiginosa* Schm. — 5-7. En fauchant.
878. *ovalis* Schmidt. — J. DUCHAINE 4-6-7.
879. *nigrita* Schmidt. — 5-6. En fauchant.
880. *litura* Steph. — 10-11-12. En fauchant et au vol.
881. *ciliaris* Schmidt. — J. DUCHAINE 10, un individu.
882. *furva* Er. BONNAIRE, Bull., 1888, p. 96.

883. *rugosa* Steph. — 10-11-12. En fauchant. — BONNAIRE, *Bull.*, 1879, p. 162, sablière.
884. *scita* Er. — 4-5. Comme le précédent. Petit-Franchard.
885. *rotundata* Er. — BONNAIRE, A., 1881, p. 19.
886. *badia* Str m. — J. DUCHAINE 3, un individu.

Agaricophagus

887. *cephalotes* Schmidt. — 7-11. En fauchant. Hauteurs de la Fosse-à-Râteau et Hauteurs de la Solle.

Colenis

888. *immunda* Str m. — 5-6-7. Contre le tronc des hêtres morts et abattus, sous les champignons, en fauchant et au vol. — J. DUCHAINE, aussi en 3-8. C.
889. *Bonnairci* Duval. — 2-3-10-12. Dans des pièges à truffes et en fauchant. Croix-du-Grand-Veneur. R. R. — BONNAIRE, A., 1881, p. 19.

Anisotoma

890. *humeralis* F. — 5-6-7-8. Contre le tronc des vieux chênes à champignons, principalement dans les champignons du genre *Hymenogaster*. — J. DUCHAINE, aussi en 4, sur les hêtres. C.
var. *globosa* Payk. — Comme le type, mais moins commun.
891. *axillaris* Gyl. — J. DUCHAINE 6-8.
892. *orbicularis* Herbst. — 5-6-7-8. Contre le tronc des vieux chênes à champignons. C.

Amphicyllis

893. *globus* F. — 5. Sous l'écorce des vieux hêtres morts et abattus et en fauchant. — J. DUCHAINE 6, un individu. R. — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466.
894. *globiformis* Sahlb. — Du printemps à l'automne. En fauchant sur les graminées dans les régions de haute futaie. A. C.

Agathidium

895. *nigripenne* F. — Du printemps à l'automne. Sous l'écorce des hêtres et peupliers abattus, mais ayant conservé leur sève. A. C.

896. *atrum* Payk. — A. DUBOIS 5. — J. DUCHAINE 11.
897. *seminulum* L. — Du printemps à l'automne. Sous l'écorce des vieux chênes ou hêtres morts et abattus, sous les débris au pied des vieux chênes et vieux hêtres et sous les morceaux de bois gisant à terre. C.
898. *laevigatum* Er. — 3-4-5. Dans les mousses humides, les feuilles mortes et en fauchant. Aussi dans la sablière de la route d'Orléans.
899. *marginatum* Strm. — 5. Au bord des mares, sous les mousses humides.
900. *haemorrhoum* Er. — 4-9-10. Au vol et un individu à terre sur le sable.
901. *rotundatum* Gyl. — J. DUCHAINE 6, un individu.
902. *piceum* Er. — 3-9-10. Sous les feuilles mortes. Aussi en fauchant et dans la sablière de la route d'Orléans.
903. *nigrinum* Strm. — 5-10-11-12. Dans les vieux hêtres abattus et en décomposition, les débris ligneux au pied des vieux hêtres morts et en fauchant. A. R.

CLAMBIDAE

Clambus

904. *punctulum* Beck. — 4. Au pied d'un chêne habité par les *Lastus fuliginosus*. Gros-Fouteau.
905. *armadillo* Deg. — 4. Dans les débris ligneux au pied des hêtres creux. — J. DUCHAINE 3.

LEPTINIDAE

Leptinus

906. *testaceus* Müll. — L. BEDEL, notes manuscrites. Un individu dans une galerie de souris sous une grosse souche.

CORYLOPHIDAE

Arthrolips

907. *obscurus* Sahlb. — Toute l'année. Sous l'écorce des vieux hêtres morts sur pied.

Sericoderus

908. *lateralis* Gyl. — 6-7-8. Sous les feuilles mortes et en fauchant.

Corylophus

909. *cassidoides* M r s h. — 11. Au bord d'une mare, dans les mousses humides. Croix-du-Grand-Veneur. — J. DUCHAINE 3-5.

Orthoperus

910. *brunnipes* G y l. — 4-7. En fauchant.

TRICHOPTERYGIDAE

Ptenidium

911. *pusillum* G y l. — 3. Dans un jardin près d'un tas de fumier.

Ptiliolum

912. *Kunzei* H e e r. — 8. Sous des tas de crottes de cerf. — J. DUCHAINE 7.

Ptinella

913. *aptera* G u é r. — 1-2. Sous l'écorce des arbres morts et abattus. — J. DUCHAINE 5. — FAIRMAIRE, *Bull.*, 1846, p. 54, hêtre pourri.

914. *tenella* E r.

var. *gracilis* G i l l m. — FAIRMAIRE, *Bull.*, 1846, p. 54, hêtre pourri.

Trichopteryx

915. *grandicollis* M a n n h. — 4-5-9. Dans les tas de crottes de cerf et les excréments humains. A. C.
916. *Montandoni* A l l i b. — 4-7-9. Dans les débris ligneux au pied des vieux hêtres creux. Gros-Fouteau. A. R.
917. *thoracica* W a l t l. — 4. Un individu dans un champignon de vieux chêne. Vallée de la Solle.
918. *atomaria* D e g. — 4. Au bord des mares, sous les débris végétaux humides. Croix-du-Grand-Veneur. C.
919. *fascicularis* H e r b s t. — Du printemps à l'automne. Sous les feuilles mortes, les mousses, les écorces des hêtres morts et abattus. Régions de haute futaie. A. C.
920. *sericans* H e e r. — 5-8. Dans les crottes de cerf et les excréments humains desséchés. — J. DUCHAINE 7. C.

SCAPHIDIIDAE

Scaphium

921. *immaculatum* Oliv. — Du printemps à l'automne. Sous les morceaux de bois en décomposition, dans les vieux hêtres morts et abattus, les débris ligneux au pied des arbres morts et en fauchant. R.

« Adulte logé dans la tige de *Boletus edulis* encore enterrée, plus rarement à la partie inférieure du chapeau. Aussi dans un agaricus. » (L. BEDEL, notes manuscrites). — CHEVOLAT, A., 1833, p. 466. — FAIRMAIRE, *Bull.*, 1846, p. 54. — BONNAIRE, A., 1877, p. 166.

Scaphidium

922. *4-maculatum* Oliv. — Du printemps à l'automne. Sous les arbres et morceaux de bois en décomposition gisant à terre. C. — CHEVOLAT, A., 1833, p. 466.

Scaphosoma

923. *agaricinum* L. — Toute l'année. Sur le bois en décomposition. Aussi en fauchant. C. C.

Les individus à élytres bruns ou brun rouge clair (*boleti* Steph, non Panz.) se rencontrent çà et là avec le type.

HISTERIDAE

Hololepta

924. *plana* Sulz. — 5-6-9. Sous l'écorce de gros *Populus alba* morts sur pied entre le carrefour de l'Obélisque et le mur du Grand-Parquet. — J. DUCHAINE, Parc. R.

Platysoma

925. *compressum* Herbst. — 3. Sous l'écorce des chênes récemment abattus.

Cylistosoma

926. *oblongum* F. — Du printemps à l'automne. Sous l'écorce des pins morts. A. C. — BONNAIRE et GROUVELLE, *Bull.*, 1871, p. 36. Avril.

Hister

927. *unicolor* L. — 6-9. Dans les champignons en décomposition, sur les petits cadavres et dans le crottin de cheval. — J. DUCHAINE, aussi en 5-7.

928. *merdarius* Hoffm. — Du printemps à l'automne. Dans les parties décomposées des vieux hêtres et dans les champignons.
929. *cadaverinus* Hoffm. — Du printemps à l'automne. Sur les petits cadavres, dans les champignons ou les excréments.
930. *stercorarius* Hoffm. — J. DUCHAINE 5, un individu.
931. *purpurascens* Herbst. — 5. A terre, un individu près du carrefour de Paris.
932. *marginatus* Er. — 3-4-5-6. Dans les débris ligneux au pied des vieux hêtres, dans les excréments ou à terre.
933. *ruficornis* Grimm. — 4-5. Au pied des chênes habités par les *Lasius fuliginosus* et au vol. — J. DUCHAINE, aussi en 7.
934. *neglectus* Germ. — J. DUCHAINE 6, un individu.
935. *ventralis* Mars. — 5-6. Dans les excréments humains ou à terre. — J. DUCHAINE, aussi en 7.
936. *carbonarius* Hoffm. — J. DUCHAINE 5-6.
937. *stigmatosus* Mars. — 5-7. Sous les morceaux de bois décomposé gisant à terre et dans les champignons.
938. *ignobilis* Mars. — Du printemps à l'automne. Dans les champignons des vieux troncs de hêtre, sous les débris ligneux au pied des vieux hêtres morts ou sur le sol. Aussi contre un mur de la rue Guérin.
939. *duodecimstriatus* Schk. — 5. A terre. — J. DUCHAINE 8.
940. *corvinus* Germ. — L. BEDEL, notes manuscrites. — J. DUCHAINE 4-5.

Dendrophilus

941. *punctatus* Herbst. — 4-9-10. Au pied des chênes habités par les *Lasius fuliginosus*, sous les écorces des vieux hêtres morts et dans un nid d'écureuil situé dans un hêtre qui venait d'être renversé par le vent. — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466.
942. *pygmaeus* L. — 5. Contre un hêtre mort. — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466.

Paromalus

943. *parallelepipedus* Hbb. — 4. Sous l'écorce des pins morts.
944. *flavicornis* Herbst. — Toute l'année. Sous l'écorce des arbres morts sur pied ou abattus. C.

Hetacrius

945. *ferrugineus* O l. — 4-8. Sous les grosses pierres servant d'abri à une fourmilière. Champ de manœuvres de la route d'Orléans, un individu. Grand-Parquet, un individu.

Gnathoncus

946. *Buyssoni* Auzat. — 4-5. Sous les débris ligneux au pied des vieux hêtres morts et dans les champignons du tronc des vieux hêtres.
947. *nannetensis* Mars. — Un individu le 17 mai 1924 dans des détritits de vieux hêtre.
948. *punctulatus* Thoms. — 3-5. Dans une maison et dans un jardin sur des cadavres d'escargots. — J. DUCHAINE, aussi en 6.

Saprinus

949. *maculatus* Rossi. — L. GAUDIN, un individu sur un petit cadavre dans la vallée de la Solle, *Bull.*, 1921, p. 228.
950. *detersus* Ill. — 5. Un certain nombre d'individus sur un cadavre de chien, route d'Orléans, en bordure du Grand-Parquet.
951. *semistriatus* Scriba. — 3-5-6-8. Sur les petits cadavres, dans les détritits humides, les excréments ou sur le sol. C.
952. *aeneus* F. — 5-6-8. Sur les petits cadavres et dans les excréments.
953. *lautus* Er. — J. SAINTE-CLAIRE DEVILLE, *L'abeille*, XXXI, p. 129.
954. *virescens* Payk. — 6. Sur les petits cadavres.
955. *algericus* Payk. — 5-7. Dans les champignons du tronc des vieux hêtres. Gros-Fouteau.
956. *conjungens* Payk. — L. BEDEL, notes manuscrites.
957. *rugifrons* Payk. — 6. Sur un cadavre de chien route d'Orléans, en bordure du Grand-Parquet, et aussi, d'après BEDEL (notes manuscrites), sur un cadavre d'écureuil pris comme appât.
958. *metallicus* Herbst. — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466.

Teretrius

959. *picipes* F. — L. BEDEL, notes manuscrites. « Vit à l'état de larve et d'adulte dans les galeries du *Lyctus canaliculatus* F. ».

Plegaderus

960. *caesus* Herbst. — 4. Sous les débris ligneux au pied des vieux hêtres. — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466. — FAIRMAIRE, *Bull.*, 1846, p. 54, hêtre pourri.
961. *dissectus* Er. — Du printemps à l'automne. Sous l'écorce des vieux chênes ou hêtres morts sur pied ou abattus. — FAIRMAIRE, *Bull.*, 1846, p. 54.

Onthophilus

962. *sulcatus* F. — 3-11. Dans les appâts déposés à l'entrée des terriers de lapins. Grand-Parquet. Aussi dans la sablière de la route d'Orléans.
963. *striatus* Forst. — 4. Dans les crottes de cerf et au vol. — J. DUCHAINE 6-7.

Abraeus

964. *globulus* Creutz. — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466.
965. *granulum* Er. — Un individu le 20 avril 1927 dans les débris ligneux au pied d'un hêtre creux. — J. DUCHAINE, aussi en 6-10. — FAIRMAIRE, *Bull.*, 1846, p. 54, hêtre pourri.
966. *parvulus* Aubé. — Un individu le 6 mai 1923 dans le ferreau d'un vieux hêtre creux. Gros-Fouteau. FAIRMAIRE, *Bull.*, 1846, p. 54, hêtre pourri.
967. *globosus* Hoffm. — Toute l'année. Sous l'écorce des vieux hêtres morts et abattus et dans les débris ligneux au pied des vieux hêtres creux, aussi dans les débris ligneux des chênes creux habités par les *Lasius fuliginosus*. A. C. — FAIRMAIRE, *Bull.*, 1846, p. 54, hêtre pourri.

Acritus

968. *atomarius* Aubé. — Un individu le 29 janvier 1904 sous l'écorce d'un vieux chêne mort sur pied. — D'après MÉQUIGNON, vit dans le terreau humide des vieux chênes. — FAIRMAIRE, *Bull.*, 1846, p. 54, hêtre pourri.

HYDROPHILIDAE

Helophorus

969. *nubilus* F. — 5. Sur le sol humide des sentiers Dennecourt. Belle-Croix.

970. *aquaticus* L. — 11-12. En fauchant sur les hauteurs des Monts Saint-Pères. — J. DUCHAINE 5.
971. *brevipalpis* Bedel. — 3-11-12. En fauchant dans les endroits humides et dans les mares de Belle-Croix. — J. DUCHAINE 5-6.
972. *affinis* Marsh. — 3-4. Dans les mares de Franchard et de Belle-Croix. — J. DUCHAINE 5-6.
973. *granularis* L. — 3-4-8. Comme le précédent. — J. DUCHAINE 5-11.
974. *viridicollis* Steph. — Toute l'année. Dans les mousses humides au bord des mares, Croix-du-Grand-Veneur. — J. DUCHAINE. — A. DUBOIS, mare près de la mare aux Pigeons.

Hydrochus

975. *elongatus* Schall. — 2-5-8. Dans les mares de Belle-Croix. — J. DUCHAINE 6-7.
976. *carinatus* Germ. — 2-4-5. Dans la mare aux Pigeons et la mare à Piat. — J. DUCHAINE 6-9. — L. BEDEL, Fn., I, p. 317 (GROUVELLE).
977. *brevis* Herbst. — 2-3-5-11. Dans les mares aux Pigeons et à Piat et dans les mousses humides au bord d'une mare près de la Croix-du-Grand-Veneur. R.
978. *angustatus* Germ. — 4-8. Dans les mares de Belle-Croix. C.

Ochthebius

979. *bicolor* Germ. — L. BEDEL, notes manuscrites, mares de Belle-Croix.
980. *impressus* Marsh. — Toute l'année. Dans toutes les mares. C. C.
981. *nanus* Steph. — L. BEDEL, Fn., Tome I, p. 318. Parc. — BONNAIRE, A., 1879, p. 157.
982. *pusillus* Steph. — 5-10. Dans la mare à Piat. — J. DUCHAINE 5, un individu.

Hydraena

983. *riparia* Kugel. — J. DUCHAINE, mare près de la Chaise-Marie. A. C.

Berosus

984. *signaticollis* Charp. — 3-5-6. Dans la mare à Piat. — J. DUCHAINE 10.

985. *luridus* L. — Toute l'année. Dans les mares de Franchard et de Belle-Croix.

986. *affinis* Bruhl. — 2-3-4. Dans les mares de la Croix-du-Grand-Veneur et de Belle-Croix. — J. DUCHAINE 9.

Hydrous

987. *piceus* L. — Un individu le 7 septembre 1905 à terre dans la rue Guérin.

Hydrophilus

988. *caraboides* L. — 4-5-6-7. Dans les mares de la Croix-du-Grand-Veneur et de Belle-Croix.

Limnoxenus

989. *oblongus* Herbst. — Toute l'année. Dans les mares de Franchard et de Belle-Croix.

Hydrobius

990. *fuscipes* L. — 4-5. Dans la mare à Piat.

Anacaena

991. *globulus* Payk. — 4-9. Dans les mares.

992. *limbata* F. — Toute l'année. Dans les mares de Franchard, de la Croix-du-Grand-Veneur, de Belle-Croix, et les mousses humides. C. C.

993. *bipustulata* Marsh. — J. DUCHAINE 5, un individu.

Paracymus

994. *scutellaris* Rosh. — 4-11. Au bord des mares, dans les mousses humides et en fauchant. — J. DUCHAINE 5. — L. BEDEL, Fn., I, p. 327.

Philydrus

995. *minutus* F. — Du printemps à l'automne. Dans les mares et les mousses humides.

996. *coarctatus* Gredi. — 2-3-4. Dans les mares aux Corneilles, aux Pigeons et à Piat. — J. DUCHAINE 5-6-10.

997. *frontalis* Er. — 3-4-5. Dans les mares de Franchard, de Belle-Croix et de la Croix-du-Grand-Veneur.

998. *4-punctatus* Herbst. — 11. Dans les mousses humides au bord d'une mare. Croix-du-Grand-Veneur.

Helochares

999. *lividus* Forst. — Toute l'année. Dans les mares de Franchard et de Belle-Croix. C.

Cymbiodyta

1000. *marginella* F. — 2-3-4. Dans la mare aux Corneilles et la mare à Piat. — J. DUCHAINE 9.

Laccobius

1001. *minutus* L. — J. DUCHAINE 5, un individu.
1002. *alutaceus* Thoms. — J. DUCHAINE 3, un individu.

Chaetarthria

1003. *seminulum* Herbst. — 10-11. Dans les mousses humides et les détritiques au bord des mares. — J. DUCHAINE, aussi en 3-9. C.

Limnebius

1004. *papposus* Muls. — 2-4-5-6. Dans les mares. C.
1005. *furcatus* Baudi. — 7. Dans les mares. — J. DUCHAINE 5.
1006. *nitidus* Marsh. — L. BEDEL, Fn., I, p. 333.
1007. *aluta* Bedel. — L. BEDEL, Fn., I, p. 333.
1008. *picinus* Marsh. — 2-4. Dans les mares. Croix-du-Grand-Veneur et Belle-Croix.

Coelostoma

1009. *orbiculare* F. — Toute l'année. Dans les mousses humides au bord des mares ou sur le sol humide. Croix-du-Grand-Veneur, Belle-Croix. C.

Sphaeridium

1010. *scarabaeoides* L. — J. DUCHAINE 4-5-7-10.
1011. *lunatum* F. — 4. Au vol.
1012. *bipustulatum* F. — Toute l'année. Dans le crottin de cheval et sur les cadavres des petits animaux. C.
var. *substriatum* Fald. — Avec le type.

Cercyon

1013. *lugubris* Oliv. — 4. Dans le crottin de cheval. — J. DUCHAINE, aussi en 7-10.

1014. *impressus* Str m. — 4. Dans un jardin sur un tas de fumier.
1015. *haemorrhoidalis* F. — Toute l'année. Dans le crottin de cheval et les excréments humains. C. C.
var. *erythropterus* Mls. — Avec le type. C. C.
1016. *marinus* Thoms. — L. BEDEL, Fn. I, p. 343.
1017. *lateralis* Marsh. — 8. En tamisant les feuilles placées sous des champignons. — J. DUCHAINE, 4-5-9.
1018. *unipunctatus* L. — 1-4. Dans un jardin contre un tas de fumier. — J. DUCHAINE, aussi en 3-5.
1019. *quisquilius* L. — Du printemps à l'automne. Dans le crottin de cheval et les crottes de cerf. C.
1020. *pygmaeus* Ill. — 5-9. Dans le crottin de cheval.
1021. *nigriceps* Marsh. — 4-8. Au vol dans un jardin. — J. DUCHAINE, 7, un individu.
1022. *tristis* Ill. — L. BEDEL, Fn. I, p. 345.
1023. *convexiusculus* Steph. — Du printemps à l'automne. Dans les mousses humides au bord des marès et en fauchant sur les plantes aquatiques. C. — L. BEDEL, Fn. I, p. 344.
1024. *flavipes* Thunb. — 4-5. Au vol.

Megasternum

1025. *boletophagum* Marsh. — Du printemps à l'automne. Dans les débris au pied des vieux hêtres, le crottin de cheval et en fauchant. C. C.

Cryptopleurum

1026. *minutum* F. — Du printemps à l'automne. Dans le crottin de cheval, les mousses, les feuilles mortes, etc. C. C.
1027. *crenatum* Panz. — 5. Dans le crottin de cheval, polygone d'artillerie. — L. BEDEL, Fn., I, p. 345.

CANTHARIDAE

Homalium

1028. *fontisbellaquei* Geoffr. — 5-6-7. En fauchant, principalement dans les régions de haute futaie. C. C.

Platycis

1029. *Cosnardi* Chev. — 4-5-6. Dans le creux des vieux hêtres. Sort par les temps très chauds et se promène sur le tronc de ces arbres. Aussi au vol. Régions de haute futaie. Gros-Fouteau. La Tillaie. R. R. — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466. — BONNAIRE et GROUVELLE, *Bull.*, 1871, p. 36. Avril.

Lygistropterus

1030. *sanguineus* L. — 6-7. Contre le tronc des vieux chênes et des vieux hêtres morts sur pied ou abattus. Régions de haute futaie. Gros-Fouteau. La Tillaie. Gorge-aux-Loups. C.

Lampyris

1031. *noctiluca* L. — 7-8. Les ♂ contre les vieux chênes ou le soir au vol ; les ♀ le long des chemins dans l'herbe. C.

Cantharis

1032. *annularis* Mén. — J. DUCHAINE, 6, un individu.
var. *longitarsis* Pand. — L. BEDEL, notes manuscrites Barbizon.
1033. *fusca* L. — J. DUCHAINE, 5-6.
1034. *rustica* Fall. — 5. Sur les buissons, les herbes, etc. C.
1035. *obscura* L. — 5-6. Comme le précédent. A. C.
1036. *pulicaria* F. — 5. Comme les précédents. A. C.
1037. *nigricans* Müll. — J. DUCHAINE, 6-7.
var. *pallidosignata* Pic. — *L'Echange*, 1904, n° 229, p. 2.
1038. *pellucida* F. — 5-6. Sur les buissons, les herbes, etc. C.
1039. *livida* L. — 4-5-6. Comme le précédent.
1040. *rufa* L. — 5-6-7. Comme les précédents. C. C.
1041. *fulvicollis* F. — J. DUCHAINE, 6. Un individu.

Rhagonycha

1042. *lutea* Müll. — 6-7. Sur les herbes et les buissons.
1043. *fulva* Scop. — 6-7. Comme le précédent. C. C.
1044. *limbata* Thoms. — 5-6. Comme les précédents. C.
1045. *lignosa* Müll. — 5-6. Comme les précédents. C.
ab. *pallipes* F. — Avec le type.

Malthinus

1046. *flaveolus* Payk. — 6-7. Sur les herbes et les buissons. C.
1047. *seriepunctatus* Kiesw. — 6. Comme le précédent. A. C.
1048. *fasciatus* Oliv. — J. DUCHAINE, 7.
1049. *balteatus* Suffr. — J. DUCHAINE, 7.
1050. *frontalis* Marsh. — 5. Contre le tronc des vieux chênes morts sur pied ou sur le feuillage des chênes. A. R.

Malthodes

1051. *marginatus* Latr. — 4-5. Sur les herbes, les buissons, principalement dans les endroits frais. A. C.
1052. *minimus* L. — J. DUCHAINE, 5-6.
1053. *fuscus* W alth. — 7. Sur les herbes et les buissons. R.
1054. *atomus* Thom s. — 6-7. En fauchant sous les chênes dans les régions de haute futaie. — Gros-Fouteau, La Tillaie, Belle-Croix. A. R.

Drilus

1055. *flavescens* Geoffr. — 6-7. Les ♂ sur les herbes, les buissons et au vol. C. — Je n'ai pas capturé de ♀.

Charopus

1056. *pallipes* Oliv. — 5-6-7. Sur les herbes et les buissons. A. C.

Hypebaeus

1057. *albifrons* Oliv. — 6-7. En fauchant sur les graminées. A. R.
1058. *flavipes* F. — 5-6-7. Contre les vieux chênes et en battant les lierres qui entourent ces arbres. Aussi contre les vieux hêtres. Gros-Fouteau. Bas-Bréau. A. C. — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466.

Ebaeus

1059. *thoracicus* Oliv. — 6-7. Sur les plantes dans le voisinage des mares ou sur les mousses humides qui se trouvent sur leurs bords. C.
1060. *lobatus* Oliv. — 5-6-7. En battant les chênes ou en fauchant sous ces mêmes arbres C. C.

Axinotarsus

1061. *ruficollis* Oliv. — 6-7. En fauchant.
1062. *pulicarius* F. — 5-6-7. Sur les herbes. A. R.
1063. *marginalis* Lap. — 5-6-7. Sur les herbes. C.

Malachius

1064. *aeneus* L. — 5-6. En fauchant sous les pins. A. C.
1065. *marginellus* Ol. — 5-6-7. Sur les herbes. C.
1066. *bipustulatus* L. — 5-6. Sur les fleurs, les herbes. C. C.
1067. *viridis* F. — 5-6-7. Comme le précédent. C.
1068. *geniculatus* Germ. — J. DUCHAINE, 5-6-7.

Anthocomus

1069. *rufus* Herbst. — 11. En fauchant sur les plantes aquatiques.
1070. *bipunctatus* Harrer. — 5. En fauchant. A. R.
1071. *fasciatus* L. — 5-6-7. En fauchant. Aussi sur les chênes et les buissons. C.

Dasytes

1072. *coeruleus* Deg. — 3-4-5. Sur le feuillage des chênes, sous les débris ligneux gisant à terre, sur les herbes. Aussi, dès le premier printemps, à l'intérieur des petites branches mortes de chêne tombées à terre et en partie décomposées. L'insecte se trouve encore dans la loge où il s'est transformé. C. C.
1073. *nigrocyanus* Mls. — 5-6-7. En battant les chênes ou en fauchant sous les mêmes arbres. A. R.
1074. *pilicornis* Kiesw. — 5. En battant les chênes en fleurs ou en fauchant sous ces arbres. A. C. — RÉGIMBART, A., 1877, p. 99.
1075. *aerosus* Kiesw. — 4-5. Comme les précédents. C. — J. DUCHAINE, aussi en 6-7.
1076. *flavipes* Ol. — 5-6. Sur les herbes et les buissons.
1077. *plumbeus* Müll. — 7. En fauchant. — J. DUCHAINE.
1078. *subaeneus* Schönh. — J. DUCHAINE, 7.
1079. *fuscus* Ill. — J. DUCHAINE, 5-6.

Psilothrix

1080. *cyaneus* Oliv. — 6-7. Sur les fleurs. A. R.

Dolichosoma

1081. *lineare* Rossi. — 6-7. Sur les fleurs et en fauchant. A. R.

Haplocnemus

1082. *pini* Redtb. — Du printemps à l'automne. Contre les vieux chênes et les vieux hêtres morts, sur les arbres et buissons en fleurs, sous les vieilles écorces et en battant les pins. A. C.

Trichocele

1083. *floralis* Oliv. — Un individu le 25 mai 1902 contre un vieux chêne. Gros-Fouteau. — RÉGIMBART, A., 1877, p. 99. — BONNAIRE, A., 1879, p. 157.

1084. *fulvohirta* Bris. — L. BEDEL, notes manuscrites. Trouvé sur *acer* par Ph. GROUVELLE en 1903.

Danacaea

1085. *pallipes* Panz. — J. DUCHAINE, 7.

1086. *nigratarsis* Küst. — J. DUCHAINE, 7. — E. OLIVIER, *Bull.*, 1875, p. 149.

Phloeophilus

1087. *Edwardsi* Steph. — BONNAIRE, A., 1877.

CLERIDAE

Tillus

1088. *elongatus* L. — 5-6-7-8. Contre les vieux chênes et les vieux hêtres morts sur pied. Obtenu d'éclosion, en assez grand nombre d'individus, de morceaux de vieux lierre sec provenant de la Tillaie et contenant un nombre considérable de larves d'*Anobium striatum* Oliv. Les insectes sont sortis du 25 au 29 mai, ♂ et ♀ en nombre à peu près égal. — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466.

1089. *unifasciatus* F. — 4-5-6-7. En battant les chênes et hêtres ou en fauchant sous ces arbres. Se trouve aussi dans les branches mortes de chêne ou de hêtre tombées à terre et un peu décomposées. Obtenu d'éclosion de branches mortes de chêne. Gros-Fouteau. La Tillaie. A. R.

Opilo

1090. *domesticus* Str m. — J. DUCHAINE, 7. Dans une maison.
1091. *mollis* L. — Toute l'année. Sous l'écorce des vieux chênes et des vieux hêtres morts ou cariés, ainsi que dans les branches mortes et décomposées de chêne tombées à terre. Obtenu d'éclosion de branches mortes de chêne. — J. DUCHAINE, aussi sur le bouleau. A. R.
1092. *pallidus* Oliv. — 6. Un individu obtenu d'éclosion d'une branche morte de chêne très probablement (ou de hêtre ?). L'insecte est sorti le 30 juin 1903.

Clerus

1093. *mutillarius* F. — 5. Contre les vieux chênes morts et sur les tas de bûches de chêne. Le 20 juin 1905, j'en ai capturé un individu sur le tronc d'un vieux chêne mort sur pied et privé de son écorce, dévorant la tête d'un *Orthopleura sanguinicollis* F. qu'il tenait sous lui entre ses pattes. — J. DUCHAINE, 6-7. C. — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466.
- ab. *nigroanalis* D' BOUTAREL. — REITTER, *Wien Ent. Zeit.*, XX, 1911, p. 234.

Thanasimus

1094. *formicarius* L. — Printemps. Été. Sur le tronc des pins récemment coupés et sur les souches des mêmes arbres. C. C.

Allonyx

1095. *4-maculatus* Schall. — Du printemps à l'automne. Contre le tronc des pins incendiés l'année précédente. Aussi en battant les pins et au vol. A. R.

Trichodes

1096. *apiarius* L. — J. DUCHAINE, 7.
1097. *alvearius* F. — J. DUCHAINE, 6-7.

Orthopleura

1098. *sanguinicollis* F. — 5-6-7. Contre le tronc des vieux chênes morts sur pied ou abattus. Les ♀ se promènent sur les parties dépourvues d'écorce et pondent dans les petites fentes de la surface de l'aubier. Le 24 mai 1902, j'en ai capturé un certain nombre d'individus

prêts à sortir d'un très vieux chêne mort sur pied et dépourvu d'écorce. Les insectes, la tête à l'orifice du trou de sortie, attendaient un temps favorable à leur libération définitive. Cet insecte semble avoir des mœurs analogues à celles de l'*Hylecoetus dermestoides* L. (Voir n° 1546). Gros-Fouteau. Bas-Bréau. — J. DUCHAINE, R. R. — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466. — FAIRMAIRE, Bull., 1840, p. 54. — BONNAIRE et GROUVELLE, Bull., 1871, p. 36. Juin, écorces de chêne.

Corynetes

1099. *coeruleus* Deg. — 4-5-6. Dans les maisons de la ville. C.
var. *ruficornis* Strm. — 3-4-5-7. Contre les vieux chênes
morts sur pied. Gros-Fouteau, Belle-Croix. A. R.

Necrobia

1100. *ruficollis* F. — J. DUCHAINE, 7-9.

BYTURIDAE

Byturus

1101. *fumatus* F. — 5-6. Sur les fleurs. C. C.
1102. *tomentosus* F. — 5-6. Sur les fleurs. C. C.

OSTOMIDAE

Nemosoma

1103. *elongatum* L. — Toute l'année. Sous l'écorce des hêtres récemment morts. Se promène aussi sur l'écorce des mêmes arbres et sur les tas de bûches de hêtre. Gros-Fouteau, La Tillaie. A. C.

Tenebroides

1104. *mauritanicus* L. — Toute l'année. Sous l'écorce des hêtres morts. Gros-Fouteau, La Tillaie, Belle-Croix. C.

Ostoma

1105. *ferrugineum* L. — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466. Intérieur des vieux chênes.
1106. *oblongum* L. — Un individu le 10 juin 1912 sur un champignon (*Trametes*) d'un hêtre mort sur pied. Gros-Fouteau. — J. DUCHAINE, un individu le 31 mai 1907. Gros-Fouteau. — P. LACODRE ! un individu. La Tillaie.

— CHEVROLAT, A., 1833, p. 466. Intérieur des vieux chênes. — BONNAIRE et GROUVELLE, *Bull.*, 1871, p. 36, mai, dans les galeries des *Cerambyx heros*.

Thymalus

1107. *limbatus* F. — Toute l'année. Sous l'écorce des chênes et hêtres morts sur pied. Gros-Fouteau. La Tillaie. C. — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466.

NITIDULIDAE

Cateretes

1108. *pedicularius* L. — 4. En fauchant sur les plantes aquatiques. — J. DUCHAINE, 5-6-7-8. C.
1109. *rufilabris* Latr. — 6. En fauchant sur les plantes aquatiques. Mare aux Fées.

Brachypterus

1110. *glaber* Steph. — 5-6-7. Sur les orties en fleurs. C. C.
1111. *urticae* F. — 5-6-9. Comme le précédent. C. C.
1112. *fulvipes* L. — 6. Sur les orties. Grand-Parquet. — J. DUCHAINE, aussi en 5.

Heterostomus

1113. *pulicarius* L. — 5-7-8. Sur les herbes et les buissons. C.
1114. *vestitus* Kiesw. — L. BEDEL, notes manuscrites. Sur *Antirrhinum majus* cultivé dans les jardins. Découvert en nombre par M^{me} D'ORBIGNY dans son jardin rue Paul-Jozon, n° 11.
1115. *villiger* Reitt. — 6. En fauchant. Sablière du Grand-Parquet.

Carpophilus

1116. *hemipterus* L. — Toute l'année. Dans des figes achetées chez les épiciers de la ville.
1117. *sexpustulatus* F. — Toute l'année. Sous l'écorce des arbres morts sur pied ou abattus et sur les tas de bois. C. C.

Amphotis

1118. *marginata* F. — 4-6-9. Sous l'écorce des arbres habités par les *Lasius fuliginosus* et au voisinage de ces fourmis. — J. DUCHAINE, aussi en 5-7. A. C.

Soronia

1119. *punctatissima* Ill. — L. BEDEL, notes manuscrites. Plaies de chêne et d'orme.
1120. *grisea* L. — 5-6. Contre les vieux chênes et dans les plaies de bouleau.
1121. *oblonga* Bris. — Du printemps à l'automne. Dans les plaies de chêne et de bouleau et au pied des chênes cariés. A. C.

Eपुरaea

1122. *silacea* Herbst. — 5-7-8. Sur les vieux hêtres morts à champignons et sur les fleurs. Gros-Fouteau. Hauteurs de la Solle. A. C.
var. *fagi* Bris. — En même temps que le type.
1123. *depressa* Gyl. — 4-5-6. Sur les chênes et buissons en fleurs, aussi sous les mousses et les tas de crottes de cerf. C.
ab. *bisignata* Strm. — J. DUCHAINE.
1124. *melina* Er. — 4. Sur les fleurs.
1125. *deleta* Er. — A. DUBOIS, sur les aubépines en fleurs. Vallée de la Chambre.
1126. *nana* Reitt. — J. DUCHAINE, 5, un individu.
1127. *neglecta* Heer. — J. DUCHAINE, 5, un individu.
1128. *variegata* Herbst. — J. DUCHAINE, 3-4-5, sur les pins.
1129. *obsoleta* F. — 3-4-5-6. Dans les plaies de chêne, de hêtre, de bouleau et dans les champignons des vieux hêtres. — J. DUCHAINE, aussi en 9. C.
1130. *longula* Er. — 4-5. Dans les plaies de chêne, de hêtre, de bouleau et sous les écorces des mêmes arbres. A. R.
1131. *pusilla* Ill. — Toute l'année. Sous l'écorce des chênes abattus, dans les plaies de chêne, de hêtre, de bouleau, les champignons des vieux troncs de hêtre et les mousses humides. Aussi en battant les branches sèches d'un pin abattu. C.
1132. *abietina* J. Sahlb. — Coll. Ph. GROUVELLE! > Société entomologique de France. Deux individus provenant de Fontainebleau et dont le nom est écrit de la main de L. BEDEL.
1133. *florea* Er. — J. DUCHAINE, 5-7-8. Sur le hêtre, l'érable, le chêne. — A. DUBOIS, 5.

Micrurula

1134. *melanocephala* Marsh. — 4-5. Sur les arbres et arbustes en fleurs. — J. DUCHAINE, aussi en 7. C.

Omosiphora

1135. *limbata* Oliv. — J. DUCHAINE, 3.

Omosita

1136. *depressa* L. — BONNAIRE, A., 1877, p. 166.
1137. *colon* L. — 3-4. Au bord des mares, dans les détritits humides et dans un jardin sur des cadavres d'escargots. C.
1138. *discoidea* F. — 4-5. Dans un jardin sur de la viande avariée et des cadavres d'escargots. — J. DUCHAINE, 10. C.

Nitidula

1139. *carnaria* Schall. — 3-4-5-7. Contre les vieux hêtres et au vol. Dans un jardin sur des cadavres d'escargots. C.

Pria

1140. *dulcamarae* Scop. — J. DUCHAINE, 6.

Meligethes

1141. *coracinus* Ström. — 4-5-7. Sur les fleurs et aussi sur *Phallus impudicus*.
1142. *decoloratus* Forst. — Un individu le 18 mai 1902 sur un alisier en fleurs.
1143. *subaenus* Ström. — J. DUCHAINE.
1144. *aeneus* F. — 4-5-7. Sur les fleurs, dans les mousses et en fauchant. C. C. C.
1145. *viridescens* F. — 5-7-8. Sur les fleurs, les hêtres à champignons et sur *Phallus impudicus* C. C.
1146. *subrugosus* Gyl. — 5. Sur les arbres en fleurs et en fauchant.
1147. *serripes* Gyl. — J. DUCHAINE.
1148. *nanus* Er. — 6. En fauchant. Grand-Parquet.
1149. *obscurus* Er. — 5-6-7. Sur *Sarothamnus scoparius*. C.
1150. *maurus* Ström. — J. DUCHAINE.

1151. *ovatus* Str m. — J. DUCHAINE.
1152. *picipes* Str m. — 4-5-7. En battant les arbres et les buissons et dans les feuilles mortes, aussi en fauchant dans le Grand-Parquet.
1153. *flavipes* Str m. — 6. En fauchant. Grand-Parquet.
1154. *morosus* Er. — J. DUCHAINE.
1155. *assimilis* Str m. — J. DUCHAINE.
1156. *planiusculus* Heer. — 6-7. Sur *Echium vulgare*. Grand-Parquet. C.
1157. *acicularis* Bris. — L. BEDEL, notes manuscrites.
1158. *erythropus* Gyl. — 5. Sur les fleurs.
1159. *solidus* Kugel. — 5-6-7-8-9. Commun dans le Grand-Parquet sur les fleurs de *Genista sagittalis*, *Spiraea filipendula* et de quelques autres plantes. Aussi en fauchant.

Thalycra

1160. *fervida* Oliv. — 5-6-7-8. En fauchant et au vol. Gros-Fouteau. R.

Pocadius

1161. *ferrugineus* L. — Du printemps à l'automne. Dans les champignons, lycoperdons compris. C.

Cychramus

1162. *luteus* F. — J. DUCHAINE. 5-6-7-10.

Cybocephalus

1163. *politus* Germ. — J. DUCHAINE, 6, un individu.

Cryptarcha

1164. *strigata* F. — 5-7. Dans les plaies de chêne. Aussi sur les champignons du tronc des vieux hêtres. A. R.
1165. *imperialis* F. — 5. Sur une branche de bouleau coupée, mais encore adhérente à l'arbre.

Glischrochilus

1166. *Olivieri* Bedel. — 4-5-8-10. Dans les champignons du tronc des vieux hêtres et sous l'écorce des souches de pins récemment coupés. Le 11 mai 1912, j'en ai capturé

plus de 50 individus dans une touffe de Pleurotes, en partie desséchés, du tronc d'un vieux hêtre mort. Gros-Fouteau.

1167. *quadriguttatus* Oliv. — 4-5-9. Dans les plaies de chêne, sous l'écorce des hêtres abattus ou dans les débris ligneux au pied de ces arbres. — J. DUCHAINE, aussi en 3. Gros-Fouteau, La Tillaie. A. C.

Pityophagus

1168. *ferrugineus* L. — 4-5. Dans les plaies de chêne, sous l'écorce des pins récemment coupés, dans la sablière de la route d'Orléans et au vol. — J. DUCHAINE, aussi en 6. A. C. — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466. — BONNAIRE et GROUVELLE, *Bull.*, 1871, p. 36, avril. — BONNAIRE, A., 1867, p. 166.

Rhizophagus

1169. *depressus* F. — De février à juin. Sous l'écorce des pins morts ou des vieilles souches de ces arbres. A. C.
1170. *ferrugineus* Payk. — J. DUCHAINE, 5, un individu. subsp. *minor* Méq. — 5-6. Sous l'écorce des pins abattus, dans les plaies de chêne et en fauchant. R. — MÉQUIGNON, *L'Abeille*, XXXI, p. 110 (DESBORDES).
1171. *perforatus* Er. — MÉQUIGNON.
1172. *oblongicollis* Blatch. — MÉQUIGNON, *L'Abeille*, XXXI, p. 117. — (BEDEL, SAINTE-CLAIRE DEVILLE).
1173. *parallelocollis* Gyl. — 5-8. Au pied des vieux chênes et au vol. R.
1174. *dispar* Payk. subv. *punctulatus* Guilib. — Un individu le 18 août 1907, au pied d'un vieux chêne.
1175. *bipustulatus* F. — Toute l'année. Sous l'écorce des chênes, hêtres, bouleaux morts sur pied ou abattus. C. C. ab. *Gyllenhali* Thoms. — 2-10-11. Comme le type, mais beaucoup plus rare.
1176. *politus* Hellw. — 4-5-6. Sous l'écorce des chênes et hêtres morts et au vol. — J. DUCHAINE, aussi en 7. A. C.
1177. *parvulus* Payk. — 4-5. Sous l'écorce des chênes, hêtres et bouleaux morts et dans les plaies de chêne. — J. DUCHAINE, aussi en 8-12. A. R. — MÉQUIGNON, *L'Abeille*, XXXI, p. 113.

1178. *cribratus* Gyl. — MÉQUIGNON, *L'Abeille*, XXXI, p. 119 (BONNAIRE).

CUCUJIDAE

Monotoma

1179. *picipes* Herbst. — Du printemps à l'automne. Sous l'écorce des chênes morts, au vol ou en fauchant. C.
1180. *quadridentata* Thoms. — 5. Dans le crottin de cheval. Polygone d'artillerie.

Airaphilus

1181. *geminus* Kr. — Un individu sur un chêne en fleurs, route d'Orléans, à la lisière du polygone d'artillerie. — J. DUCHAINE, 11.

Silvanus

1182. *surinamensis* L. — 2. En ville dans un hangar à fourrages.
1183. *bidentatus* Fabr. — Du printemps à l'automne. Sous les écorces des chênes ou hêtres morts. C. — FAIRMAIRE, *Bull.*, 1846, p. 54, sous une écorce de chêne.
1184. *unidentatus* F. — Du printemps à l'automne. Sous l'écorce des chênes, hêtres, bouleaux, pins morts sur pied ou abattus. C. C.
1185. *fagi* Guér. — J. DUCHAINE, 6, un individu.

Uleiota

1186. *planata* L. — Toute l'année. Sous l'écorce des arbres morts sur pied ou abattus. C. C.

Laemophloeus

1187. *monilis* F. — Toute l'année. Sous l'écorce des hêtres morts, sur les tas de bois de hêtre et en fauchant sous les hêtres. C. — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466.
1188. *muticus* F. — 4-5. Sous l'écorce des bouleaux attaqués par l'*Eccoptogaster Ratzburgi* Janson. Grand-Parquet. — J. DUCHAINE, aussi en 2-10. Champ de manœuvres de la route d'Orléans. R.
1189. *testaceus* F. — Toute l'année. Sous l'écorce des chênes, hêtres, bouleaux morts sur pied ou abattus. C.
1190. *bimaculatus* Payk. — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466.

1191. *duplicatus* Waltl. — Toute l'année. Sous l'écorce des chênes et charmes morts. A. C.
1192. *minutus* Oliv. — J. DUCHAINE, 6-8.
1193. *ferrugineus* Steph. — J. DUCHAINE, 7, un individu. — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466.
1194. *ater* Oliv. — 5. Sur les *Sarothamnus scoparius* secs. Se trouve aussi, sur cet arbuste, dans les galeries des *Phloeophthorus rhododactylus* Marsh. A. R. — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466.
1195. *juniperi* Grouv. — Toute l'année. Sur les genévriers, dans les galeries des *Phloeosinus*. A. R. — Découvert en 1872, sur le genévrier, dans les galeries des *Phloeosinus* par A. GROUVELLE, qui l'a signalé dans le *Bulletin*, p. 14.

CRYPTOPHAGIDAE

Paramecosoma

1196. *melanocephalum* Herbst. — Coll. Ph. GROUVELLE ! >
Société entomologique de France.

Cryptophagus

1197. *bimaculatus* Panz. — J. DUCHAINE, 12, un individu sur le chêne.
1198. *pubescens* Strm. — 5-9. Sur les chênes en fleurs et dans les champignons du tronc des vieux chênes ou hêtres. — J. DUCHAINE, 10, un individu.
1199. *micaceus* Rey. — 5-6. Au pied des chênes habités par les *Lasius fuliginosus*. Gros-Fouteau. R. R.
1200. *subdepressus* Gyl. — J. DUCHAINE, 5-6-7. — A. DUBOIS, 4, dans un jardin.
1201. *scanicus* L. — 4-5-11. Contre les vieilles souches de chêne, dans les champignons du tronc des vieux hêtres ou les débris ligneux au pied de ces arbres, sur les chênes ou buissons en fleurs, dans les mousses, les maisons et au vol. C. C. C.
1202. *hirtulus* Kr. — J. DUCHAINE, 7, un individu sur le chêne.
1203. *Thomsoni* Reitt. — 4-6. Au pied des chênes habités par les *Lasius fuliginosus* et au parapluie. R. R.
1204. *cylindrus* Kiesw. — J. DUCHAINE, 1, sur le genévrier.

1205. *saginata* Strm. — 3-4. Au pied des chênes habités par les *Lasius fuliginosus*, dans les débris ligneux au pied des vieux hêtres et en ville contre les murs. — J. DUCHAINE, 5-10, aussi sur les pins. C.
1206. *subfumatus* Kr. — A. DUBOIS, 6. Dans le grenier de sa maison.
1207. *dentatus* Herbst. — Toute l'année. Sur les hêtres morts parmi les végétations cryptogamiques, sous les écorces, les feuilles mortes, sur les chênes en fleurs, sur les genévriers dans les galeries des *Phloeostinus* et en ville dans un hangar à fourrages. C. C.
1208. *labilis* Er. — Du printemps à l'automne. Sur les vieux chênes et les vieux hêtres parmi les végétations cryptogamiques, sous les feuilles mortes et en fauchant. A. R.
1209. *scutellatus* Newm. — 4. Au pied des chênes habités par les fourmis, ainsi que dans les débris au pied des hêtres creux. A. R.
1210. *umbratus* Er. — Un individu le 15 avril 1902 dans les débris ligneux au pied d'un vieux hêtre.
1211. *distinguendus* Strm. — 3-4. Dans le terreau des vieux hêtres creux et au pied des chênes habités par les *Lasius fuliginosus*. Gros-Fouteau. — J. DUCHAINE, 9, un individu. A. R.
1212. *badius* Strm. — 1-3-10. Dans un hangar à fourrages.
1213. *acutangulus* Gyl. — 11. Dans une maison.
1214. *affinis* Strm. — J. DUCHAINE, 9, un individu.
1215. *pilosus* Gyl. — 4-8-9-10. Sous l'écorce des vieux arbres morts sur pied. Aussi dans un hangar à fourrages. A. R.
1216. *lycoperdi* Herbst. — 9-10. Dans les lycoperdons. C.
1217. *setulosus* Strm. — 9. Dans les mousses et en fauchant. — J. DUCHAINE, 6, un individu.
1218. *reflexicollis* Reitt. — 3-4. Au pied des chênes habités par les *Lasius fuliginosus*. R.

Antherophagus

1219. *nigricornis* F. — 9. En fauchant sous les chênes. — J. DUCHAINE, 7. R.
1220. *silaceus* Herbst. — Un individu le 21 juillet 1908 en fauchant. — J. DUCHAINE, 7.

1221. *pallens* Oliv. — 6-7. Sur les fleurs et en fauchant. A. R.

Atomaria

1222. *umbrina* Gyl. — 5-6. Sous l'écorce des hêtres morts et abattus. Aussi en fauchant. R.
1223. *nigriventris* Steph. — Toute l'année. Dans les mousses humides, les tas de crottes de cerf et les sablières. Aussi en fauchant. A. C.
1224. *linearis* Steph. — 5-7. Dans les mousses et en fauchant. — J. DUCHAINE, 6-4. C.
1225. *pulchra* Er. — J. DUCHAINE, 7, un individu.
1226. *fuscata* Schön h. — 7-8. Dans les feuilles mortes et en fauchant.
1227. *atricapilla* Steph. — 4-5-7. En fauchant. — J. DUCHAINE, aussi en 3-6. C.
1228. *peltata* Kr. — J. DUCHAINE, 6-10.
1229. *fuscipes* Gyl. — J. DUCHAINE, 7, un individu.
1230. *apicalis* Er. — 4. Dans la sablière de la route d'Orléans. — J. DUCHAINE, aussi en 5-7-8.
1231. *ruficornis* Marsh. — 6-7-8. Dans les mousses, les débris ligneux au pied des vieux arbres, en fauchant et au vol. C. C.

Ootypus

1232. *globosus* Waltl. — 6. En fauchant.

Ephistemus

1233. *globulus* Payk. — Toute l'année. Sous l'écorce des vieux arbres morts, en fauchant et au vol. C. C.

EROTYLIDAE

Tritoma

1234. *bipustulata* F. — De mai à septembre. Dans les champignons ligneux des vieilles souches de hêtre, les débris au pied des vieux hêtres et sous les morceaux de bois en décomposition gisant à terre. A. C.

Triplax

1235. *aenea* Schall., A., 1833, p. 82. Polypores de bouleaux. D'autre part, L. BEDEL écrit, dans ses notes manus-

crites : « Je suis presque certain d'en avoir trouvé un individu à Fontainebleau, massif du Calvaire, dans un bolet de hêtre, mais il s'est laissé tomber et il m'a été impossible de le retrouver ». — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466.

1236. *russica* L. — Du printemps à l'automne. Contre les troncs d'arbres morts ou cariés et les champignons de ces arbres. C. C.

1237. *Lacordairei* Crotch. — 7. En fauchant. — J. DUCHAINE, 6-8. R. R.

1238. *rufipes* F. — 10-11. Dans les champignons des vieux hêtres et en fauchant. A. C.

Dacne

1239. *bipustulata* Thunb. — 6. Dans les champignons des vieilles souches, les bouleaux et hêtres morts. — J. DUCHAINE, aussi en 5-7.

Diphyllus

1240. *lunatus* F. — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466.

Diplocoelus

1241. *fagi* Chev. — Toute l'année. Sous l'écorce des hêtres morts sur pied ou abattus, ou au pied des mêmes arbres sous les débris ligneux. Aussi en fauchant. C.

PHALACRIDAE

Phalacrus

1242. *fimetarius* F. — Toute l'année. Sous l'écorce des arbres morts, dans les crottes de cerf, sur les aubépines en fleurs et en fauchant. C.

1243. *caricis* Strm. — Toute l'année. Au bord des mares, en fauchant sur les plantes aquatiques. C. C.

Olibrus

1244. *aeneus* F. — 4. En fauchant. Vallée de la Solle. — J. DUCHAINE, 2.

1245. *millefolii* Payk. — 5-7. En fauchant. — J. DUCHAINE, 6-9.

1246. *corticalis* Panz. — Toute l'année. Sur les jeunes bouleaux et en fauchant.

1247. *pygmaeus* Str m. — Toute l'année. En fauchant.
1248. *liquidus* Er. — 1-11. Sous l'écorce des vieux chênes ou en fauchant.
1249. *affinis* Str m. — Toute l'année. En fauchant ou en battant les arbres et les buissons.
1250. *bicolor* F. — J. DUCHAINE, 5-6-7-9.
1251. *bimaculatus* Küst. — 4-7. En fauchant et dans la sablière de la route d'Orléans.

Stilbus

1252. *testaceus* Panz. — Du printemps à l'automne. En fauchant et battant les buissons. C.
1253. *atomarius* L. — 4-6. En fauchant. Vallée de la Solle.
1254. *oblongus* Er. — J. DUCHAINE, 3-7.

LATHRIDIIDAE

Lathridius

1255. *angusticollis* Gyl. — 5. Sur les vieux lierres. — J. DUCHAINE, aussi en 7.
var. *productus* Rosenh. — J. DUCHAINE, 5-7.
1256. *nodifer* Westw. — Toute l'année. Sous l'écorce des vieux arbres morts. A. C.

Enicmus

1257. *minutus* L. — Toute l'année. Contre les vieux chênes ou hêtres morts, les tas de bois, dans les débris au pied des vieux arbres, sur les pins en fleurs et en fauchant. Aussi dans les maisons et au vol. C. C.
1258. *testaceus* Steph. — 4-5-6-8. Contre les vieux chênes ou hêtres morts, dans les champignons des mêmes arbres, sur les tas de bois et en fauchant. A. R.
1259. *rugosus* Herbst. — Toute l'année. Sous l'écorce des arbres morts, chênes, hêtres, peupliers, pins; contre les tas de bois et dans le terreau au pied des vieux arbres creux. C.
1260. *transversus* Oliv. — D'avril à août. Sous l'écorce des vieux arbres morts et en fauchant. C. C.

1261. *brevicornis* Mannh. — Toute l'année. Contre les hêtres morts sur pied ou abattus, dans les champignons des mêmes arbres, et contre les tas de bois de hêtre. C. C.

Cartodere

1262. *elongata* Curtis. — Toute l'année. Sous l'écorce ou contre le tronc des vieux chênes et hêtres morts sur pied ou abattus; dans le terreau au pied des vieux hêtres creux, sous les morceaux de bois, les feuilles mortes, etc. A. C.
1263. *ruficollis* Marsh. — 2-3. Dans un hangar à fourrages. En nombre.
1264. *filiiformis* Gyl. — 2-3. Avec le précédent.

Corticaria

1265. *pubescens* Gyl. — 4. Sous des écorces de hêtre. — J. DUCHAINE, 6.
1266. *fulva* Comolli. — J. DUCHAINE, 7, un individu.
1267. *Eppelsheimi* Reitt. — Toute l'année. Sous l'écorce des chênes, hêtres, pins, les champignons du tronc des mêmes arbres et au parapluie.
1268. *serrata* Payk. — Toute l'année. Sous l'écorce des vieux chênes et des vieux hêtres morts. C.
1269. *saginata* Mannh. — 5-11. En battant les bruyères et dans la sablière de la route d'Orléans.
1270. *elongata* Gyl. — 7. En fauchant.
1271. *ferruginea* Mars. — 4-6. Dans les feuilles mortes et en battant les pins.

Melanophthalma

1272. *transversalis* Gyl. — 4-5. En battant les chênes et les pins.
1273. *distinguenda* Comolli. — Du printemps à l'automne. Dans les mousses humides, les débris au pied des vieux hêtres, en battant les buissons et en fauchant. C.
1274. *fuscipennis* Mannh. — J. DUCHAINE, 7, un individu.
1275. *gibbosa* Herbst. — Du printemps à l'automne. Dans les débris au pied des vieux hêtres, sur les buissons, surtout les *Sarothamnus scoparius* et en fauchant. C. C.

1276. *similata* Gyl. — 4-5. Sur les chênes, les *Sarothamnus scoparius* et dans les débris ligneux au pied des vieux hêtres. Aussi dans les mousses humides. — J. DUCHAINE, également sur les peupliers.
1277. *fuscata* Gyl. — Toute l'année. Sous l'écorce des chênes morts, dans les mousses humides, sur les herbes, etc. C. C.
var. *3-foveolata* Redt b. — J. DUCHAINE.
1278. *fulvipes* Comolli. — 7. En fauchant. — J. DUCHAINE, 9.
1279. *truncatella* Mannh. — 2-5. Un individu dans un jardin de la ville sous des débris ligneux, et un deuxième dans la sablière de la route d'Orléans.

MYCETOPHAGIDAE

Pseudotriphyllus

1280. *suturalis* F. — Du printemps à l'automne. Dans les champignons, principalement les champignons ligneux du tronc des vieux chênes et des vieux hêtres. A. C. — BONNAIRE, *Bull.*, 1877, p. 166.

Triphyllus

1281. *bicolor* F. — Du printemps à l'automne. Dans les champignons du tronc des vieux chênes ou des vieux hêtres, sous l'écorce des hêtres morts et dans les débris ligneux au pied des mêmes arbres. Aussi dans les autres champignons. D'après L. BEDEL se trouve sur le *Pleurotus atratus* du hêtre. C.

Mycetophagus

1282. *quadripustulatus* L. — Toute l'année. Sous l'écorce des vieux chênes et des vieux hêtres morts sur pied ou abattus, dans les champignons des mêmes arbres, les débris ligneux au pied des vieux hêtres et sous les morceaux de bois gisant à terre. C.
1283. *piceus* F. — 2-12. Dans la carie rouge des vieux chênes. R. R. — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466. Cette capture se rapporte sans doute à l'aberration suivante.
- ab. *lunaris* F. — Toute l'année. Dans la carie rouge des vieux chênes, les champignons du tronc des vieux hêtres, dans les vieilles souches de chêne, hêtre, charme. C.
- ab. *Bonnairei* Méq. — Type : Fontainebleau 5. R. R.

ab. *sempustulatus* F. — Comme ab. *lunaris*, mais beaucoup plus rare.

ab. *punctulatus* Schilsky. — 10-12. R.

ab. *Fontisbellaquei* Méq. — MÉQUIGNON, *Bull.*, 1924, p. 106.

ab. *Magnini* Méq. — MÉQUIGNON, *Bull.*, 1924, p. 106.

var. *gallica* Roubal. — Décrit sur un individu trouvé par J. DUCHAINE. — MÉQUIGNON, *Travaux des Naturalistes de la Vallée du Loing*, II, p. 36.

1284. *decempunctatus* F. — De mars à octobre. Dans les champignons du tronc des vieux chênes et des vieux hêtres et sous l'écorce des vieux hêtres.

1285. *atomarius* F. — Toute l'année. Dans les champignons du tronc des vieux hêtres et sous les écorces des mêmes arbres morts. A. R. CHEVROLAT, A., 1833, p. 466.

1286. *quadriguttatus* Müll. — Du printemps à l'automne. Comme le précédent. R.

1287. *multipunctatus* F. — Du printemps à l'automne. Comme le précédent. C.

1288. *fulvicollis* F. — Toute l'année. Sous l'écorce des chênes et hêtres morts sur pied. R. — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466.

1289. *populi* F. — Coll. Ph. GROUVELLE ! > Société entomologique de France.

Litargus

1290. *connexus* Geoffr. — Toute l'année. Sous l'écorce des hêtres morts sur pied ou abattus. C.

Berginus

1291. *tamarisci* Woll. — L. BEDEL, d'après MÉQUIGNON.

SPHINDIDAE

Sphindus

1292. *dubius* Gyl. — 8. Dans les champignons (*Hymenogaster*) du tronc des vieux hêtres abattus et décomposés. Généralement en nombre dans le même champignon. — J. DUCHAINE, 3-6-7.

Aspidiphorus

1293. *orbiculatus* Gyl. — 5-6-7-8. En même temps que le précédent et aussi sous les vieilles écorces de hêtre et en fauchant. C. — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466.

CISIDAE

Hendecatomus

1294. *reticulatus* Herbst. — 1-4-10-12. Sous l'écorce des hêtres morts sur pied ou abattus. Gros-Fouteau, La Tillaie. **R. R.**

Xylographus

1295. *bostrychoides* Dufour. — L. BEDEL, notes manuscrites.

Cis

1296. *elongatulus* Gyl. — Un individu le 7 juillet 1912 contre une bûche de hêtre. Gros-Fouteau.
1297. *Jacquemarti* Mell. — 5-9. Dans les champignons ligneux des vieilles souches et les polypores du hêtre. — J. DUCHAINE, aussi en 6-10. **C.**
1298. *boleti* Scop. — Toute l'année. Sous l'écorce et les champignons du tronc des vieux arbres morts. **C. C.**
v. *caucasicus* Mén. — J. DUCHAINE, 4-10.
1299. *setiger* Mell. — Toute l'année. Sous l'écorce et les champignons du tronc des vieux hêtres morts, dans les débris ligneux au pied des vieux hêtres et en fauchant. **A. C.**
1300. *micans* F. — 8. Dans les détritits ligneux au pied des vieux hêtres. — J. DUCHAINE, 5-6.
1301. *hispidus* Gyl. — 3-5-7. Sous l'écorce des hêtres morts ou sous les polypores des mêmes arbres. Aussi dans les sablières. — J. DUCHAINE, 6-10. **A. R.**
1302. *alni* Gyl. — 3-4-5. Contre les bûches de hêtre, sur les branches sèches des arbres, dans les feuilles mortes. Aussi sur les vieux lierres. **R.**
1303. *coluber* Ab. — Du printemps à l'automne. Sous l'écorce des vieux arbres, chêne, hêtre, bouleau, en battant les chênes et les vieux lierres qui les entourent et en fauchant. **A. C.**
1304. *festivus* Gyl. — A. DUBOIS, 6, route d'Estrées. — J. DUCHAINE, 7, sur le bouleau.
1305. *oblongus* Mell. — 6-7-10. Sur les hêtres et bouleaux à champignons et en fauchant. — J. DUCHAINE, aussi sur les chênes. **A. R.**

1306. *castaneus* Mell. — Toute l'année, Sous l'écorce des hêtres morts et dans les champignons des mêmes arbres. C. C.

1307. *bicornis* Mell. — A. DUBOIS, 7. Gros-Fouteau.

Rhopalodontus

1308. *perforatus* Gyl. — Toute l'année. Commun dans les polypores du hêtre.

Ennearthron

1309. *affine* Gyl. — 3-7. Dans les champignons ligneux des vieilles souches. — J. DUCHAINE, 5-6-10. C. C.

1310. *cornutum* Gyl. — 4-10. Dans les champignons des vieux chênes. — D'après L. BEDEL dans les *Polyporus lucidus*. R.

Octotemnus

1311. *glabriculus* Gyl. — 7. Dans les champignons du tronc des vieux hêtres. — J. DUCHAINE, 6-10. C.

1312. *mandibularis* Gyl. — 5-6-9. Dans les champignons ligneux du tronc des vieux hêtres et des vieilles souches, dans les débris ligneux au pied des vieux hêtres et au vol.

COLYDIIDAE

Colydium

1313. *elongatum* F. — Toute l'année. Sous l'écorce des chênes, hêtres, bouleaux morts sur pied ou abattus. Se promène parfois sur le tronc des vieux chênes morts, dans les parties dépourvues de leur écorce. A. C. — CHEVROLAT, A., 1883, p. 466. — FAIRMAIRE, *Bull.*, 1846, p. 54.

Aulonium

1314. *trisulcum* Geoffr. — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466.

Ditoma

1315. *crenata* F. — Toute l'année. Sous l'écorce des chênes et hêtres abattus, et non complètement privés de sève. C. C.

Colobicus

1316. *marginatus* Latr. — 3-9-10. Sous l'écorce des vieux hêtres morts et en fauchant. — J. DUCHAINE, aussi en 5. A. R. — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466.

Synchita

1317. *humeralis* F. — Un individu le 28 juin 1907 sous l'écorce d'un bouleau mort.
1318. *separanda* Reitt. — 6-7-8-9. Sous l'écorce des hêtres et des bouleaux. Se tient principalement sous l'épiderme légèrement soulevé de l'écorce des hêtres morts sur pied, dans les parties de teinte foncée par suite de l'envahissement de champignons microscopiques. Aussi en fauchant. — J. DUCHAINE, un individu. **R.**

Cicones

1319. *variegatus* Hellw. — Toute l'année. Sous l'écorce des hêtres morts et dans les parties cariées des mêmes arbres. — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466.

Endophloeus

1320. *Markovichiana* Pill. — Toute l'année. Sous l'écorce des vieux chênes et hêtres morts sur pied ou abattus. Souvent réunis pendant l'hiver en groupes de plusieurs centaines d'individus. Gros-Fouteau. La Tillaie. Aussi sous l'écorce d'épicéas morts et décomposés. Croix-du-Grand-Veneur. — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466, sous le nom de *Botetophagus spinulosus*, sous les écorces de hêtre.

Orthocerus

1321. *clavicornis* L. — 4-5-6-7. Dans les régions sablonneuses et découvertes, sur les plages de sable à la surface desquelles il éprouve de la difficulté à circuler, et dans les sablières. Polygone d'artillerie, Vallée de la Solle. C. — FAIRMAIRE, *Bull.*, 1846, p. 54, au pied d'un mur dans le sable.

Pycnomerus

1322. *terebrans* Ol. — Toute l'année. Dans les parties cariées des vieux chênes ou hêtres, ou sous l'écorce des mêmes arbres morts. Gros-Fouteau. La Tillaie. A. C. — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466. — FAIRMAIRE, *Bull.*, 1846, p. 54, sous des écorces de chêne.

Oxylaemus

1323. *coesus* Er. — 7-12. Sous des vieilles écorces de hêtre et au vol. — J. DUCHAINE, 8, un individu. **R. R.**

Teredus

1324. *cylindricus* Oliv. — Toute l'année. Sur les vieux chênes morts, dans les parties cariées de l'aubier ou sous leur écorce. Gros-Fouteau. La Tillaie. A. C. — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466. — FAIRMAIRE, *Bull.*, 1846, p. 54, sous une écorce de chêne.

Bothrideres

1325. *contractus* F. — Toute l'année. Sous l'écorce des vieux hêtres morts et secs. Gros-Fouteau. Rocher des Deux-Sœurs. — J. DUCHAINE, nid de l'aigle. R. — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466. — FAIRMAIRE, *Bull.*, 1846, p. 54, sous des écorces de chêne.

Cerylon

1326. *fagi* Bris. — Du printemps à l'automne. Sous l'écorce des vieux chênes ou hêtres morts et dans les débris ligneux au pied des mêmes arbres. Aussi au pied d'un chêne habité par les *Lasius fuliginosus*. Gros-Fouteau, La Tillaie. A. R.
1327. *histeroides* F. — Toute l'année. Sous l'écorce des arbres morts sur pied ou abattus, chênes, hêtres, bouleaux, charmes et pins C. C.
1328. *ferrugineum* Steph. — Toute l'année. Comme le précédent. C. C. C.
1329. *deplanatum* Gyl. — 7. Sous l'écorce d'un *Populus alba* près du carrefour de l'obélisque, et dans le parc, sous l'écorce de peupliers abattus. — J. DUCHAINE, 3-4. R. — FAIRMAIRE, *Bull.*, 1846, p. 54, sous des écorces de hêtre.

ENDOMYCHIDAE

Sphaerosoma

1330. *pilosum* Panz. — 4. Dans les mousses humides. — J. DUCHAINE, 8.

Symbiotes

1331. *latus* Redt. — L. BEDEL, notes manuscrites. Dans les champignons secs de hêtre. La Tillaie.
1332. *gibberosus* Luc. — Toute l'année. Dans la carie sèche des vieux chênes et sous l'écorce des mêmes arbres morts. Egalement sur les vieux hêtres couverts de végétations cryptogamiques. A. C.

Mycetaea

1333. *hirta* Marsh. — 2-3-4-5. Au pied du mur d'un hangar à fourrages, sur les moisissures. C.

Leiestes

1334. *seminigra* Gyl. — 5-7. Un individu sous l'écorce du tronc d'un vieux chêne et un autre sur un tas de bois de hêtre. Gros-Fouteau.

Lycoperdina

1335. *bovistae* F. — Toute l'année. Sur les lycoperdons, sous l'écorce des branches mortes de hêtre tombées à terre et dans la sablière de la route d'Orléans. C. — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466.

1336. *succincta* L. — 7-8-9-10. Dans les lycoperdons. Vallée de la Solle et polygone d'artillerie. A. C. — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466.

ab. *rubricula* Reitt. — 7-10. Avec le type. R.

Endomychus

1337. *coccineus* L. — Toute l'année. Sur les vieilles souches à champignons des hêtres et bouleaux, sous l'écorce des mêmes arbres morts ou à leur pied, parmi les débris ligneux. C. C.

COCCINELLIDAE

Subcoccinella

1338. *24-punctata* L. — 7. En fauchant.
ab. *limbata* Moll. — J. DUCHAINE, 7-9.
ab. *4-notata* F. — 6-7. En fauchant. — J. DUCHAINE, 5.
ab. *haemorrhoidalis* F. — J. DUCHAINE, 7.

Hippodamia

1339. *tredecimpunctata* L. — 11. Mare à Piat, sur les plantes aquatiques.

Adonia

1340. *variegata* Gæze. — 8-10-11. Sur les bruyères et en fauchant. — J. DUCHAINE, aussi en 4-9.
ab. *5-maculata* F. — 11. Sur les bruyères.
ab. *constellata* Laich. — 8-10-11. Comme les précédents. — J. DUCHAINE, aussi en 5-6-9.

ab. *carpini* Geoffr. — 10. En fauchant. — J. DUCHAINE, 6-8.

ab. *neglecta* Ws. — J. DUCHAINE, 8, un individu.

Anisosticta

1341. *19-punctata* L. — 8. Au bord des mares, sur les plantes aquatiques. — J. DUCHAINE, 6.

Semiadalia

1342. *11-notata* Schneid. — L. BEDEL, notes manuscrites.

Aphidecta

1343. *obliterata* L. — J. DUCHAINE, 5, un individu.

Adalia

1344. *bipunctata* L. — Toute l'année. En battant les chênes et les pins, sous les écorces, en fauchant et dans les maisons. C.

ab. *6-pustulata* L. — En même temps.

ab. *4-maculata* Scop. — En même temps.

Coccinella

1345. *7-punctata* L. — Toute l'année. Sur les herbes, les buissons, etc. Aussi sous les écorces. C.

1346. *5-punctata* L. — 5-7-8. Sur les arbres, les buissons, les herbes. C.

1347. *distincta* Fald. — L. BEDEL, notes manuscrites.

1348. *hieroglyphica* L. — Du printemps à l'automne. Sur les chênes et en fauchant.

ab. *flexuosa* F. — 8. Avec le type.

ab. *marginemaculata* Brahm. — 8. Avec le type.

ab. *arceta* Panz. — 8. Avec le type.

L. BEDEL signale (notes manuscrites) « une variété noire, parfois abondante ». C'est peut-être ab. *arceta* Panz.

1349. *10-punctata* L. — Toute l'année. Sur les jeunes bouleaux, les buissons, les herbes. En même temps, se capturent les aberrations suivantes :

ab. *lutea* Rossi.

ab. *subpunctata* Schk.

ab. *4-punctata* L.

- ab. *6-punctata* L.
- ab. *8-punctata* Müll.
- ab. *reticta* Heyd.
- ab. *humeralis* Schall.
- ab. *10-pustulata* L.
- ab. *bimaculata* Pontopp.
- ab. *scribae* Ws.

1350. *14-pustulata* L. — 8-10-11. Sur les bruyères et en fauchant.
— J. DUCHAÏNE, aussi en 6-7.

ab. *calligata* Ws. — 8-10. Comme le type.

1351. *conglobata* L. — Toute l'année. Sous les vieilles écorces de chêne, sur les buissons, les herbes, etc. Quelques aberrations sans importance.

1352. *impustulata* L. — 5. En battant les chênes dans les collines de grès. Rocher Cuvier Châtillon. R. — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466.

var. *Houlberti* Monnot. — En même temps que le type. R.

1353. *4-punctata* Pontopp. — Toute l'année. Sous les vieilles écorces de chêne. Aussi sur les chênes, les pins et en fauchant. A. C.

ab. *16-punctata* L. — Comme le type. C. C.

Micraspis

1354. *sedecimpunctata* L.

ab. *12-punctata* L. — 5. En fauchant. Petit-Franchard.

Mysia

1355. *oblongoguttata* L. — Toute l'année. Sur les pins et dans les mousses. C. — FAIRMAIRE, *Bull.*, 1846, p. 54, sur les pins.

Anatis

1356. *ocellata* L. — Du printemps à l'automne. Sur les pins, aussi en fauchant ou à terre. C.

Halyzia

1357. *sedecimguttata* L. — Du printemps à l'automne. Sur les arbres, les buissons, les herbes et au vol. C.

Vibidia

1358. *12-guttata* Poda. — Du printemps à l'automne. Sur les pins.

Myrrha

1359. *18-guttata* L. — Toute l'année. Sur les pins et en fauchant.
ab. *silvicola* W s. — Comme le type.

Thea

1360. *22-punctata* L. — 5. En fauchant. Petit-Franchard.

Calvia

1361. *10-guttata* L. — 4-5-6-7. Sur les arbres et les buissons.
1362. *14-guttata* L. — 4-7. Sur les pins.

Propylaea

1363. *14-punctata* L. — Toute l'année. Sur les chênes, les buissons, les herbes, dans les feuilles mortes, sous les tas de crottes de cerf et en fauchant.
ab. *leopardina* W s. — Comme le type.

Chilocorus

1364. *renipustulatus* Scriba. — A. DUBOIS, 5. Dans un jardin.
1365. *bipustulatus* L. — 6-8. En fauchant. — J. DUCHAINE, 5.

Exochomus

1366. *4-pustulatus* L. — Toute l'année. Sur les chênes, les pins, surtout sur les genévriers et en fauchant. C.
ab. *floralis* Motsch. — 8-9. Sur les genévriers. R.
1367. *flavipes* Thunb. — Du printemps à l'automne. En fauchant.

Platynaspis

1368. *luteorubra* Gœze. — 3-7. Sous des écorces de platane et en fauchant. — J. DUCHAINE, 5.

Hyperaspis

1369. *reppensis* Herbst. — 5. Dans la sablière de la route d'Orléans. — J. DUCHAINE, aussi en 6-7.

Pullus

1370. *ferrugatus* Moll. — 5-7-8. Sur le feuillage des chênes et en fauchant.
1371. *auritus* Thunb. — Du printemps à l'automne. Sur les chênes, les pins, dans les feuilles mortes et en fauchant. C.

1372. *subvillosus* G æ z e. — A. DUBOIS, 4. Vallée de la Solle.
1373. *suturalis* T h u n b. — Toute l'année. Sur les chênes, les pins et en fauchant. C.
ab. *limbatus* S t e p h. — 4. Sur les chênes en fleurs.
1374. *ater* K u g e l. — 6. En fauchant.

Scymnus

1375. *nigrinus* K u g e l. — L. BEDEL, notes manuscrites.
1376. *rufipes* F. — 5. Sur les chênes.
1377. *frontalis* F. — Du printemps à l'automne. En fauchant et dans les sablières. A. R.
ab. *4-pustulatus* H e r b s t. — Comme le type. C.
ab. *Suffriani* W s. — 6-8. En fauchant. — J. DUCHAINE, 5-7. R.
1378. *interruptus* G æ z e. — Du printemps à l'automne. Sur les arbres, les buissons et en fauchant.
1379. *rubromaculatus* G æ z e. — Du printemps à l'automne. Sur les chênes et en fauchant. C.
ab. *femoralis* G y l. — Comme le type. A. R.

Nephus

1380. *4-maculatus* H e r b s t. — 5-9. Sur les chênes et les pins.
1381. *bipunctatus* K u g e l. — 5. Sur les chênes. — J. DUCHAINE, 6.
1382. *Redtenbacheri* M l s. — 6. En fauchant.

Clitostethus

1383. *arcuatus* R o s s i. — Un individu, capturé dans un jardin de la ville le 15 septembre 1867, se trouve actuellement dans la Coll. BEDEL > Laboratoire d'Entomologie du Muséum.

Stethorus

1384. *punctillum* W s. Du printemps à l'automne. Sur les chênes, les pins et en fauchant. C.

Rhizobius

1385. *litura* F. — 3-10. Sur les arbres et buissons.
1386. *chrysomeloides* H e r b s t. — Toute l'année. Sur les arbres, les buissons, les herbes et dans les sablières. C.

Coccidula

1387. *scutellata* Herbst. — Toute l'année. Au bord des mares, sur les plantes aquatiques. C.
1388. *rufa* Herbst. — 5-10. Comme le précédent. — J. DUCHAINE, 8.

HELODIDAE

Helodes

1389. *minuta* L. — A. DUBOIS, 5. Parc.

Microcara

1390. *testacea* L. — 5-6-7. Au bord des mares, sur les plantes aquatiques et dans les mousses humides. A. C. — CHEVROLAT, A., 1833, p. 466.

Cyphon

1391. *variabilis* Thunb. — Toute l'année. Dans les mousses humides du bord des mares et sur les plantes aquatiques. C.
ab. *rufipectus* Rey. — Comme le type.
ab. *nigriceps* Ks w. — Comme le type.
1392. *ochraceus* Steph. — 6-7. Comme sur le feuillage des saules et bouleaux près des mares de Belle-Croix. Aussi au bord des mares dans les détritits humides. Croix-du-Grand-Veneur. Belle-Croix.
1393. *padi* L. — 3. Dans les mousses humides. Mare aux Pigeons et mares de Belle-Croix.
ab. *gratiosus* Kolen. — Toute l'année. Au bord des mares, sur les plantes aquatiques ou dans les mousses humides. C.
1394. *Paykulli* Guér. — J. DUCHAINE, 5-6.

Prionocyphon

1395. *serricornis* Müll. — 7. En fauchant sur les graminées. Hauteurs au Nord du Calvaire. — J. DUCHAINE, 6. R. R.

Eucinetus

1396. *haemorrhous* Duft. — L. BEDEL, notes manuscrites. — J. DUCHAINE, 8, un individu vallée de la Solle.

TABLE DES MATIÈRES

D ^r Henri DALMON, La Vipère (<i>Vipera aspis</i> L.), [REPT. OPHIDIENS], en Forêt de Fontainebleau (fig.)	5
E. SÉGUY, Synopsis des Muscides [DIPT.] de la Forêt de Fontainebleau.	19
Henri FLON, Quelques Lichens de la Forêt de Fontainebleau.	46
D ^r Henri DALMON, Introduction à la connaissance de l'Avifaune de la Forêt de Fontainebleau. . . .	50
F. GRUARDET, Catalogue des Insectes Coléoptères de la Forêt de Fontainebleau, avec indication des espèces nuisibles aux arbres (<i>suite</i>).	62

Achévé d'imprimer le 12 Décembre 1929.

L'Administrateur-Gérant : D^r Maurice ROYER.